Niveau(x) d'enseignement: 5 Numéro EDUQ : 8170351
Centre d'intérêt: 34

Gaumond, Diane.

Relance 1974. 1 : les sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1972-73 face au marché du travail / Diane Gaumond, Daniel Monnier . -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, 1974.
xiv, 223, 12 p. : 13 cartes, 16 graph. ; 28 cm. -- (Education et emploi ; 4.20)

Code: 28-1180.

Cote Dewey: 371.8'09714/G271r Cote LC: LA/418/.03

Descripteur(s): *Marché du travail *Adéquation études-emploi *Accès à l'emploi *Enquête sur les sortants *Questionnaire *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Ce premier tome de Relance 1974 décrit la situation, face au marché du travail, des sortants de l'année scolaire 1972-1973 aux niveaux secondaire et collégial. Deux objectifs principaux: décrire le processus d'intégration au marché du travail des sortants - évaluer la situation du sortant sur le marché du travail, objectivement (salaire, travail, chômage, correspondance études-emploi) et subjectivement (appréciation de la formation scolaire en fonction de la situation de travail). Une analyse des données sur une base régionale est également fournie.

Les sortants de 22 cégeps et 17 collèges privés ainsi que les diplômés du secteur professionnel secondaire (long et court) ont fait l'objet de l'enquête. Au total, 10258 (89%) sortants du secondaire et 22150 (75%) sortants du collégial ont participé. Le questionnaire est reproduit en annexe de même que des informations sur la représentativité de l'échantillon et le mode de cueillette des données (envoi postal puis contact téléphonique).

Les sortants du secondaire sont désavantagés par apport à ceux du collégial face au marché du travail. Ils chôment davantage, leur travail correspond moins à leurs études et leurs salaires sont inférieurs. L'écart au niveau des indices de satisfaction est toutefois très mince. Une comparaison avec les résultats de Relance 1973 est effectuée. Un sommaire des résultats apparaît à la fin de chaque section.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170351

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉDUCATION ET EMPLOI **4-20**

RELANCE 1974

TOME 1

Les sortants des niveaux
secondaire et collégial pour l'année 1972-73
face au marché du travail

DIANE GAUMOND
DANIEL MONNIER

MAI 1974

28-1180

E D U Q 8170351

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉDUCATION ET EMPLOI **4-20**

RELANCE 1974

TOME 1

Les sortants des niveaux
secondaire et collégial pour l'année 1972-73
face au marché du travail

DIANE GAUMOND
DANIEL MONNIER

MAI 1974

28-1180

AVANT-PROPOS

"L'Opération-Relance" qui est reprise annuellement a été réalisée en 1974 au cours des mois de mars et d'avril.

Ce premier tome de "Relance 1974" décrit la situation, face au marché du travail, des sortants de l'année scolaire 1972-73 aux niveaux collégial et secondaire. Au collégial, tous les sortants (diplômés ou non) de 22 cegep et 17 collèges privés ont été contactés par la Relance 1974. Au niveau secondaire, seulement les diplômés du secteur professionnel (long et court) ont fait l'objet de l'enquête.

Une méprise lors de la constitution du fichier informatisé de la Relance 1974 a malheureusement restreint les clientèles que nous souhaitions toucher au collégial et au secondaire. Notamment, les sortants de sept cegep ont été éliminés de même que la plupart des sortants des écoles-témoins au secondaire (écoles choisies en fonction d'une analyse de la situation des sortants qui ne sont pas diplômés du secteur professionnel i.e. les diplômés et les non-diplômés du secteur général de même que les non-diplômés du secteur professionnel). Il est possible que cette amputation de clientèle modifie les données de certaines régions mais assez peu les données provinciales à en juger

par les similitudes des résultats de 1974 avec ceux produits par Relance 1973.

Un second tome de Relance 1974 paraîtra sous peu; il traitera de l'abandon et de la poursuite des études chez les sortants du niveau collégial.

La Relance 1975 est actuellement en chantier et le rapport des données devrait paraître dès l'automne.

Enfin, nous tenons à réitérer nos remerciements à nos collaborateurs immédiats, les membres du comité de la relance MM. H.P. Bordeleau, Louis Gadbois, Claude Gagnon et Georges Thibault de même qu'à Hélène Trudelle pour la dactylographie.

NOTE POUR UNE LECTURE RAPIDE

Le lecteur pressé peut obtenir une vue sur les faits saillants du document en lisant l'introduction, les résumés en page 29, 73, 117, 167, les synthèses régionales en page 96, 189, et la conclusion.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS I

LISTE DES TABLEAUX VII

LISTE DES GRAPHIQUES XI

LISTE DES CARTES XIII

INTRODUCTION 1

PREMIER CHAPITRE: Analyse de la situation des sortants de l'enseignement collégial 15

PARTIE A: Les données provinciales 15

1. Description du processus d'intégration des sortants du collégial au marché du travail 16

1.1. Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire 16

1.2. Evolution de la situation des sortants au cours de la période couverte par l'enquête 19

1.3. Démarches des sortants pour trouver leur premier emploi à temps plein 25

2. Evaluation générale de la situation des sortants de l'enseignement collégial 31

2.1. Evaluation des études 32

2.2. Chômage des sortants et non-correspondance "travail-études" 43

2.3. Suffisance de la préparation scolaire des sortants employés à temps plein 57

2.4. Salaire hebdomadaire des sortants au travail à temps plein 60

2.5. Satisfaction vis-à-vis de l'emploi occupé 69

PARTIE B: Les données régionales 77

DEUXIEME CHAPITRE: Analyse de la situation des sortants de l'enseignement secondaire 103

PARTIE A: Les données provinciales 105

1. Description du processus d'intégration des sortants du secondaire au marché du travail 105

1.1. Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire 105

1.2. Evolution de la situation des sortants au cours de la période couverte par l'enquête 107

1.3. Démarches des sortants pour trouver leur premier emploi à temps plein 113

2. Evaluation générale de la situation des sortants diplômés de l'enseignement professionnel au niveau secondaire 119

2.1. Evaluation des études 119

2.2. Chômage des sortants et non-correspondance "travail-études" 133

2.3. Suffisance de la préparation scolaire des sortants employés à temps plein 149

2.4. Salaire hebdomadaire des sortants au travail à temps plein 152

2.5. Satisfaction vis-à-vis de l'emploi actuel 163

PARTIE B: Les données régionales 171

CONCLUSION 195

LES ANNEXES 207

Annexe A — Représentativité du fichier de la Relance par rapport aux statistiques de l'enseignement 209

Annexe B — Mode de cueillette des données 221

Annexe C — Questionnaire Relance 1974 224

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Distributions comparées des inscrits au fichier de la Relance 1974 et des répondants au questionnaire (niveau secondaire).

Tableau 2: Distributions comparées des inscrits au fichier de la Relance 1974 et des répondants au questionnaire (niveau collégial).

Niveau collégial

Tableau 3: Situation au moment de répondre au questionnaire selon le statut scolaire.

Tableau 4: Motif principal de l'inactivité des sortants selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 5: Situation des sortants en juillet selon le statut scolaire.

Tableau 6: Situation des sortants en octobre selon le statut scolaire.

Tableau 7: Période de l'année où les sortants ont trouvé leur premier emploi à temps plein selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 8: Nombre d'employeurs rencontrés personnellement par les sortants avant de trouver leur premier emploi selon le statut scolaire.

Tableau 9: Nombre de semaines chômées par les sortants selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 10: Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire des sortants au travail selon le statut scolaire.

Tableau 11: Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 12: Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi.

Tableau 13: Intention des sortants travaillant à temps plein de conserver leur emploi selon le statut scolaire.

Tableau 14: Proportion des diplômés du secteur professionnel au collégial satisfaits de leurs études de 1972-73 selon le secteur d'études et la région.

Tableau 15: Taux de chômage des diplômés du professionnel au collégial selon le secteur d'études et la région.

Tableau 16: Non-correspondance du travail aux études chez les diplômés du professionnel du niveau collégial travaillant à temps plein, selon le secteur d'études et la région.

Tableau 17: Salaire hebdomadaire médian des diplômés du professionnel au collégial selon le secteur d'études et la région.

Niveau secondaire

Tableau 18: Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire selon le statut scolaire.

Tableau 19: Motif principal de l'inactivité des sortants selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 20: Situation des sortants en juillet selon le statut scolaire.

Tableau 21: Situation des sortants en octobre selon le statut scolaire.

Tableau 22: Période de l'année où les sortants ont trouvé leur premier emploi à temps plein selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 23: Nombre d'employeurs rencontrés personnellement par les sortants avant de trouver leur premier emploi selon le statut scolaire.

Tableau 24: Nombre de semaines chômées par les sortants selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 25: Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire des sortants au travail selon le statut scolaire.

Tableau 26: Salaire hebdomadaire des sortants au travail à temps plein selon le statut scolaire et le sexe.

Tableau 27: Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi.

Tableau 28: Intention des sortants au travail à temps plein de conserver leur emploi selon le statut scolaire.

Tableau 29: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon la région (diplômés du professionnel long seulement).

Tableau 30: Taux de chômage des diplômés du professionnel long selon la région.

Tableau 31: Non-correspondance du travail aux études faites chez les sortants diplômés du professionnel long selon la région.

Tableau 32: Salaire hebdomadaire médian des sortants diplômés du professionnel long selon la région.

Tableau 33: Comparaison de la situation des diplômés du professionnel des niveaux secondaire et collégial.

Tableau 34: Comparaison de certaines données de la Relance 1974 avec celles de la Relance 1973.

Tableau 35: Comparaison de certaines données de la Relance 1974 avec celles de la Relance 1973.

Tableau 36: Comparaison du fichier de la Relance au secondaire avec les statistiques de l'enseignement secondaire.

Tableau 37: Comparaison du fichier de la Relance au collégial avec les statistiques de l'enseignement collégial.

LISTE DES GRAPHIQUES

Niveau collégial

Graphique 1: Façon de trouver le premier emploi à temps plein selon le statut scolaire.

Graphique 2: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire et le sexe.

Graphique 3: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme d'études suivi.

Graphique 4: Raison principale de l'insatisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire.

Graphique 5: Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le statut scolaire et le sexe.

Graphique 6: Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi.

Graphique 7: Proportion des sortants travaillant à temps plein dans leur spécialité qui considèrent leur préparation scolaire suffisante pour occuper leur emploi actuel selon le statut scolaire.

Graphique 8: Satisfaction vis-à-vis l'emploi actuel selon le statut scolaire et le sexe.

Niveau secondaire

Graphique 9: Façon de trouver le premier emploi à temps plein selon le statut scolaire.

Graphique 10: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire et le sexe.

Graphique 11: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement).

Graphique 12: Raison principale de l'insatisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire.

Graphique 13: Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le statut scolaire et le sexe.

Graphique 14: Taux de chômage et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement).

Graphique 15: Proportion des sortants travaillant à temps plein dans leur spécialité qui considèrent leur préparation scolaire suffisante pour occuper leur emploi actuel selon le statut scolaire.

Graphique 16: Satisfaction vis-à-vis de l'emploi actuel selon le statut scolaire et le sexe.

LISTE DES CARTES

Niveau collégial

Carte 1: Proportion des sortants du collégial (sur le marché du travail) satisfaits de leurs études effectuées en 1972-1973 selon la région.

Carte 2: Taux de chômage des sortants du collégial selon la région.

Carte 3: Non-correspondance du travail aux études faites l'année précédente (1972-73) par les diplômés du professionnel au collégial selon la région.

Carte 4: Salaire hebdomadaire médian des sortants du niveau collégial travaillant à temps plein selon la région.

Carte 5: Proportion des sortants diplômés du professionnel au collégial, travaillant à temps plein dans leur spécialité, qui considèrent leur préparation scolaire suffisante pour occuper leur emploi actuel selon la région.

Carte 6: Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire chez les diplômés du professionnel du collégial travaillant à temps plein dans leur spécialité selon la région.

Carte 7: Motif principal d'insatisfaction des études faites l'année précédente selon la région.

Niveau secondaire

Carte 8: Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon la région (diplômés du professionnel long et court).

Carte 9: Taux de chômage des sortants du professionnel long et court selon la région.

Carte 10: Non-correspondance du travail aux études faites chez les sortants diplômés du professionnel long et court selon la région.

Carte 11: Salaire hebdomadaire médian des sortants diplômés du professionnel long et court selon la région.

Carte 12: Raison principale de l'insuffisance de la préparation scolaire des diplômés du professionnel long et court travaillant à temps plein dans leur spécialité selon la région.

Carte 13: Motif principal de l'insatisfaction vis-à-vis des études faites en 1972-73 selon la région (diplômés du professionnel long et court).

INTRODUCTION

DESCRIPTION DE LA RELANCE 1974

Le questionnaire Relance 1974 a été appliqué auprès des sortants de l'enseignement collégial et de l'enseignement secondaire de 1972-73 en mars et avril 1974. Cette enquête est une réplique de la Relance 1973 (1), l'Opération-Relance étant une opération annuelle.

L'objectif général de cette opération est de fournir aux responsables de l'organisation scolaire et de l'orientation des étudiants, une évaluation de la situation des sortants qui se dirigent vers le marché du travail ou qui poursuivent des études à un niveau supérieur.

Nous traitons dans cette introduction des objectifs spécifiques de la Relance 1974, des clientèles touchées par cette opération, de la terminologie utilisée, des limites de l'enquête et de la structure du présent document.

---

(1) Cf Relance 1973, TOME 1; Les sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1971-72 face au marché du travail par Diane Gaumond et Daniel Monnier. Documents Education et Emploi, 4-14, novembre 1973.

Relance 1973, TOME 2; Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1971-72 par Diane Gaumond et Daniel Monnier. Documents Education et Emploi, 4-16, octobre 1974.

1. Les objectifs de la Relance 1974

Ces objectifs concernent des clientèles diverses.

1.1. Objectifs concernant les étudiants

. Décrire la situation des diplômés du secteur général, au collégial (1), pour vérifier si ces diplômés sont contrariés dans le choix de leurs études.

1.2. Objectifs concernant les abandons scolaires (2)

. Quantifier statistiquement les abandons scolaires au collégial.

. Etablir les circonstances et les causes responsables de l'abandon des études.

1.3. Objectifs concernant les sortants (incluant diplômés et abandons) du système scolaire

. Décrire le processus d'intégration au marché du travail (historique) des sortants du système scolaire.

---

(1) Nous ne pouvons réaliser les objectifs 1.1. et 1.2. au niveau secondaire à cause de l'élimination accidentelle des écoles-témoins sur le fichier relance (voir avant-propos)

(2) Nous utilisons le terme "abandon scolaire" pour traduire "dropout"

. Evaluer la situation du sortant sur le marché du travail:

objectivement (salaire, travail, chômage, correspondance de l'emploi aux études faites)

subjectivement (appréciation, par le répondant, de la formation scolaire reçue en fonction de sa situation de travail)

Le présent rapport (TOME I) ne présente une analyse qu'en fonction des objectifs de la clientèle mentionnée en 1.3., i.e. les sortants du système scolaire. Le TOME II, qui paraîtra un peu plus tard, traitera des objectifs propres aux clientèles 1.1. et 1.2. (étudiants et abandons scolaires).

2. Les clientèles de la Relance 1974

2.1. Définitions des clientèles

La Relance 1974 ne touche pas tout à fait les mêmes clientèles au secondaire et au collégial.

Au secondaire:

Tous les diplômés de l'enseignement professionnel court et long (établissements publics français) (environ 15,000 individus en juin 1973).

Au collégial:

Tous les sortants, diplômés et non-diplômés (abandons scolaires), à tous les degrés des secteurs général et professionnel publics ou privés du Québec (29,000 individus pour les 22 cegep et 17 collèges privés touchés).

2.2. Statistiques sur les répondants à la Relance 1974

Une proportion supérieure des sortants du secondaire ont répondu au questionnaire de la Relance 1974 soit 10,258 sur 11,513 (89%) comparativement à 22,150 sur 29,393 (75%) pour les sortants du collégial.

Les tableaux 1 et 2 nous permettent de constater que les distributions des répondants (selon le sexe, le secteur d'études, le diplôme ou non, la région) ne diffèrent pas beaucoup des distributions des sortants inscrits au fichier de la Relance 1974.

Au secondaire:

On ne constate qu'une variation négligeable des proportions selon les variables présentées.

Au collégial:

Il existe de légères différences pour les répartitions selon le diplôme et la région. Les diplômés ont répondu dans une proportion de 2% plus élevée par rapport à leur

TABLEAU 1

NIVEAU SECONDAIRE

Distributions comparées des inscrits au fichier de la Relance 1974 et des répondants au questionnaire

	Variables indépendantes	Inscrits au fichier	Répondants au questionnaire
SEXE	Masculin	44.0%	43.0%
	Féminin	56.0%	57.0%
	Nombre total	(11,513)	(10,258)
SECTEUR	Professionnel court	12.8%	12.3%
	Professionnel long	87.2%	87.7%
	Nombre total	(11,513)	(10,258)
DIPLOME	Diplômés	100.0%	100.0%
	Non-diplômés	-	-
	Nombre total	(11,513)	(10,258)
REGION	1 BSL / Gaspésie	6.3%	6.1%
	2 Saguenay / Lac St-Jean	4.7%	4.6%
	3 Québec	29.7%	30.4%
	4 Trois-Rivières	10.6%	10.8%
	5 Cantons de l'est	5.3%	5.3%
	6a Montréal (périphérie)	20.5%	20.5%
	6b Ile de Montréal	16.7%	16.3%
	7 Outaouais	2.1%	2.0%
	8 Nord-Ouest	3.0%	2.8%
	9 Côte-Nord	1.2%	1.1%
	PROVINCE	(11,513)	(10,258)

TABLEAU 2

NIVEAU COLLEGIAL

Distributions comparées des inscrits au fichier de la Relance 1974 et les répondants au questionnaire

	Variables indépendantes	Inscrits au fichier	Répondants au questionnaire
SEXE	Masculin	58.0%	57.4%
	Féminin	42.0%	42.6%
	Nombre total	(29,373)	(22,150)
SECTEUR	Général	56.5%	57.0%
	Professionnel	43.5%	43.0%
	Nombre total	(29,373)	(22,150)
DIPLOME	Diplômés	38.0%	40.0%
	Non-diplômés	62.0%	60.0%
	Nombre total	(29,373)	(22,150)
REGION	1 BSL / Gaspésie	2.8%	3.1%
	2 Saguenay / Lac St-Jean	11.7%	12.2%
	3 Québec	19.8%	21.1%
	4 Trois-Rivières	7.8%	8.5%
	5 Cantons de l'est	6.3%	6.8%
	6a Montréal (périphérie)	15.5%	16.6%
	6b Ile de Montréal	29.0%	24.6%
	7 Outaouais	2.9%	3.1%
	8 Nord-Ouest	3.0%	2.9%
	9 Côte Nord	1.1%	1.1%
	PROVINCE	(29,373)	(22,150)

répartition proportionnelle au fichier. Au plan régional, les répondants de l'Ile de Montréal sont sous-représentés de 4.4% par rapport au fichier.

On peut conclure que selon les variables considérées, l'ensemble des répondants des deux niveaux scolaires sont très représentatifs des populations inscrites au fichier de la Relance. Pour ce qui est de la représentativité de ce fichier par rapport aux statistiques de l'enseignement, nous en traiterons en annexe.

3. La terminologie utilisée dans "Relance 1974"

Il est important au début de ce rapport de définir quelques-uns des termes que nous utilisons pour désigner les sous-groupes de répondants à l'enquête. Les critères de définition de ces divers sous-groupes se retrouvent pour la plupart dans le questionnaire (annexe C) qui a servi à la cueillette des données.

Les divers sous-groupes (1) considérés par la relance au niveau secondaire et au niveau collégial se définissent comme ceci:

---

(1) Les diagrammes présentés (pages 10-11) ne subdivisent que le groupe des "sortants" qui fait l'objet du présent tome de "Relance 1974".

(1) Les étudiants: Si l'on se réfère à la question No 12, les étudiants sont des informateurs qui étaient principalement aux études ou, plus précisément, qui suivaient 12 heures de cours ou plus par semaine, au moment de répondre au questionnaire (mars ou avril 74).

(2) Les sortants: Ce sous-groupe se définit à l'inverse du précédent, i.e. des informateurs qui ne suivaient pas au moins 12 heures de cours par semaine et qui étaient précisément ou au travail ou en chômage ou hors de la main-d'oeuvre active au moment de répondre au questionnaire.

Les sortants pouvaient donc poursuivre des études à temps partiel. soit moins de 12 heures de cours par semaine.

(3) et (4) Les diplômés et les non-diplômés: Parmi les sortants certains étaient diplômés, i.e. qu'ils détenaient selon leur niveau d'études en 1972-73, soit un "certificat d'études secondaires", soit un "diplôme d'études collégiales" décerné par le ministère de l'Education et enregistré sur les fichiers du SIMEQ (1). Dans notre analyse nous considérons également le secteur d'études des sortants, nous aurons donc des diplômés du secteur général et des diplômés du secteur professionnel.

---

(1) Service d'informatique du ministère de l'Education.

Les sortants non-diplômés (collégial seulement) avaient abandonné leurs études sans avoir obtenu de diplôme (D.E.C. en 1972-73). Ici aussi nous distinguerons les non-diplômés du secteur général et les non-diplômés du secteur professionnel.

(5) (6) (7) (8) Les sous-groupes "travailleurs à temps plein", "travailleurs à temps partiel", "inactifs" et "chômeurs" correspondent aux quatre catégories de la question 25 du questionnaire.

Les travailleurs à temps plein occupaient un emploi de 30 heures et plus par semaine au moment de répondre au questionnaire.

Les travailleurs à temps partiel occupaient un emploi de moins de 30 heures par semaine.

Les inactifs ne travaillaient pas et ne cherchaient pas de travail.

Les chômeurs ne travaillaient pas mais cherchaient du travail.

4. Les limites de l'étude

Malgré nos efforts pour éliminer le plus de lacunes possibles de la Relance 1974, nous y relevons quelques points faibles.

Diagramme des principaux sous-groupes
de la Relance 1974

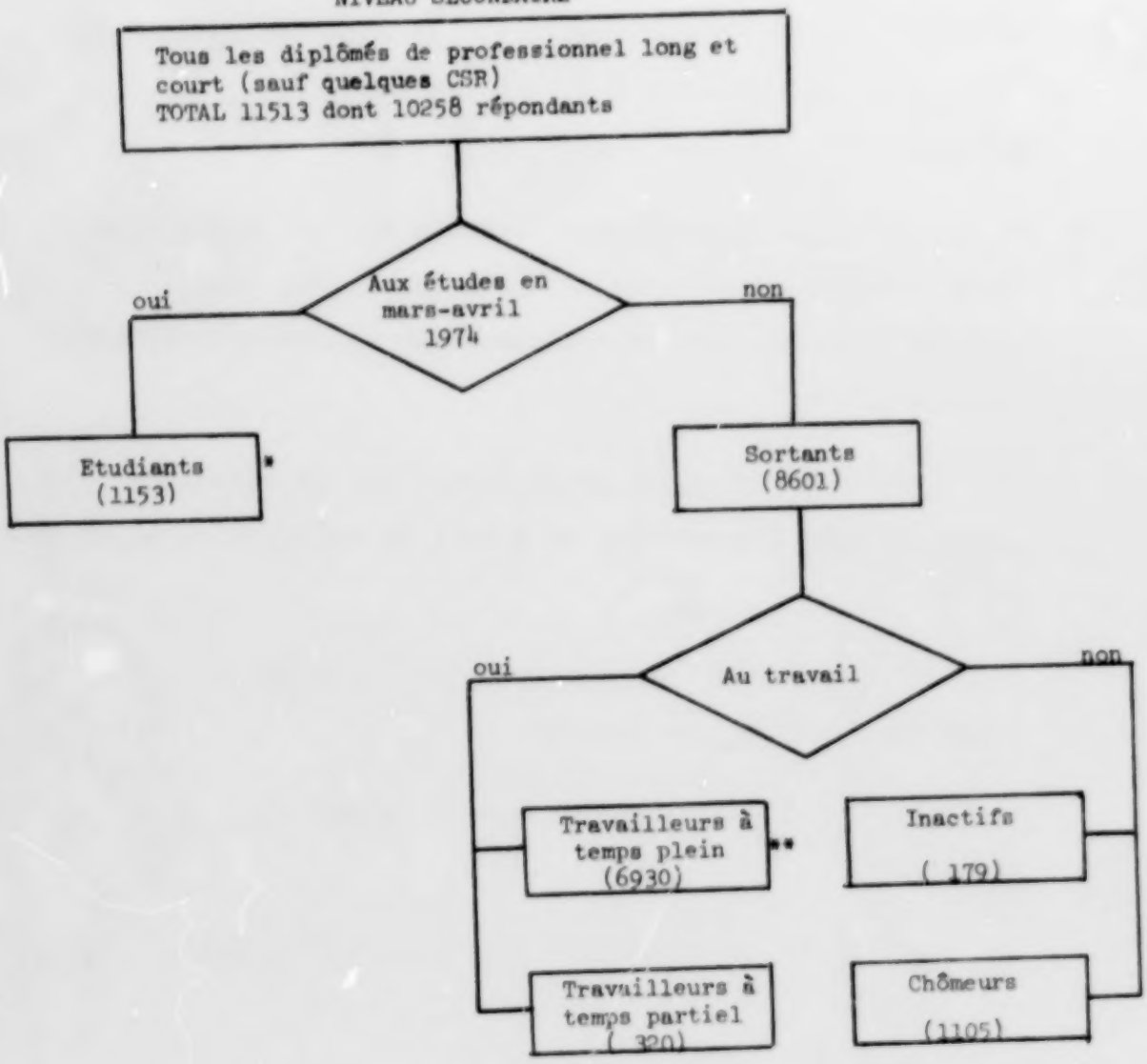

* 1153 étudiants + 8601 sortants + 504 rejets = 10258 répondants

** 6930 travailleurs à temps plein + 320 travailleurs à temps partiel + 1105 chômeurs + 179 inactifs + 67 rejets = 8601 sortants

Diagramme des principaux sous-groupes

de la Relance 1974

NIVEAU COLLEGIAL

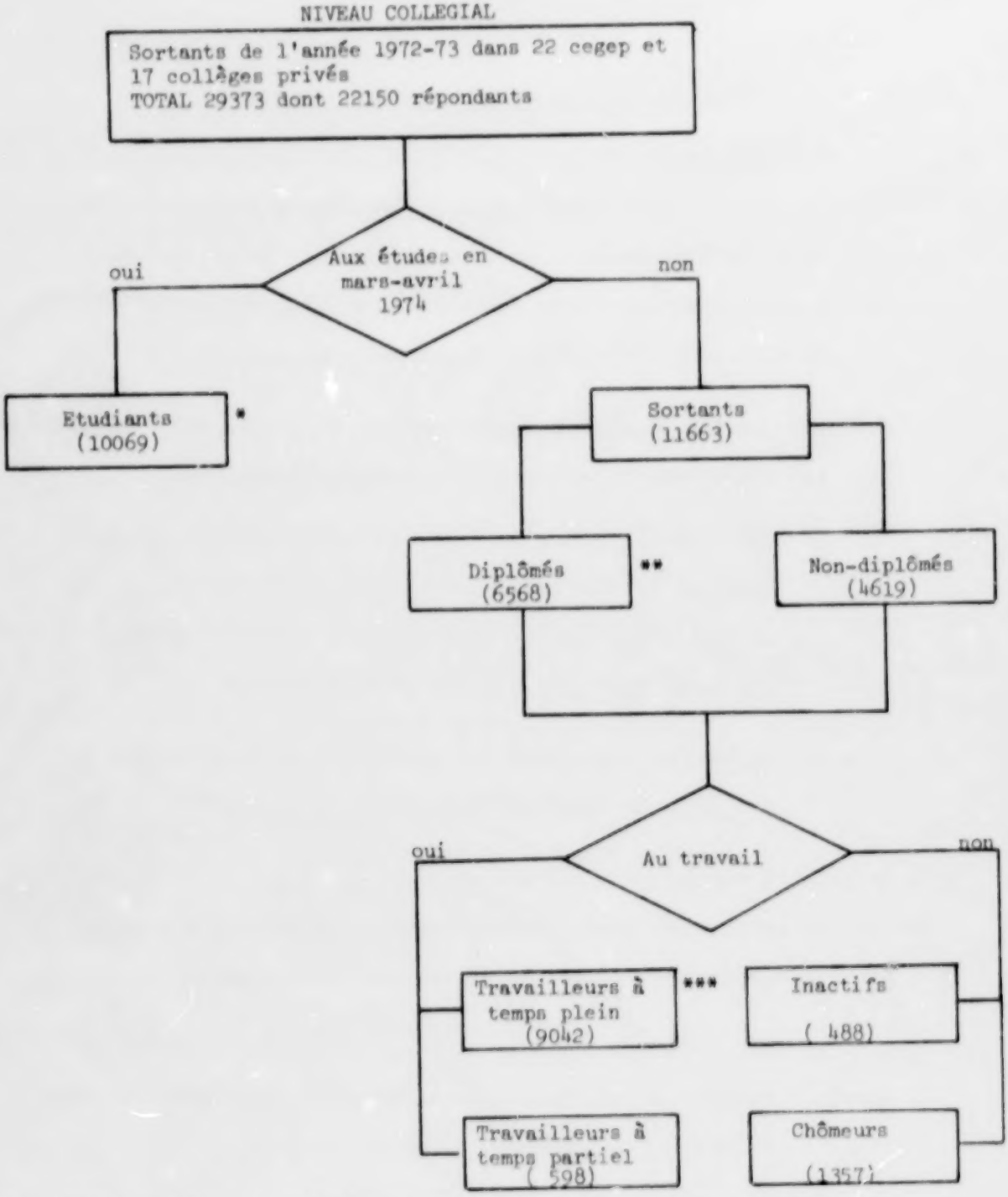

* 10069 étudiants + 11663 sortants + 418 rejets = 22150 répondants

** 6568 diplômés + 4619 non-diplômés + 476 rejets = 11663 sortants
Voir note (1) page 17.

*** 9042 travailleurs à temps plein + 598 travailleurs à temps partiel + 488 inactifs + 1357 chômeurs + 178 rejets = 11663 sortants

4.1. Exclusion de certaines clientèles scolaires:

Au collégial:

Le lecteur constatera qu'il manque quelques institutions importantes dans la liste des institutions collégiales dont les sortants ont été contactés pour répondre à l'enquête (voir annexe A, tableau 38).

Les sortants de ces institutions n'ont pu être considérés pour l'une ou l'autre des raisons suivantes:

- une erreur technique lors de la constitution du fichier de la "Relance" a conduit à l'élimination de dix institutions collégiales (dont 7 cegep) qui devaient normalement être retenues

- certaines institutions procédaient elles-mêmes à une relance semblable à celle du ministère et on ne voulait pas faire double emploi

- certaines institutions sont trop récentes et ne produisent pas ou presque pas de sortants

- les fichiers d'inscriptions et de diplômés de certaines institutions n'étaient pas utilisables (non à jour)

Au secondaire:

a) Les sortants diplômés du secteur professionnel (long et court) de quelques CSR (voir liste annexe A) n'ont pas fait l'objet de la Relance 1974 parce qu'ils avaient été relancés par leurs autorités scolaires locales.

b) Nous souhaitions toucher aussi les non-diplômés du secteur professionnel, les diplômés et les non-diplômés du secteur général de quelques écoles-témoins mais la majorité de ces institutions ayant été éliminées accidentellement sur le fichier informatisé de la relance, nous ne fournirons aucune donnée sur ces clientèles.

5. Structure du document

Le présent tome de "Relance 1974" se divise en deux chapitres. Le premier analyse la situation des sortants de l'enseignement collégial et le second traite de la situation des sortants de l'enseignement secondaire.

La structure de ces deux chapitres est identique. On subdivise l'analyse en deux parties:

A- Les données provinciales

B- Les données régionales

Les données provinciales comprennent d'une part, la description du processus d'intégration des sortants au marché du travail et d'autre part, l'évaluation générale de la situation de ces sortants.

Les données régionales sont moins détaillées. Cette partie présente les différence significatives entre les régions et la Province et une synthèse de la situation générale des sortants selon les régions.

En annexe nous présentons:

A- l'étude sur la représentativité du fichier de la Relance par rapport aux statistiques de l'enseignement.

B- le mode de cueillette des données.

C- le questionnaire.

PREMIER CHAPITRE

ANALYSE DE LA SITUATION DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT COLLEGIAL

Ce chapitre du document est divisé en deux parties:

A- Les données provinciales

B- Les données régionales

L'analyse des données provinciales sera plus élaborée que celle des données régionales. Nous ne considérons que quelques variables-indices pour mener notre analyse régionale.

PARTIE A- LES DONNEES PROVINCIALES

Fidèles aux objectifs de la Relance 1974 que nous avons présentés dans notre introduction, nous divisons cette partie comme suit:

1. Description du processus d'intégration des sortants du collégial au marché du travail.

2. Evaluation générale de la situation des sortants du collégial sur le marché du travail.

1. DESCRIPTION DU PROCESSUS D'INTEGRATION DES SORTANTS DU COLLEGIAL AU MARCHE DU TRAVAIL

Avant de décrire le processus d'intégration des sortants au marché du travail, nous présentons d'abord leur situation au moment de répondre au questionnaire de la Relance 1974 (mars ou avril 1974).

1.1. Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire (1)

Le tableau 3 montre que 83% des 11,663 sortants du collégial étaient au travail, soit à temps plein (30 heures et plus par semaine), soit à temps partiel (moins de 30 heures par semaine). Les autres étaient sans travail, soit 12% chômeurs, 4% inactifs et 1% non-répondants.

Selon le statut scolaire

Le taux de chômage des diplômés du professionnel (6%) est bien inférieur à celui des autres groupes; il est de 13% pour les non-diplômés du professionnel, 15% pour les diplômés du général et 18% pour les non-diplômés du général. Les sortants du général chôment donc davantage par rapport à ceux du secteur professionnel. De plus, on ne compte que 1% d'inactifs chez les diplômés du professionnel.

---

(1) Mars ou avril 1974.

TABLEAU 3

NIVEAU COLLEGIAL

Situation au moment de répondre au questionnaire selon le statut scolaire (1)

Statut scolaire / Situation en mars ou avril	Gén. dipl.	Gén. non-dipl.	Prof. dipl.	Prof. non-dipl.	TOTAL
Au travail	77%	74%	93%	81%	83%
En chômage	15%	18%	6%	13%	12%
Inactif	7%	7%	1%	5%	4%
Non-répondant	1%	1%	0%	1%	1%
TOTAL	100% (1856)	100% (2217)	100% (4712)	100% (2402)	100% (11663)*

* Ce total inclut 476 rejets selon le statut scolaire.

Le cas des inactifs mérite qu'on s'intéresse aux motifs de leur inactivité. Par exemple, pourquoi des jeunes qui viennent de sortir de l'école demeurent-ils hors de la main-d'oeuvre active?

On constate dans la colonne "total" du tableau 4 que le motif d'inactivité le plus courant est l'obligation ou le désir de rester au foyer (29%). Ce motif est évoqué davantage par les filles (47%) que par les garçons (1%). Dans la plupart

(1) Dans notre analyse des sortants du système scolaire le renseignement "diplômé ou non" provient du questionnaire et l'on retrouve 56% de diplômés sortants. Si nous puisons le même renseignement au fichier du MEQ (c'est le cas au tableau 2) la proportion de diplômés est de 40%. Le premier pourcentage correspond certainement mieux à la réalité car plus à jour.

TABLEAU 4

NIVEAU COLLEGIAL

Motif principal de l'inactivité des sortants selon le statut scolaire et le sexe

Statut scolaire et sexe / Motif de l'inactivité	Gén. dipl.	Gén. n-dipl.	Prof. dipl.	Prof. n-dipl.	TOTAL	Masc.	Fém.
Reste au foyer	22%	27%	30%	37%	29%	1%	45%
Maladie, accident	7%	6%	8%	9%	7%	12%	5%
Retour prochain aux études	15%	12%	2%	18%	13%	18%	10%
Ne sert à rien de chercher et pas besoin de travailler	3%	3%	0%	2%	2%	2%	2%
Rappel prochain de l'employeur	9%	5%	6%	4%	6%	12%	3%
Expériences personnelles	23%	18%	20%	11%	17%	25%	12%
Aucune de ces raisons	8%	6%	12%	6%	7%	12%	5%
Non-répondant	13%	23%	22%	13%	19%	18%	18%
TOTAL	100% (106)	100% (131)	100% (50)	100% (101)	100% (404)*	100% (147)	100% (257)

* Ce total inclut 16 rejets selon le statut scolaire.

des cas il s'agit probablement de femmes nouvellement mariées qui "tiennent maison".

Les deux autres raisons importantes sont le retour prochain aux études (13%) et les expériences personnelles (17%). Les sous-groupes qui se différencient le plus en ce qui concerne ces raisons sont: les diplômés du secteur professionnel (2% seulement projettent un retour prochain aux études), les non-diplômés du même secteur et les filles qui ne mentionnent les expériences personnelles que dans 11% et 12% des cas respectivement.

En résumé, nous constatons que 12% des sortants de l'enseignement collégial étaient en chômage au moment de l'enquête et que la situation des sortants du secteur général se différencient beaucoup de celle des sortants du secteur professionnel. Quant aux inactifs, on les retrouve principalement parmi les filles qui restent au foyer.

1.2. Evolution de la situation des sortants au cours de la période couverte par l'enquête

Pour la plupart des répondants, la période couverte par l'enquête fut de 8 ou 9 mois soit de juillet à mars ou avril inclusivement. Nous pouvons nous demander à quel moment la répartition des sortants entre les trois catégories complémentaires (travailleurs, chômeurs, inactifs) se

stabilise et à quel moment de la période couverte les sortants ont obtenu leur premier emploi à temps plein?

1.2.1 Situation des sortants en juillet et en octobre 1973

En nous servant des tableaux 5 et 6 présentés plus loin, nous pouvons composer la grille comparative suivante:

	Juillet 73	Octobre 73	Janvier, février 74
Aux études	3%	9%	-
Au travail	77%	75%	83%
En chômage	12%	10%	12%
Inactif	7%	4%	4%
Non-répondant	1%	2%	1%

Le facteur le plus déterminant de l'évolution de la situation des sortants est sans doute le retour aux études à l'automne (6% de plus qu'en juillet), et la réintégration de ces étudiants au marché du travail en mars et avril 74 qui hausse la proportion des travailleurs à 83% et celle des chômeurs à 12%.

TABLEAU 5

NIVEAU COLLEGIAL

Situation des sortants en juillet
selon le statut scolaire

Statut scolaire / Situation en juillet	Gén. dipl.	Gén. non-dipl.	Prof. dipl.	Prof. non-dipl.	TOTAL
Aux études	7%	2%	3%	1%	3%
Au travail	71%	73%	81%	79%	77%
En chômage	12%	12%	12%	12%	12%
Inactif	9%	12%	4%	7%	7%
Non-répondant	1%	1%	-	1%	1%
TOTAL	100% (1614)	100% (1812)	100% (4238)	100% (2013)	100% (10103)*

* Ce total inclut 426 rejets selon le statut scolaire.

Selon le statut scolaire

Le tableau 6 démontre que, proportionnellement, ce sont surtout les diplômés du général qui étaient de retour aux études en octobre (20%) et qui sont venus sur le marché du travail au début de 1974.

TABLEAU 6

NIVEAU COLLEGIAL

Situation des sortants en octobre
selon le statut scolaire

Situation en octobre \ Statut scolaire	Gén. dipl.	Gén. non-dipl.	Prof. dipl.	Prof. non-dipl.	TOTAL
Aux études	20%	10%	4%	5%	9%
Au travail	60%	66%	85%	76%	75%
En chômage	12%	14%	3%	11%	10%
Inactif	6%	8%	1%	5%	4%
Non-répondant	2%	2%	2%	3%	2%
TOTAL	100% (1614)	100% (1812)	100% (4238)	100% (2013)	100% (10103)*

* Ce total inclut 426 rejets selon le statut scolaire.

1.2.2 Le moment du premier emploi à temps plein

Pour compléter l'étude de l'évolution de la situation des sortants sur le marché du travail, il est intéressant de connaître à quel moment de la période considérée (juillet 1973 jusqu'au-delà du 1er janvier 1974) la plupart des sortants du collégial ont obtenu leur premier emploi à temps plein (30 heures et plus par semaine).

La colonne "total" du tableau 7 révèle que 54% des sortants ont trouvé leur premier emploi avant juin 1973 et que 23% ont fait de même en juin et juillet 1973. Donc, dès le mois de juillet, 77% des sortants avaient déniché un emploi à temps plein. On constate que seulement 6% ont dû attendre les mois d'octobre et de novembre avant de trouver leur premier emploi. Le cycle d'intégration des sortants de l'année scolaire 1972-73 se termine donc aux mois d'octobre et de novembre 73. Les sortants qui trouvent leur premier emploi après cette date se recrutent probablement parmi ceux qui s'étaient engagés dans des études à l'automne 1973.

Selon le statut scolaire

Si on tient compte du statut scolaire des sortants, il est intéressant de constater que les non-diplômés sont les plus nombreux à se trouver un emploi avant juin (55% vs 47% chez les sortants du général et 63% vs 52% chez les sortants du professionnel). Il est évident que plusieurs non-diplômés cessent leurs études avant les diplômés et qu'ils sollicitent un emploi sur le marché avant ces derniers. On peut cependant se demander si les non-diplômés qui abandonnent leurs études avant la fin de l'année scolaire, ne le font pas

TABLEAU 7

NIVEAU COLLEGIAL

Période de l'année où les sortants ont trouvé leur premier emploi à temps plein selon le statut scolaire et le sexe

Statut scolaire et sexe / Période de l'année	Gén. dipl.	Gén. n-dipl.	Prof. dipl.	Prof. n-dipl.	TOTAL	Masc.	Fém.
Avant juin 73	47%	55%	52%	63%	54%	61%	46%
Juin, juillet 73	24%	18%	28%	17%	23%	19%	28%
Août, septembre 73	12%	11%	11%	10%	11%	9%	13%
Octobre, novembre 73	9%	8%	5%	5%	6%	5%	8%
Après novembre 73	6%	5%	2%	2%	4%	4%	2%
Non-répondant	2%	3%	2%	3%	2%	2%	3%
TOTAL	100% (1314)	100% (1515)	100% (3928)	100% (1791)	100% (8830)*	100% (4976)	100% (3854)

* Ce total inclut 282 rejets selon le statut scolaire.

sciemment pour profiter d'une concurrence moins forte à ce moment de l'année.

Selon le sexe

Une proportion supérieure de garçons se trouvent un emploi à temps plein avant juin (61% vs 46% chez

les filles). Les garçons sont donc plus empressés que les filles de se trouver un emploi. Il est possible qu'ils sacrifient davantage que celles-ci l'obtention d'un diplôme à l'obtention d'un emploi.

Donc le fait d'être, d'une part un non-diplômé, et d'autre part un garçon, favorise le désir de se trouver un emploi le plus tôt possible.

1.3. Démarches des sortants pour trouver leur premier emploi à temps plein

Nous entendons d'abord par "démarches", le nombre d'employeurs que le sortant a rencontrés personnellement (entrevue) avant de trouver son premier emploi et ensuite, la façon, ou le contact intermédiaire, qui lui a permis de rencontrer l'employeur qui l'a finalement engagé.

1.3.1 Le nombre d'employeurs rencontrés personnellement par le sortant avant de trouver son premier emploi à temps plein

Au tableau 8, on voit que la majorité des sortants (56%) acceptent un emploi après avoir rencontré personnellement un premier employeur. Seulement 16% des sortants ont rencontré 4 employeurs ou plus avant d'accepter un emploi.

TABLEAU 8

Nombre d'employeurs rencontrés personnellement par les sortants avant de trouver leur premier emploi selon le statut scolaire

Nombre d'employeurs rencontrés / Statut scolaire	Gén. dipl.	Gén. non-dipl.	Prof. dipl.	Prof. non-dipl.	TOTAL
1 seulement	64%	66%	47%	60%	56%
2 ou 3	22%	21%	32%	24%	26%
4 ou 5	5%	5%	11%	6%	8%
6 et +	6%	4%	9%	8%	8%
Non-répondant	3%	4%	1%	2%	2%
TOTAL	100% (1314)	100% (1515)	100% (3928)	100% (1791)	100% (8830)*

* Ce total inclut 282 rejets selon le statut scolaire.

Selon le statut scolaire

Les sortants des études professionnelles et particulièrement les diplômés établissent sensiblement plus de contacts personnels avec les employeurs avant d'accepter leur premier emploi. Ces données illustrent probablement l'influence des bureaux de placement des cegep qui invitent les employeurs à venir rencontrer les sortants des cours techniques.

1.3.2 La façon utilisée par le sortant pour trouver son premier emploi à temps plein

Ce sont la démarche personnelle auprès des employeurs (43%) et la sollicitation de l'aide des proches (22%) qui s'avèrent les moyens les plus efficaces de se trouver un emploi (voir graphique 1).

Les bureaux de placement (10%) et l'aide de l'école (8%) (qui se confond souvent avec l'assistance du bureau de placement de l'école) jouent vraiment un rôle secondaire auprès des sortants en quête d'emplois.

Selon le statut scolaire

Ce sont les diplômés du professionnel qui se différencient le plus des autres sous-groupes. Ils confirment ici ce que nous avons déjà dit à leur égard, soit qu'ils ont davantage de contacts personnels avec les employeurs (50%) avant d'accepter leur premier emploi. De plus, ils reçoivent l'aide de leur école dans une plus grande proportion (15%) que les autres sous-groupes.

GRAPHIQUE 1

NIVEAU COLLEGIAL

Façon de trouver le premier emploi à temps plein selon le statut scolaire

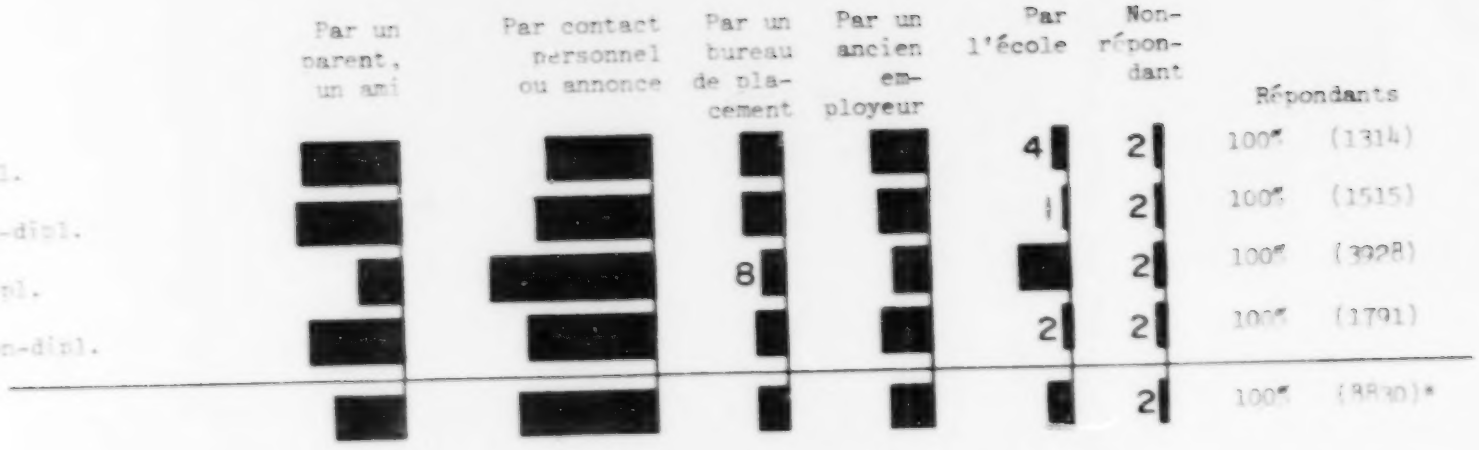

* Ce total inclut 282 rejets selon le statut scolaire

RESUME DE LA SECTION 1

DESCRIPTION DU PROCESSUS D'INTEGRATION DES SORTANTS DU COLLEGIAL AU MARCHE DU TRAVAIL

- 83% des sortants étaient au travail au moment de répondre au questionnaire (mars ou avril 74). Cette proportion varie selon les sous-groupes de sortants

Prof. dipl.	93%
Prof. non-dipl.	81%
Gén. dipl.	77%
Gén. non-dipl.	74%

- Ce sont surtout les filles qui ne s'intègrent pas à la main-d'oeuvre active; 45% des inactive demeurent au foyer.

- Dès juillet, 77% des sortants avaient trouvé un premier emploi à temps plein. Les non-diplômés et les garçons dénichent un emploi plus tôt que les autres groupes.

- Sauf les diplômés du professionnel, la majorité des sortants (56%) acceptent leur premier emploi à temps plein après n'avoir rencontré qu'un seul employeur.

- Seulement 10% des sortants ont trouvé leur premier emploi à temps plein par l'intermédiaire d'un bureau de placement.

2. EVALUATION GENERALE DE LA SITUATION DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT COLLEGIAL

Tel qu'indiqué en introduction, nous aurons recours aux facteurs suivants pour évaluer la situation des sortants: satisfaction vis-à-vis des études, chômage, non-correspondance travail-études, suffisance de préparation scolaire, salaire hebdomadaire et satisfaction retirée de l'emploi actuel.

L'analyse de ces facteurs se fera en fonction de trois variables principales, soit: le statut scolaire, le sexe et le programme suivi l'année précédente. On ne tiendra compte de la dernière variable que pour les sortants des spécialités professionnelles (1).

Pour "les techniques les plus populeuses" i.e. celles où au moins 20 diplômés ont répondu à notre questionnaire, nous présentons des diagrammes en bâtonnets qui facilitent la comparaison. Pour les techniques où nous avons moins de 20 répondants diplômés, nous fournissons les nombres bruts à la suite de la série des diagrammes en bâtonnets. Cette façon de procéder sera la même chaque fois que les données seront analysées en fonction du programme suivi par le sortant.

---

(1) Vu le faible nombre de cas, nous n'avons pas traité les sortants du secteur "Arts".

2.1. Evaluation des études (1)

Contrairement à l'an dernier (Relance 1973), nous ne considérons ici que les sortants qui ne sont plus aux études à temps plein. Au bas du graphique 2, on peut voir que les deux-tiers (65%) des sortants sont satisfaits de leurs études de l'année précédente.

Selon le statut scolaire

Le graphique 2 indique d'abord que les diplômés sont beaucoup plus satisfaits de leurs études que les non-diplômés (écart de 36% au général et 43% au professionnel) et ensuite, que les répondants du secteur professionnel se montrent plus satisfaits que ceux du secteur général.

Selon le sexe

Le même graphique nous permet de constater que la satisfaction est de 17% supérieure chez les filles (74% vs 57%).

---

(1) Les répondants satisfaits sont ceux qui répondaient "tout à fait" ou "assez" à la question 5 du questionnaire. (Voir annexe C)

GRAPHIQUE 2

NIVEAU COLLEGIAL

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire et le sexe

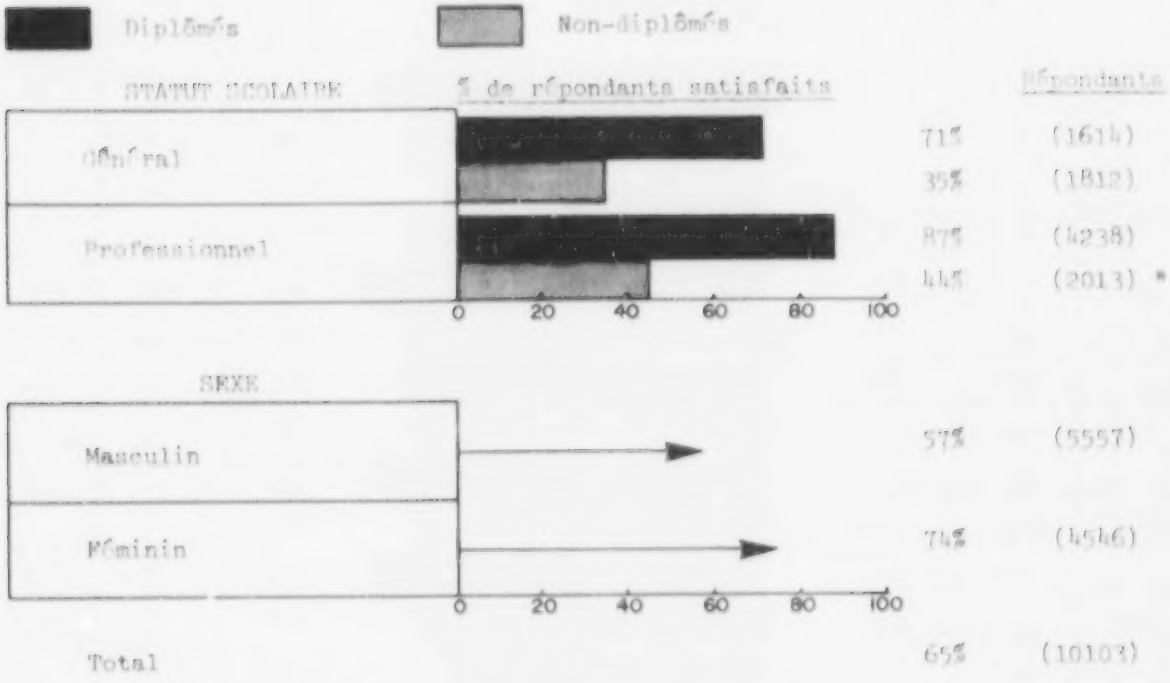

* Les rejets relatifs au statut scolaire ont été éliminés et causent une différence (426 cas) entre le total selon le statut scolaire et le total selon le sexe.

Selon le programme suivi (la spécialité professionnelle)

DIPLOMES / NON-DIPLOMES

Pour tous les programmes sans exception, la proportion des sortants satisfaits de leurs études est plus forte chez les diplômés que chez les non-diplômés (voir graphique 3).

GRAPHIQUE 3

NIVEAU COLLÉGIAL

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme d'études suivi

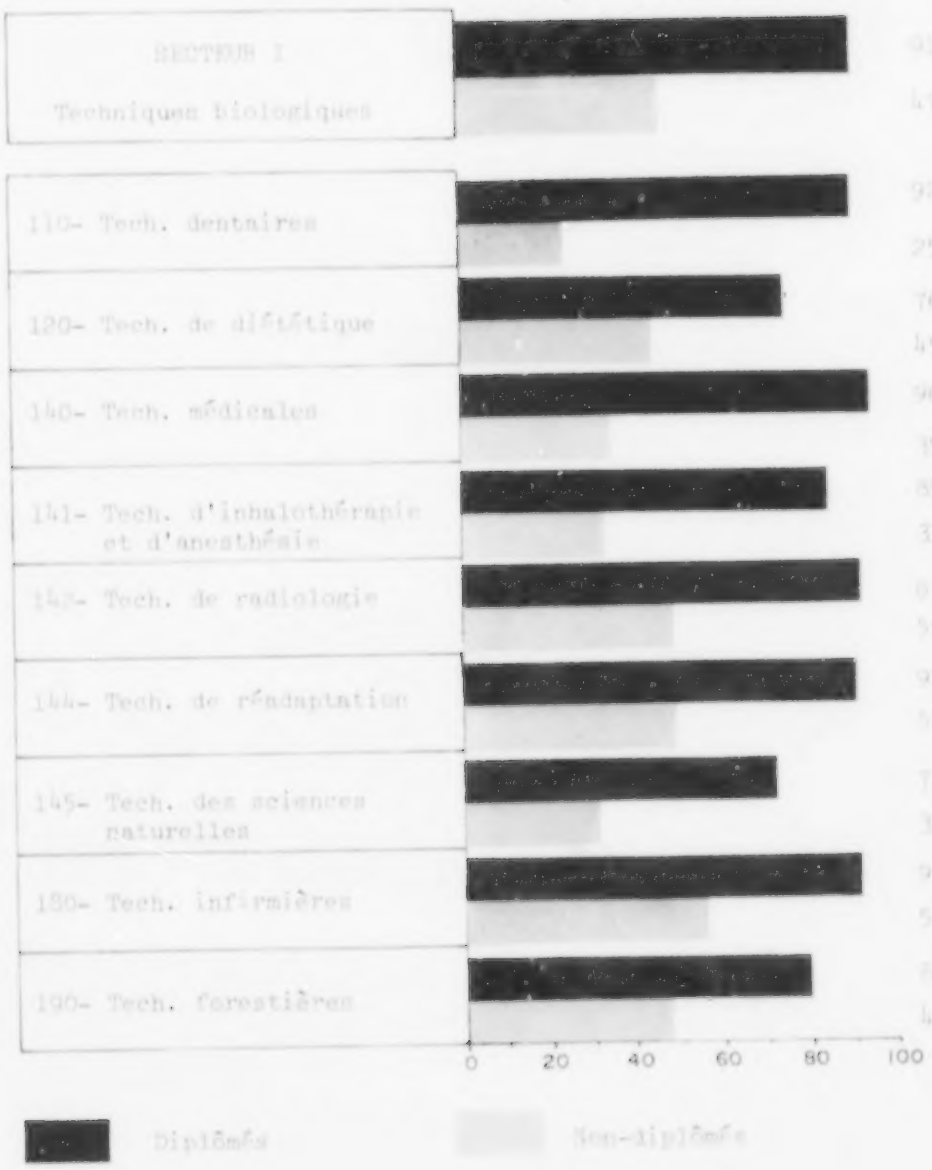

	%	R*	Inscrits**
SECTEUR I	91%	1540	3646
Techniques biologiques	47%	224	
110- Tech. dentaires	92%	26	35
	25%	4	
120- Tech. de diététique	76%	29	93
	45%	20	
140- Tech. médicales	96%	164	309
	35%	23	
141- Tech. d'inhalothérapie et d'anesthésie	85%	22	65
	33%	9	
143- Tech. de radiologie	93%	114	206
	50%	6	
144- Tech. de réadaptation	90%	25	50
	50%	6	
145- Tech. des sciences naturelles	73%	44	68
	31%	11	
180- Tech. infirmières	92%	1038	2728
	56%	94	
190- Tech. forestières	80%	75	69
	48%	42	

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

** Étudiants inscrits en collégial III dans tous les cegep du Québec en 1973

Source: CREPP: Effectifs détaillés d'étudiants, automne 1973, CREPP, Service de la recherche et du développement, 27 novembre 1973, 22-800

GRAPHIQUE 3 (suite)

NIVEAU COLLEGIAL

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme d'études suivi

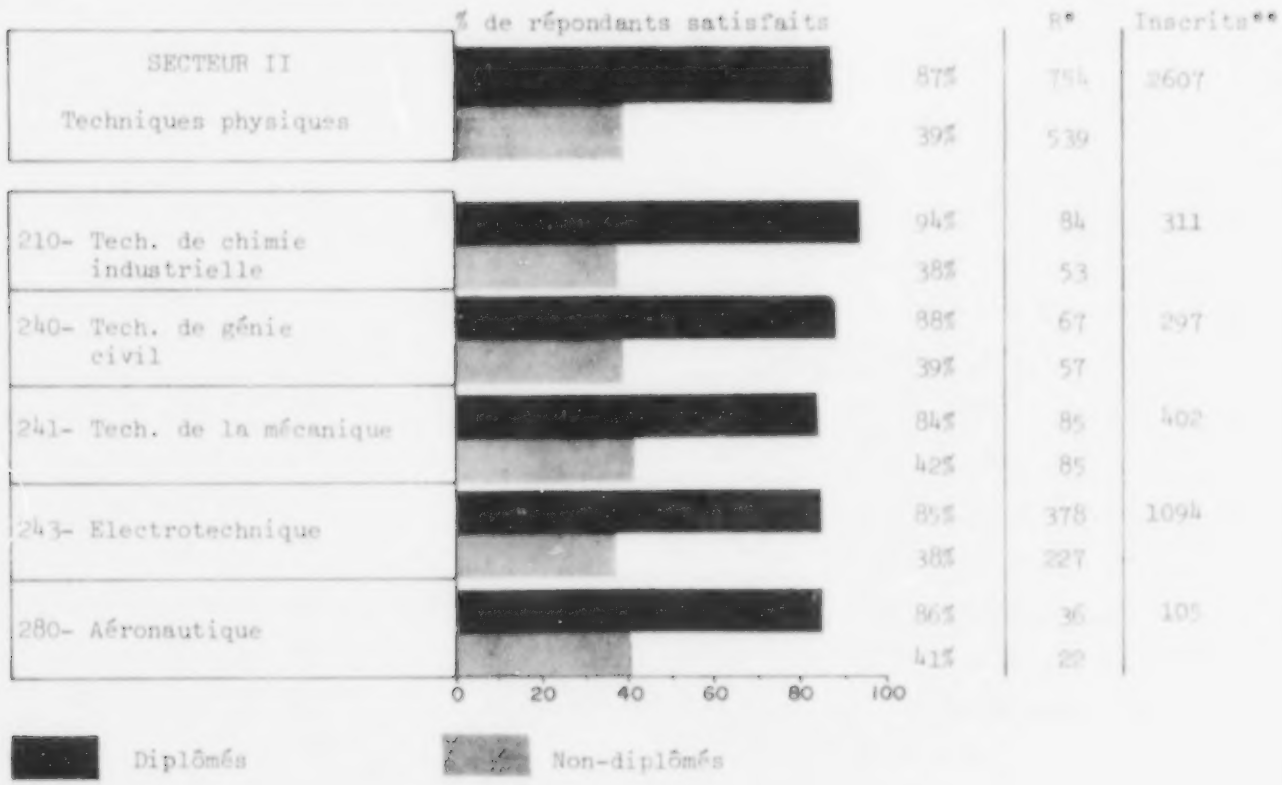

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

** Etudiants inscrits en collégial III dans tous les cegep du Québec en 1972

Source: CEGEP: Effectifs détaillés d'étudiants, automne 1972, DIGEC, Service de la recherche et du développement, 27 novembre 1973, 22-3033

GRAPHIQUE 3 (suite)

NIVEAU COLLEGIAL

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme d'études suivi

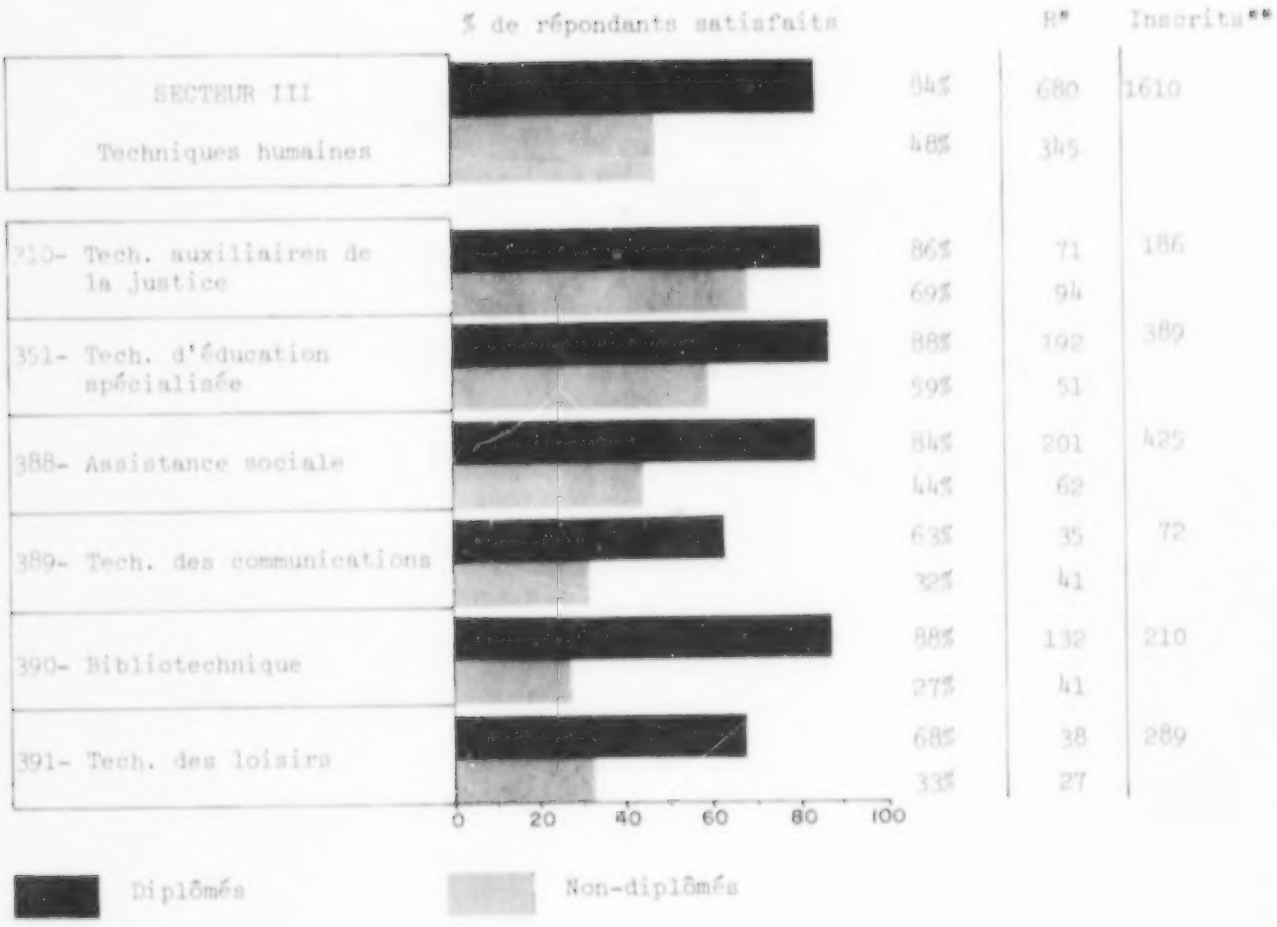

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

** Etudiants inscrits en collégial III dans tous les cegep du Québec en 1972

Source: CEGEP: Effectifs détaillés d'étudiants, automne 1973, DIGEC, Service de la recherche et du développement, 27 novembre 1973, 22-3033

GRAPHIQUE 3 (suite)

NIVEAU COLLEGIAL

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme d'études suivi

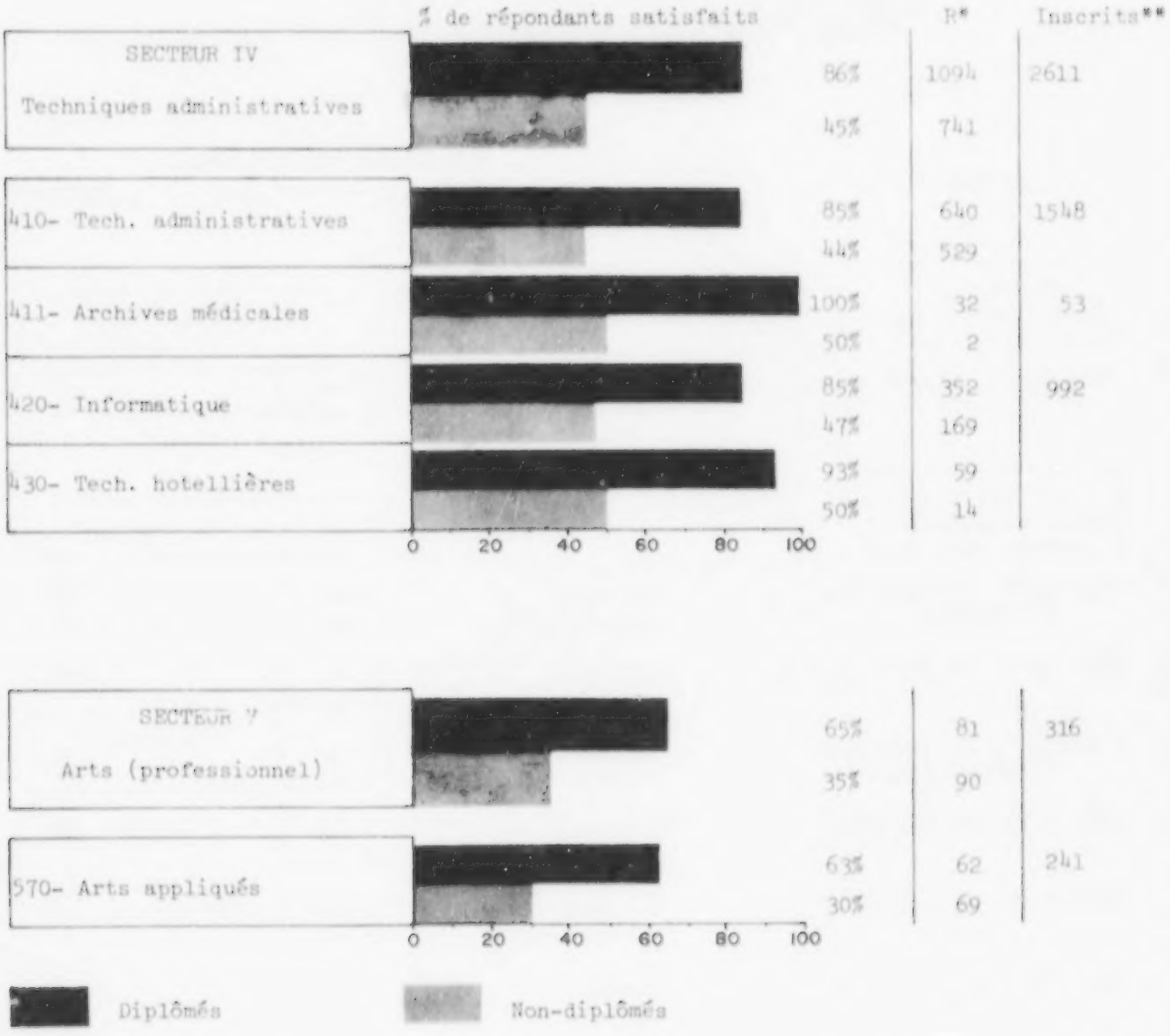

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

** Etudiants inscrits en collégial III dans tous les cegep du Québec en 1972

Source: CEGEP: Effectifs détaillés d'étudiants, automne 1972, DIGEC, Service de la recherche et du développement, 27 novembre 1973, 22-3033

NIVEAU COLLEGIAL

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente
selon le programme d'études où la fréquence
des répondants diplômés est inférieure à 20

Programme suivi		Proportion des répondants satisfaits	Inscrits
SECTEUR I **Tech. biologiques**			
111- Tech. d'hygiène dentaire	diplômés : non-diplômés:	2 sur 3 2 sur 7	5
SECTEUR II **Tech. physiques**			
211- Tech. des matières plastiques	diplômés : non-diplômés:	2 sur 3 1 sur 3	10
220- Tech. de l'architecture	diplômés : non-diplômés:	13 sur 17 11 sur 26	107
230- Tech. cartographiques et géodésiques	diplômés : non-diplômés:	5 sur 6 6 sur 17	36
231- Tech. de la pêche	diplômés : non-diplômés:	0 sur 1 0 sur 1	7
232- Tech. du papier	diplômés : non-diplômés:	9 sur 11 1 sur 1	21
233- Tech. du meuble et du bois ouvré	diplômés : non-diplômés:	9 sur 10 3 sur 5	10
245- Mécanique du bâtiment	diplômés : non-diplômés:	9 sur 10 4 sur 8	66
248- Tech. maritimes	diplômés : non-diplômés:	16 sur 16 2 sur 8	
251- Tech. du textile	diplômés : non-diplômés:	16 sur 17 3 sur 5	12
260- Tech. de l'air, de l'eau et de l'assainissement	diplômés : non-diplômés:	0 sur 0 0 sur 1	30

Programme suivi		Proportion des répondants satisfaits	Inscrits
270- Tech. métallurgiques	diplômés :	9 sur 9	19
	non-diplômés:	3 sur 6	
271- Tech. minières	diplômés :	2 sur 4	80
	non-diplômés:	3 sur 14	
SECTEUR III Tech. humaines			
382- Tech. d'aménagement	diplômés :	9 sur 11	39
	non-diplômés:	5 sur 29	
SECTEUR IV Tech. administratives			
412- Secrétariat	diplômés :	8 sur 11	18
	non-diplômés:	17 sur 27	
SECTEUR V Arts			
561- Théâtre professionnel	diplômés :	8 sur 10	16
	non-diplômés:	7 sur 12	
581- Communications graphiques	diplômés :	6 sur 9	57
	non-diplômés:	3 sur 9	

SECTEURS

Les répondants diplômés des techniques humaines se montrent un peu moins satisfaits (84%) que ceux des autres secteurs d'études professionnelles (techniques administratives, 86%; techniques physiques, 87%; techniques biologiques, 91%).

SPECIALITES PROFESSIONNELLES

Les spécialités procurant le moins de satisfaction chez les diplômés sont: les arts appliqués (63%), les techniques de communications (63%), les techniques de loisirs (68%), les techniques des sciences naturelles (73%), les techniques de diététique (76%).

2.1.1 Les principaux motifs d'insatisfaction

Nous avons demandé à ceux qui étaient peu ou pas du tout satisfaits de leurs études de nous en donner la raison principale.

Le graphique 4 montre que la plus grande proportion des insatisfaits (37%) invoquent la raison suivante "J'étais mal orienté; peu motivé". Viennent ensuite "l'atmosphère déplaisante" (14%) et "l'école mal organisée" (14%).

GRAPHIQUE 4

NIVEAU COLLEGIAL

Raison principale de l'insatisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire

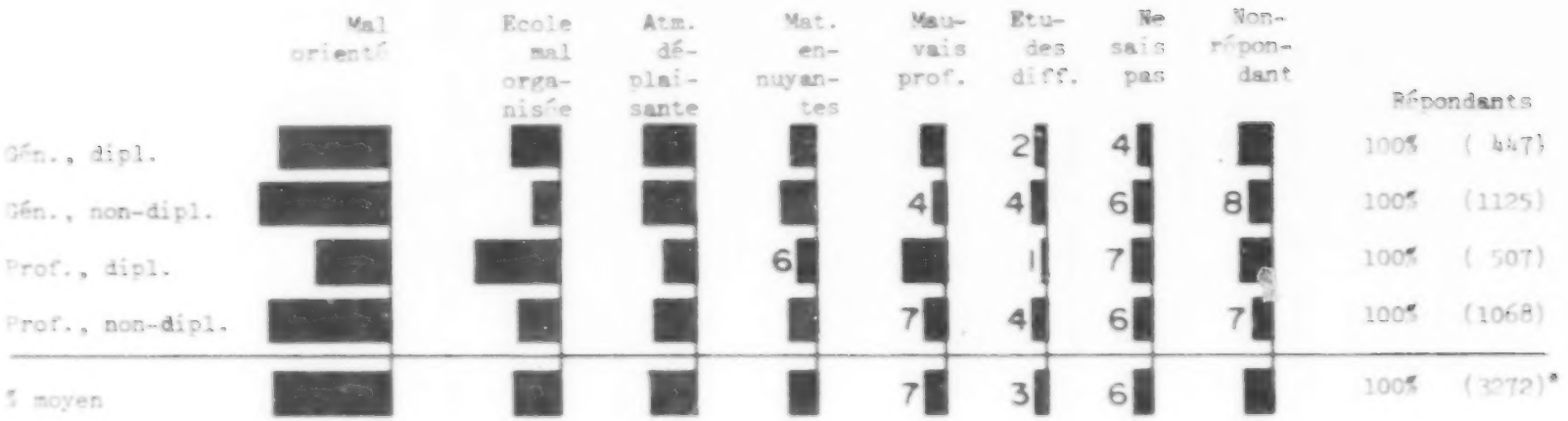

* Ce total inclut 125 rejets selon le statut scolaire

Selon le statut scolaire

Les mal orientés se retrouvent surtout chez les non-diplômés du secteur général (41%) et du secteur professionnel (39%). Quant aux diplômés de ce dernier secteur, ils se montrent davantage insatisfaits de l'organisation du collège (27%) et de l'incompétence des professeurs (14%).

2.2. Chômage des sortants et non-correspondance "travail-études"

Etant donné que nous présentons ici une analyse en fonction de la spécialité professionnelle apprise au collégial, il devient intéressant de traiter parallèlement le chômage et la non-adéquation "travail-études". Ces dimensions négatives de la situation des sortants nous permettront d'identifier, parmi les spécialités professionnelles, celles où les sortants connaissent le plus de difficultés à s'intégrer au marché du travail. Mais voyons d'abord comment se manifestent ces deux dimensions selon le statut scolaire et le sexe des sortants du collégial.

Selon le statut scolaire

Le graphique 5, qui présente en parallèle le taux de chômage des sortants et la non-correspondance (1) travail-études des sortants au travail à temps plein, montre que les sortants du secteur général subissent un chômage plus élevé (15% pour les diplômés et 18% pour les non-diplômés) que ceux du secteur professionnel (6% pour les diplômés et 14% pour les non-diplômés).

---

(1) La non-correspondance subjective telle qu'exprimée par la catégorie "pas du tout" de la question 31.

GRAPHIQUE 5

NIVEAU COLLÉGIAL

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le statut scolaire et le sexe

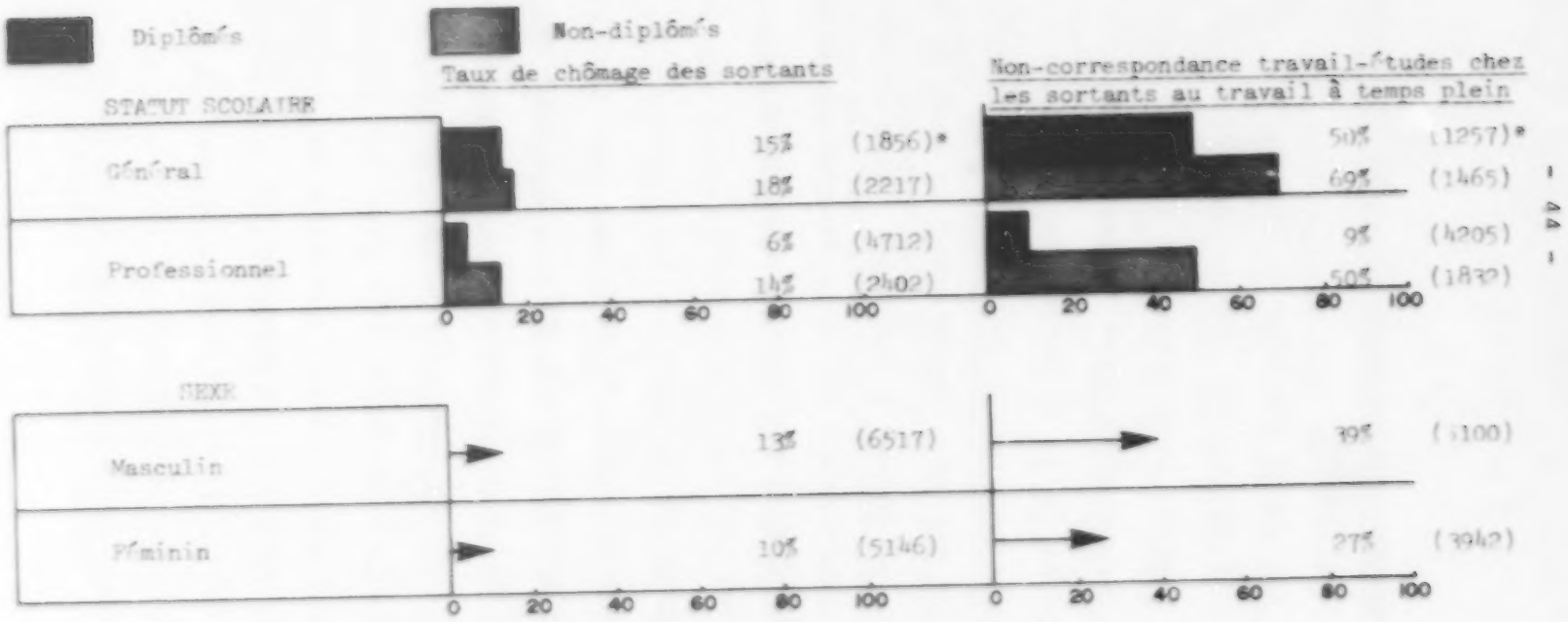

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974.

N.B. Les rejets relatifs au statut scolaire ont été éliminés et causent une différence entre les totaux selon le statut scolaire et les totaux selon le sexe.

La non-correspondance travail-études reproduit à peu près le modèle observé pour le chômage. Les sortants du général, au travail à temps plein, jugent que leur travail ne correspond pas à leurs études dans des proportions de 50% chez les diplômés et 69% chez les non-diplômés. L'appréciation que font les sortants du secteur général est évidemment très arbitraire puisque la notion de correspondance travail-études s'applique peu dans leur cas; ils ne sont pas préparés pour des fonctions professionnelles précises.

Chez les sortants du secteur professionnel, nous remarquons une forte différence entre les diplômés (9%) et les non-diplômés (50%) en ce qui concerne la concordance de leur emploi et de leurs études. Donc, au chapitre du chômage et de la correspondance travail-études, la situation des diplômés du professionnel leur est très favorable.

Selon le sexe

Toujours sur le graphique 5, on voit que le taux de chômage des garçons (13%) est un peu plus élevé que celui des filles (10%). De même, les garçons connaissent une disparité plus grande entre leur travail et leurs études (39% vs 27%).

Selon le programme suivi

DIPLOMES / NON-DIPLOMES

Dans tous les cas, sauf chez les sortants de trois programmes, le chômage et la non-correspondance travail-études touchent davantage les non-diplômés que les diplômés (voir graphique 6). Les trois programmes pour lesquels le chômage est supérieur chez les diplômés sont les suivants: les techniques des communications (chômage de 28% chez les diplômés et 12% chez les non-diplômés), les techniques de réadaptation et les techniques d'inhalothérapie et d'anesthésie (diplômés, 3%; non-diplômés, 0%).

SECTEURS

Le classement par secteurs indique une situation plus favorable pour les techniques biologiques et moins favorable pour les techniques humaines et les arts (professionnels).

	Taux de chômage	Non-correspondance travail-études
techniques biologiques	3%	3%
techniques physiques	7%	11%
techniques administratives	7%	14%
techniques humaines	11%	12%
arts (prof)	11%	22%

GRAPHIQUE 6

NIVEAU COLLEGIAL

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi

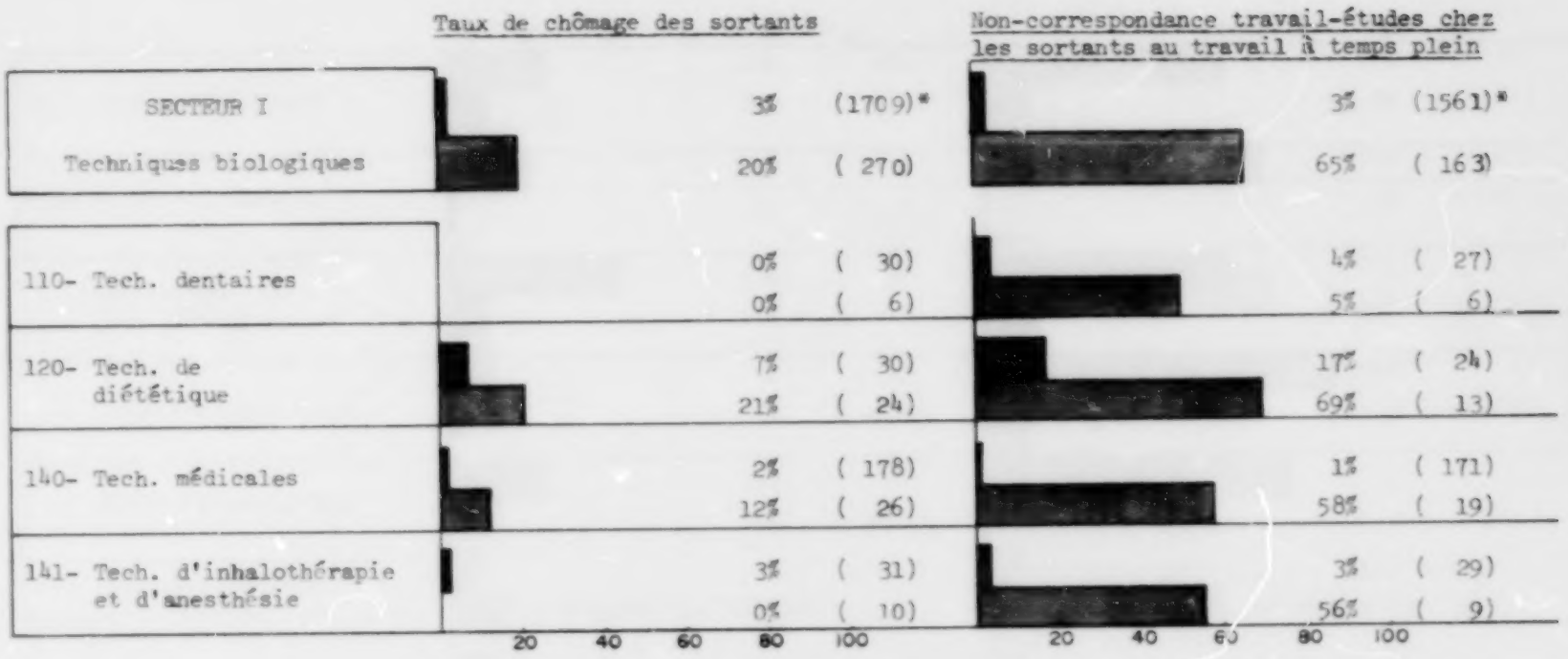

* Répondants au questionnaire de Relance 1974.

Diplômés Non-diplômés

GRAPHIQUE 6 (suite)

NIVEAU COLLEGIAL

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi

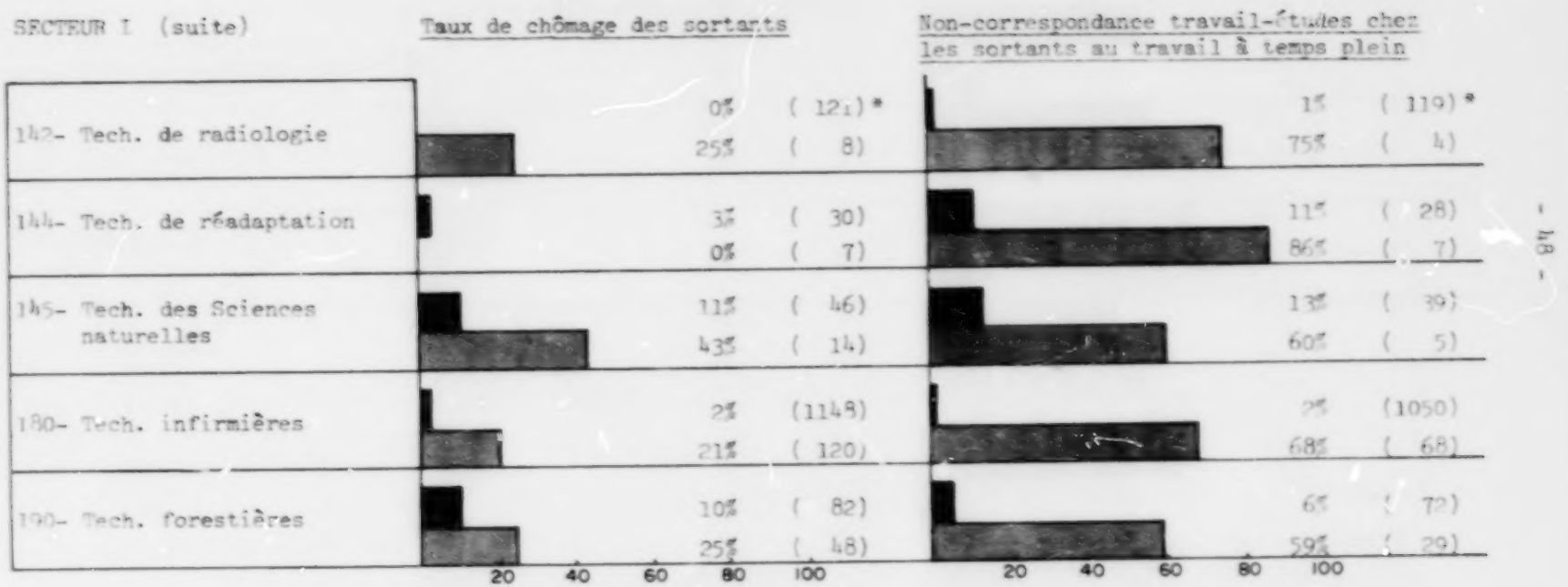

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974.

GRAPHIQUE 6 (suite)

NIVEAU COLLEGIAL

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi

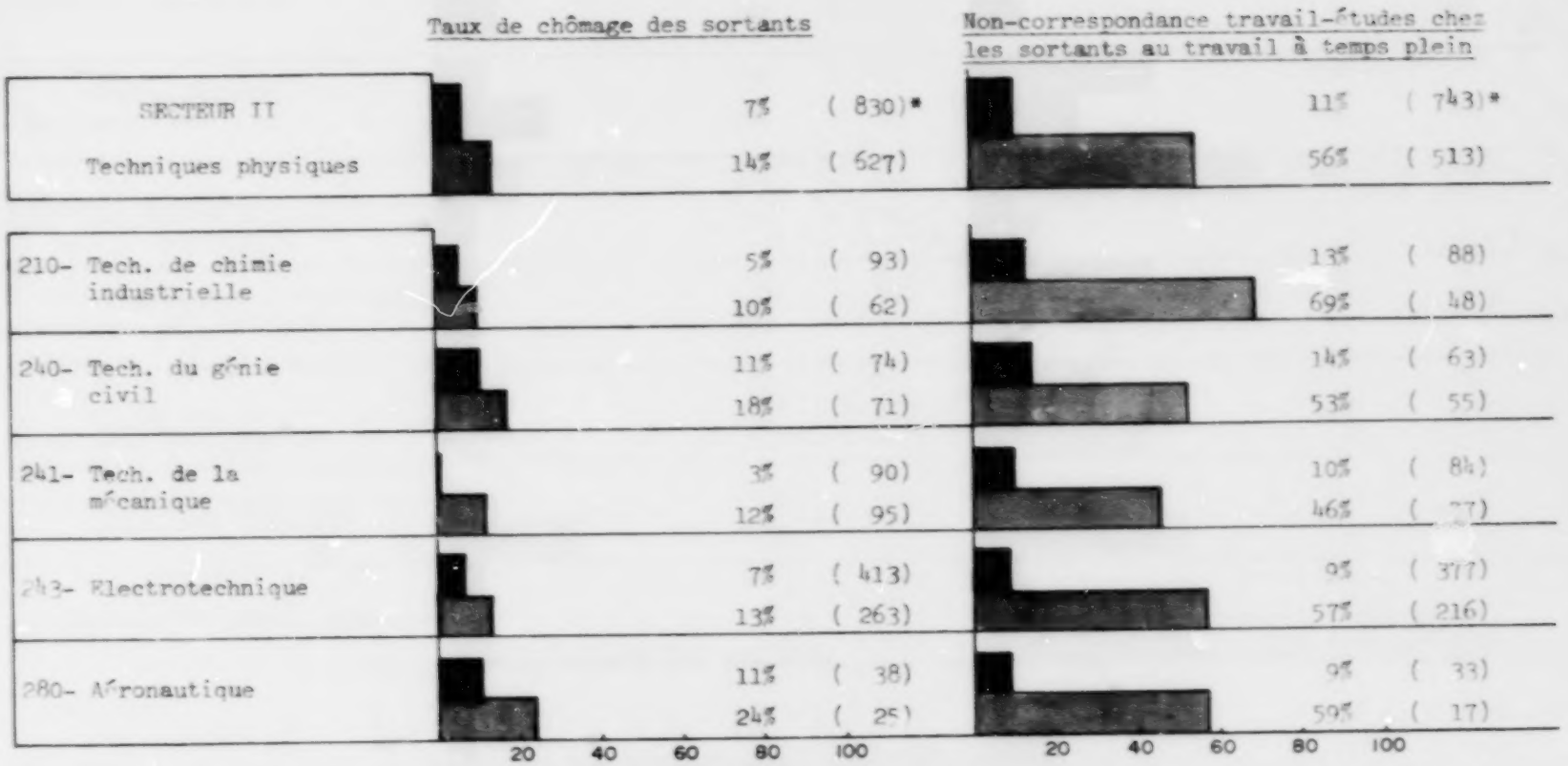

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974.

GRAPHIQUE 6 (suite)

NIVEAU COLLEGIAL

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi

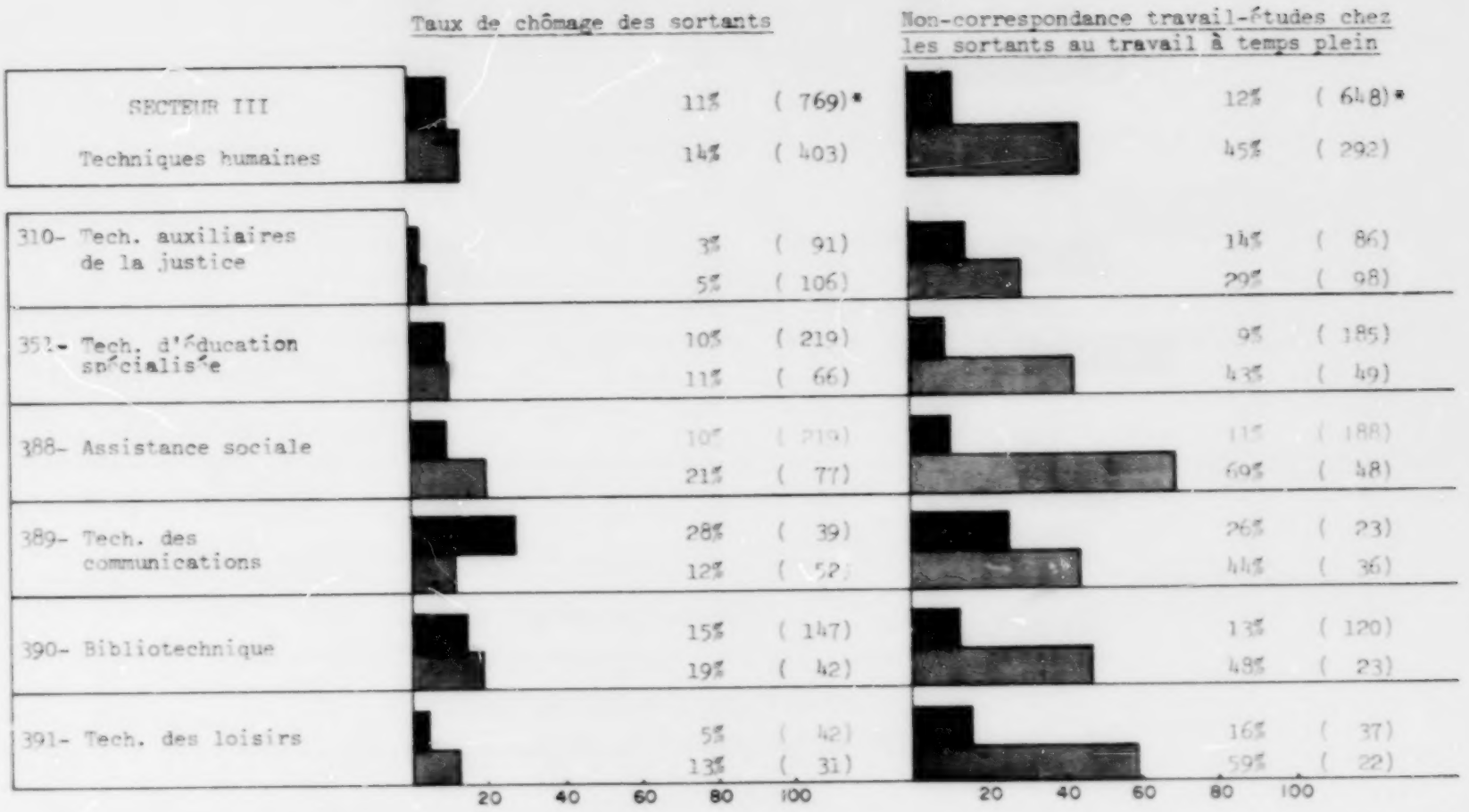

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974.

GRAPHIQUE 6 (suite)

NIVEAU COLLEGIAL

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi

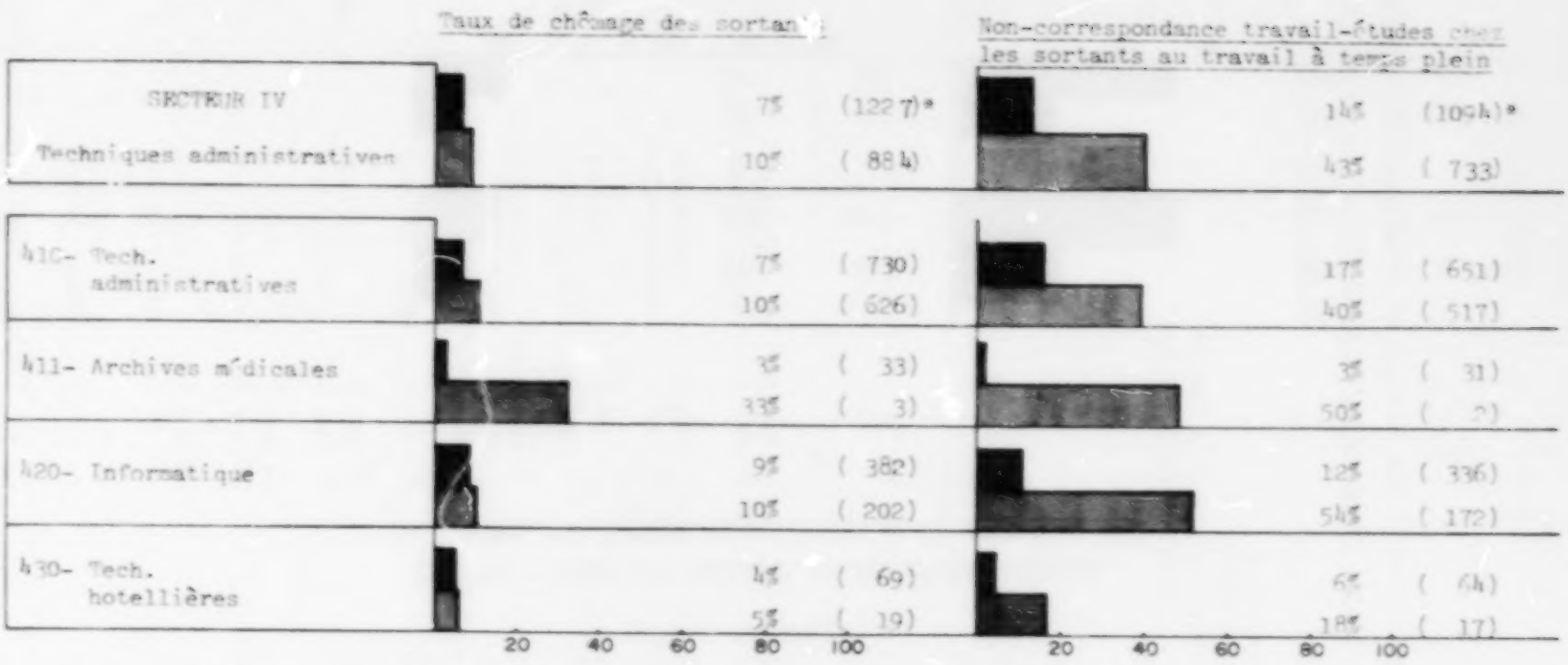

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974.

GRAPHIQUE 6 (suite)

NIVEAU COLLEGIAL

Taux de chômage des sortants et non-correspondance
du travail aux études faites selon le programme suivi

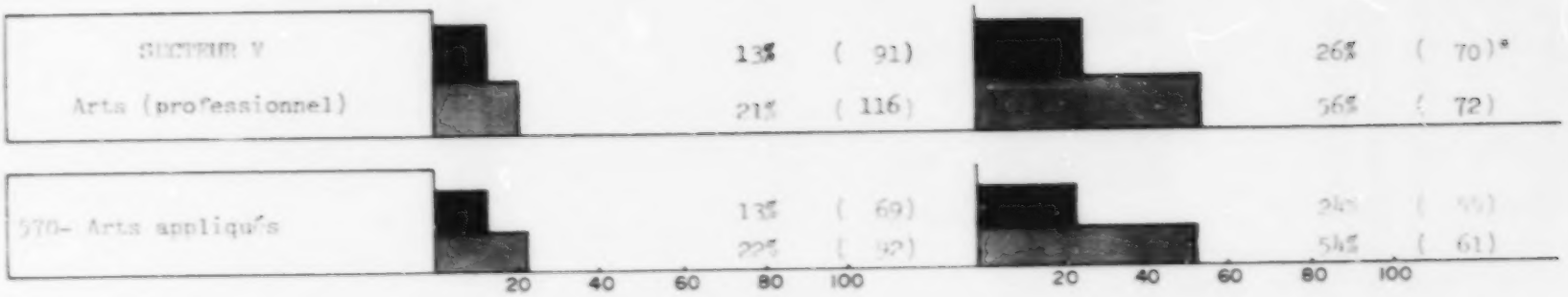

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974.

Diplômés Non-diplômés

NIVEAU COLLEGIAL

Chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon les programmes d'études où la fréquence des répondants diplômés est inférieure à 20

Programme suivi		Chômage chez les sortants	Non-correspondance chez les sortants au travail à temps plein
SECTEUR I Tech. biologiques			
111- Tech. d'hygiène dentaire	diplômés :	0 sur 13	1 sur 2
	non-diplômés:	0 sur 7	3 sur 3
SECTEUR II Tech. physiques			
211- Tech. des matières plastiques	diplômés :	2 sur 3	0 sur 1
	non-diplômés:	0 sur 3	1 sur 3
220- Tech. de l'architecture	diplômés :	2 sur 18	1 sur 14
	non-diplômés:	6 sur 31	13 sur 22
230- Tech. cartographiques et géodésiques	diplômés :	0 sur 7	2 sur 6
	non-diplômés:	10 sur 23	16 sur 21
231- Tech. de la pêche	diplômés :	0 sur 1	0 sur 1
	non-diplômés:	1 sur 1	0 sur 1
232- Tech. du papier	diplômés :	1 sur 13	1 sur 3
	non-diplômés:	0 sur 1	2 sur 12
233- Tech. du meuble et du bois ouvré	diplômés :	0 sur 10	0 sur 9
	non-diplômés:	2 sur 5	1 sur 3
245- Mécanique du bâtiment	diplômés :	1 sur 11	2 sur 10
	non-diplômés:	1 sur 9	4 sur 8
248- Tech. maritimes	diplômés :	2 sur 22	3 sur 19
	non-diplômés:	1 sur 10	5 sur 7
251- Tech. du textile	diplômés :	2 sur 19	2 sur 17
	non-diplômés:	1 sur 7	5 sur 6
260- Tech. de l'air, de l'eau et de l'assainissement	diplômés :	0 sur 1	1 sur 1
	non-diplômés:	0 sur 1	0 sur 0

Programme suivi		Chômage chez les sortants	Non-correspondance chez les sortants au travail à temps plein
270- Tech. métallurgiques	diplômés :	0 sur 10	10 sur 10
	non-diplômés:	1 sur 6	3 sur 5
271- Tech. minières	diplômés :	0 sur 7	2 sur 7
	non-diplômés:	2 sur 14	3 sur 12
SECTEUR III Tech. humaines			
382- Tech. d'aménagement	diplômés :	2 sur 12	3 sur 9
	non-diplômés:	9 sur 29	10 sur 16
SECTEUR IV Tech. administratives			
412- Secrétariat	diplômés :	1 sur 13	2 sur 12
	non-diplômés:	3 sur 34	5 sur 25
SECTEUR V Arts			
561- Théâtre professionnel	diplômés :	1 sur 11	2 sur 5
	non-diplômés:	2 sur 13	7 sur 8
581- Communications graphiques	diplômés :	1 sur 11	3 sur 10
	non-diplômés:	2 sur 11	0 sur 3

SPECIALITES PROFESSIONNELLES

Les sortants diplômés des spécialités suivantes rencontrent plus de difficultés sur le marché du travail

	Taux de chômage	Non-correspondance travail-études
techniques des communications	28%	26%
bibliotechnique	15%	12%
arts (prof)	13%	24%
techniques des sciences naturelles	11%	13%
techniques du génie civil	11%	14%

En résumé, le marché du travail favorise les sortants du secteur professionnel ayant obtenu un DEC. La situation des diplômés semble généralement bonne sauf pour quelques spécialités précédemment mentionnées où les sortants connaissent quelques difficultés à se placer.

2.2.1 La durée du chômage

Le nombre de semaines chômées par les sortants nous permet d'apprécier davantage l'impact du chômage qu'ils ont connu.

TABLEAU 9

NIVEAU COLLEGIAL

Nombre de semaines chômées par les sortants selon le statut scolaire et le sexe

Statut scolaire et sexe / Nombre de semaines chômées	Gén. dipl.	Gén. n-dipl.	Prof. dipl.	Prof. n-dipl.	TOTAL	Masc.	Fém.
Aucune	50%	48%	65%	55%	57%	56%	57%
1 à 5 semaines	19%	17%	14%	16%	16%	17%	14%
6 à 10 semaines	10%	10%	7%	10%	8%	9%	8%
11 à 15 semaines	7%	8%	5%	6%	6%	6%	6%
16 à 20 semaines	4%	6%	3%	4%	4%	4%	4%
21 à 25 semaines	3%	3%	2%	3%	2%	2%	3%
26 à 30 semaines	4%	5%	2%	5%	4%	3%	4%
Non-répondant	3%	3%	2%	1%	3%	3%	4%
TOTAL	100% (1614)	100% (1812)	100% (4238)	100% (2013)	100% (10103) *	100% (5557)	100% (4546)

* Ce total inclut 426 rejets selon le statut scolaire

Le tableau 9 indique que 57% des sortants n'ont pas chômé et que, pour la majeure partie des autres, le chômage a duré de 1 à 10 semaines.

Selon le statut scolaire et le sexe

Ce sont les sortants du général qui ont subi davantage des périodes de chômage (52% chez les non-diplômés, 50% chez les diplômés). Ce sont les diplômés du professionnel qui ont chômé moins (35%).

Le tableau 9 montre aussi que les filles ont connu des périodes de chômage autant que les garçons (aucun chômage, 57% chez les filles; 56% chez les garçons).

2.3. Suffisance de la préparation scolaire des sortants employés à temps plein (1)

Le graphique 7 montre que 63% des sortants de l'enseignement collégial jugent leur préparation scolaire suffisante en regard de l'emploi qu'ils occupent.

---

(1) Seuls les sortants qui jugeaient que leur emploi correspondait tout à fait ou assez à leurs études ont répondu à la question 32 portant sur l'évaluation de la préparation scolaire.

GRAPHIQUE 7

NIVEAU COLLEGIAL

Proportion des sortants travaillant à temps plein dans leur spécialité qui considèrent leur préparation scolaire suffisante pour occuper leur emploi actuel selon le statut scolaire

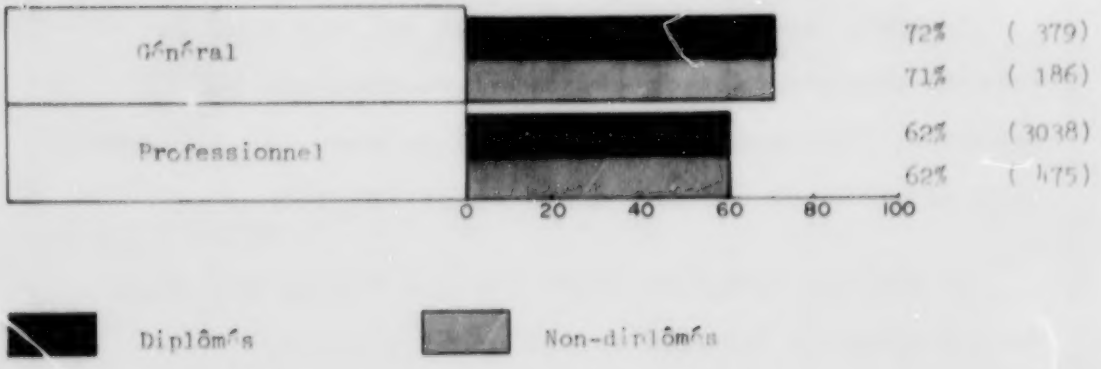

Selon le statut scolaire

Les sortants du secteur professionnel (diplômés, 62%; non-diplômés, 62%) considèrent qu'ils sont moins bien préparés que les sortants du secteur général (diplômés, 72%; non-diplômés, 71%). Cette constatation peut sembler paradoxale, mais elle s'explique sans doute par le fait que les sortants du secteur professionnel (et surtout les diplômés) occupent des emplois beaucoup plus spécialisés que les sortants du secteur général. Les tâches techniques exigent des connaissances plus spécifiques que les tâches de conception

TABLEAU 10

NIVEAU COLLEGIAL

Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire des sortants au travail selon le statut scolaire

Raison de l'insuffisance de prép. sc. \ Statut scolaire	Gén. dipl.	Gén. non-dipl.	Prof. dipl.	Prof. non-dipl.	TOTAL
Cours démodés	14%	16%	9%	11%	10%
Manque d'équipement	6%	2%	4%	2%	4%
Manque de stages	31%	36%	67%	49%	61%
Professeurs incompétents	4%	2%	3%	3%	3%
Travail scolaire négligé	0%	6%	1%	3%	1%
Aucune de ces raisons	39%	36%	9%	27%	15%
Non-répondants	6%	2%	7%	5%	6%
TOTAL	100% (84)	100% (50)	100% (1001)	100% (1163)	100% (1315)

ou d'administration générale, qui laissent plus de latitude à celui qui s'en acquitte.

2.3.1 Les raisons principales de l'insuffisance de préparation scolaire

Les données du tableau 10 confirment ce que nous venons de dire. Les sortants du secteur professionnel se différencient beaucoup de ceux du général en ce qui concerne la raison majeure de l'insuffisance de leur préparation scolaire. Le manque de stages pratiques est invoqué par 67% des diplômés du professionnel comparativement à 31% des diplômés du général. Les sortants du secteur général (diplômés, 39%; non-diplômés, 36%) répondent davantage que leur préparation scolaire est insuffisante pour "d'autres raisons que celles mentionnées".

2.4. Le salaire hebdomadaire des sortants au travail à temps plein

Le salaire hebdomadaire sera analysé en fonction de la distribution des sortants selon les classes de salaire suivantes: $100 et moins, $101 à $140 et $141 et plus par semaine.

Selon le statut scolaire

Seulement 19% des diplômés et des non-diplômés du secteur général gagnent $141 et plus hebdomadairement. Les proportions de ceux qui gagnent $100 et moins sont fortes (45% et 44%; voir tableau 11).

Les diplômés du professionnel s'avèrent les mieux rémunérés avec respectivement 61% pour la classe de salaire $101 à $140 et 25% pour celle de $141 et plus. La proportion des non-diplômés de ce secteur qui retire $101 à $140 atteint 35% et 29% gagnent $141 et plus.

Selon le sexe

Le tableau 11 montre qu'à scolarité égale une proportion inférieure de filles gagnent $141 et plus par semaine (9% vs 36% chez les garçons). Nous verrons plus loin que le salaire hebdomadaire varie aussi selon les spécialités et que parfois, les spécialités féminines procurent une meilleure rémunération que les spécialités masculines.

TABLEAU 11

NIVEAU COLLEGIAL

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le statut scolaire et le sexe

	$100 et moins	$101 à $140	$141 et plus	TOTAL
STATUT SCOLAIRE				
Général diplômé	45%	36%	19%	100% (1215)
Général non-diplômé	44%	37%	19%	100% (1402)
Professionnel diplômé	14%	61%	25%	100% (4097)
Professionnel non-diplômé	36%	35%	29%	100% (1753)
SEXE				
Masculin	22%	42%	36%	100% (4893)
Féminin	37%	54%	9%	100% (3837)
TOTAL	28%	48%	24%	100% (8730) *

* Ce total inclut 263 rejets selon le statut scolaire

Selon le programme suivi

DIPLOMES ET NON-DIPLOMES

Les diplômés sont toujours mieux rémunérés que les non-diplômés sauf pour les techniques des communications où 48% des diplômés gagnent $100 et moins par semaine contre 34% pour les non-diplômés (voir tableau 12).

TABLEAU 12

NIVEAU COLLEGIAL

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi

Programme d'études suivi / Salaire hebdomadaire		$ 80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	TOTAL 100%
SECTEUR I Tech. biologiques	dipl.	2%	4%	10%	70%	8%	3%	3%	1561
	non-dipl.	19%	29%	18%	12%	5%	10%	7%	163
110- Tech. dentaires	dipl.	19%	33%	11%	19%	4%	11%	3%	27
	non-dipl.	0%	0%	33%	33%	17%	17%	0%	6
120- Tech. de diététique	dipl.	13%	17%	29%	33%	4%	4%	0%	24
	non-dipl.	39%	15%	31%	7%	8%	0%	0%	13
140- Tech. médicales	dipl.	2%	4%	4%	8%	2%	1%	0%	171
	non-dipl.	21%	32%	26%	5%	5%	5%	6%	19
141- Tech. d'inhalothérapie	dipl.	3%	0%	3%	72%	7%	3%	12%	29
	non-dipl.	11%	33%	22%	22%	0%	0%	12%	9
142- Tech. de radiologie	dipl.	1%	4%	3%	89%	0%	3%	0%	119
	non-dipl.	25%	0%	50%	0%	0%	25%	0%	4
144- Tech. de réadaptation	dipl.	3%	4%	11%	68%	7%	7%	0%	28
	non-dipl.	29%	71%	0%	0%	0%	0%	0%	7
145- Tech. des sciences naturelles	dipl.	5%	18%	31%	36%	5%	5%	0%	39
	non-dipl.	0%	20%	20%	40%	0%	0%	20%	5
180- Tech. infirmières	dipl.	2%	3%	10%	73%	9%	1%	2%	1050
	non-dipl.	24%	40%	15%	7%	2%	6%	6%	68
190- Tech. forestières	dipl.	4%	4%	31%	4%	22%	31%	4%	72
	non-dipl.	3%	10%	10%	21%	14%	35%	7%	29
SECTEUR II Tech. physiques	dipl.	2%	6%	15%	25%	26%	25%	1%	725
	non-dipl.	5%	17%	18%	17%	16%	21%	6%	448
210- Tech. de chimie industrielle	dipl.	1%	12%	28%	28%	19%	10%	2%	88
	non-dipl.	4%	35%	21%	13%	4%	15%	8%	48

TABLEAU 12 (suite)

NIVEAU COLLEGIAL

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi

Programme d'études suivi / Salaire hebdomadaire		$ 80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	TOTAL 100%
240- Tech. de génie civil	dipl.	1%	8%	11%	27%	24%	29%		55
	non-dipl.	7%	20%	18%	16%	18%	16%	5%	9
241- Tech. de la mécanique	dipl.	1%	5%	14%	20%	21%	34%	5%	84
	non-dipl.	5%	8%	14%	23%	23%	21%	6%	77
243- Electrotechnique	dipl.	2	3%	11%	27%	32%	24%	1%	377
	non-dipl.	4%	16%	19%	18%	16%	24%	3%	216
280- Aéronautique	dipl.	0%	3%	15%	21%	32%	24%	5%	33
	non-dipl.	0%	24%	29%	12%	12%	18%	5%	17
SECTEUR III Tech. humaines	dipl.	5%	12%	23%	30%	14%	13%	3%	639
	non-dipl.	10%	24%	14%	13%	9%	26%	4%	293
310- Tech. auxiliaires de la justice	dipl.	0%	5%	9%	3%	2%	74%	7%	86
	non-dipl.	1%	11%	8%	6%	8%	62%	4%	98
351- Tech. d'éducation spécialisée	dipl.	3%	7%	13%	42%	29%	3%	3%	185
	non-dipl.	14%	27%	16%	18%	16%	4%	5%	49
388- Assistance sociale	dipl.	5%	11%	44%	27%	9%	3%	1%	188
	non-dipl.	19%	36%	17%	11%	10%	4%	3%	48
389- Tech. des communications	dipl.	9%	39%	17%	17%	4%	9%	5%	23
	non-dipl.	17%	17%	22%	25%	6%	8%	5%	36
390- Bibliotechnique	dipl.	9%	17%	23%	39%	5%	3%	4%	120
	non-dipl.	17%	43%	22%	9%	4%	4%	0%	24
391- Tech. des loisirs	dipl.	8%	11%	13%	30%	24%	8%	6%	37
	non-dipl.	0%	46%	14%	23%	9%	5%	3%	22

TABLEAU 12 (suite)

NIVEAU COLLEGIAL

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi

Programme d'études suivi / Salaire hebdomadaire		$ 80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	TOTAL 100%
SECTEUR IV Tech. administratives	dipl.	5%	17%	20%	30%	16%	9%	3%	1094
	non-dipl.	12%	25%	20%	16%	9%	14%	4%	733
410- Tech. administratives	dipl.	6%	18%	25%	31%	12%	7%	1%	651
	non-dipl.	11%	23%	22%	17%	10%	14%	3%	517
411- Archives médicales	dipl.	0%	10%	10%	71%	7%	2%	0%	31
	non-dipl.	50%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	2
420- Informatique	dipl.	5%	16%	15%	28%	24%	10%	2%	336
	non-dipl.	12%	28%	16%	15%	9%	16%	4%	172
430- Tech. hotellières	dipl.	3%	11%	9%	24%	19%	27%	7%	64
	non-dipl.	18%	18%	29%	18%	6%	0%	11%	17
SECTEUR V Arts (professionnel)	dipl.	16%	32%	21%	14%	5%	5%	7%	60
	non-dipl.	14%	40%	18%	10%	8%	5%	5%	87
570- Arts appliqués	dipl.	22%	33%	15%	8%	7%	7%	8%	55
	non-dipl.	16%	41%	17%	9%	7%	4%	6%	61

TABLEAU 12 (suite)

NIVEAU COLLEGIAL

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi où la fréquence des répondants diplômés est inférieure à 20

Programme d'études suivi / Salaire hebdomadaire		$ 80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	NOMBRE TOTAL
SECTEUR I Tech. biologiques									
111- Tech. d'hygiène dentaire	dipl.	0	2	0	0			0	2
	non-dipl.	2	1	0	0			0	3
SECTEUR II Tech. physiques									
211- Tech. des matières plastiques	dipl.	0	0	1	0	0		0	1
	non-dipl.	0	0	0	1	1	1	0	3
220- Tech. de l'architecture	dipl.	0	0	8	4	1	0	1	14
	non-dipl.	3	6	6	2	3	2	0	22
230- Tech. cartographiques et géodésiques	dipl.	1	1	1	0	0	0		6
	non-dipl.	3	2	6	4	2	4	0	21
231- Tech. de la pêche	dipl.	0	0	0	0	0	1	0	1
	non-dipl.	0	0	0	0	0	0	0	
232- Tech. du papier	dipl.	0	1	1	0	2	7	1	12
	non-dipl.	0	0	0	0	0	1	0	1
233- Tech. du meuble et du bois ouvré	dipl.	0	0	5	3	1	0	0	9
	non-dipl.	0	1	0	1	1	0	0	3
245- Mécanique du bâtiment	dipl.	0	0	2	2	4	2	0	10
	non-dipl.	0	0	4	1	2	0	1	8
251- Tech. du textile	dipl.	0	1	1	7	4	3	1	17
	non-dipl.	0	1	2	0	0	2	1	6

TABLEAU 12 (suite)

NIVEAU COLLEGIAL

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi où la fréquence des répondants diplômés est inférieure à 20

Programme d'études suivi / Salaire hebdomadaire		$ 80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	NOMBRE TOTAL
260- Tech. de l'air, de l'eau et de l'assainissement	dipl.	0	1	0	0	0	0	0	1
	non-dipl.	0	0	0	0	0	0	0	
270- Tech. métallurgiques	dipl.	0	1	0	2	3	4	0	10
	non-dipl.	0	1	0	1	2	1	0	5
271- Tech. minières	dipl.	0	0	1	0	0	5	1	7
	non-dipl.	0	1	0	1	2	8	0	12
SECTEUR III Tech. humaines									
382- Tech. d'aménagement	dipl.								
	non-dipl.	1	3	2	1	1	7	1	16
SECTEUR IV Tech. administratives									
412- Secrétariat	dipl.	4	4	2	0	1	0	1	12
	non-dipl.	6	12	2	3	2	0	0	25
SECTEUR V Arts (professionnel)									
561- Théâtre professionnel	dipl.	2	2	1				0	5
	non-dipl.	2	6					0	8
581- Communications graphiques	dipl.								
	non-dipl.								

SECTEURS

La meilleure façon d'ordonner les secteurs des spécialités professionnelles en fonction des salaires est de calculer la médiane.

	Salaire hebdomadaire médian
techniques physiques	$142
techniques humaines	$127
techniques biologiques	$126
techniques administratives	$124
arts (prog. prof.)	$100

Les diplômés des techniques physiques sont donc favorisés au plan du salaire. Les deux tiers des diplômés des techniques biologiques appartiennent aux techniques infirmières dont 73% des répondants gagnaient entre $121 et $140. Les infirmières influencent donc dans une large mesure le salaire médian des diplômés des techniques biologiques.

SPECIALITES PROFESSIONNELLES

Les sortants des quatre spécialités suivantes semblent les plus désavantagés des diplômés du secteur professionnel au plan du salaire hebdomadaire.

		$100 et moins
570-	arts appliqués	53%
110-	techniques dentaires	52%
389-	techniques des communications	48%
120-	techniques de diététique	30%

Le fait que respectivement 26% et 24% des diplômés des techniques des communications et des arts appliqués ne travaillent pas du tout dans un emploi qui correspond à leurs études (voir page 55) peut expliquer qu'on retrouve ces diplômés parmi les moins bien rémunérés.

Le cas des diplômés des techniques dentaires et des techniques de diététique est un peu différent. Pour plusieurs d'entre eux il s'agit probablement de sans emploi, leur spécialisation ne correspondant pas à des tâches clairement identifiées sur le marché du travail.

2.5. La satisfaction vis-à-vis l'emploi occupé

Il s'agit ici des sortants qui occupent un emploi à temps plein (30 heures et plus par semaine). La satisfaction est très élevée pour l'ensemble des sortants au travail à temps plein (80%) (voir graphique 8).

Selon le statut scolaire

Les diplômés du professionnel s'avèrent les plus satisfaits (88%) tel que l'indique le graphique 8. Les moins satisfaits sont les non-diplômés du général (69%).

GRAPHIQUE 8

NIVEAU COLLEGIAL

Satisfaction vis-à-vis l'emploi actuel
selon le statut scolaire et le sexe

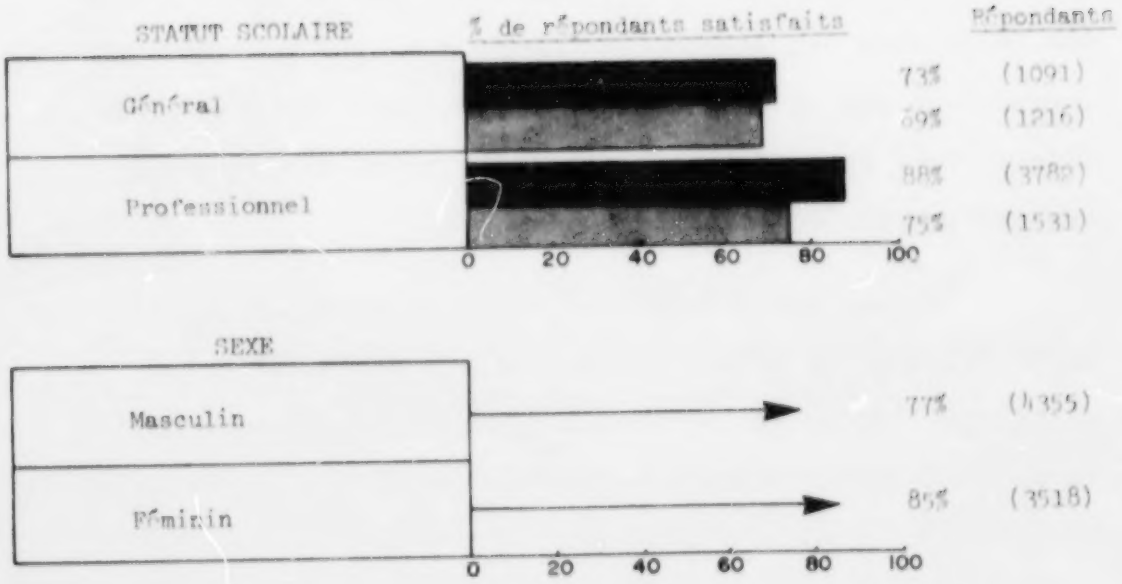

* Les rejets relatifs au statut scolaire ont été éliminés et causent une différence (253 cas) entre le total selon le statut scolaire et le total selon le sexe.

Selon le sexe

Les filles (85%) sont plus satisfaites de leur emploi que les garçons (77%).

2.5.1 Intention de conserver son emploi

Le tableau 13 reproduit la même tendance que celle observée au niveau de la satisfaction vis-à-vis l'emploi. Les diplômés du professionnel désirent garder leur emploi plus longtemps (somme des deux premières catégories = 73%) suivis des non-diplômés du professionnel, 71%; des diplômés du général, 55% et des non-diplômés du général, 50%.

TABLEAU 13

NIVEAU COLLEGIAL

Intention des sortants travaillant à temps plein de conserver leur emploi selon le statut scolaire

Intention de conserver leur emploi / Statut scolaire	Gén. dipl.	Gén. non-dipl.	Prof. dipl.	Prof. non-dipl.	TOTAL
Conserver longtemps	20%	18%	22%	24%	22%
Pas de changement pour le moment	35%	32%	51%	47%	43%
Changement dans quelque temps	30%	34%	20%	20%	24%
Changement bientôt	13%	15%	6%	8%	10%
Non-répondant	2%	1%	1%	1%	1%
TOTAL	100% (1091)	100% (1216)	100% (3782)	100% (1531)	100% (7873)*

* Ce total inclut 253 rejets selon le statut scolaire.

RESUME DE LA SECTION 2

EVALUATION GENERALE DE LA SITUATION DES SORTANTS DU COLLEGIAL

- 65% des sortants sont satisfaits (tout à fait ou assez) des études faites l'année précédente (1971-72). Les diplômés du secteur professionnel sont les plus satisfaits (87%) et les non-diplômés du général, les moins satisfaits (35%). Les filles sont plus satisfaites de leurs études que les garçons (74% vs 57%).

- Les trois principales raisons invoquées par les insatisfaits sont les suivantes: mauvaise orientation scolaire (37%), atmosphère déplaisante (14%), collège mal organisé (14%). Les diplômés du professionnel accusent davantage l'organisation du collège (27%), et la compétence des professeurs (14%) que les autres groupes de sortants.

- Le taux de chômage des sortants s'élevait à 12% au moment de l'enquête (mars, avril 1974). Seulement 6% des diplômés du professionnel étaient en chômage tandis que 18% des non-diplômés du secteur général se trouvaient dans cette situation. Les filles chômaient moins que les garçons (10% vs 13%).

- 9% des sortants diplômés du professionnel et 50% des non-diplômés de ce secteur ne travaillaient pas du tout dans leur spécialité professionnelle.

- 62% des diplômés et des non-diplômés du professionnel qui occupaient un emploi correspondant à leurs études jugeaient leur préparation scolaire suffisante pour cet emploi.

- 72% des sortants, au travail à temps plein, gagnaient $101 et plus par semaine. 86% des diplômés du professionnel étaient dans cette catégorie de salaire de même que 64% des non-diplômés du professionnel, 55% des diplômés du général et 56% des non-diplômés du général. Seulement 63% des filles gagnaient $101 et plus par semaine comparativement à 78% des garçons.

- 80% des sortants, au travail à temps plein, étaient satisfaits (tout à fait, assez) de leur emploi actuel. Les plus satisfaits étaient les diplômés du professionnel (88%) et les moins satisfaits, les non-diplômés du général (69%). La proportion des filles satisfaites de leur emploi est plus forte que celle des garçons (85% vs 77%).

- Un indice (1) composé pour connaître le groupe qui se trouve dans la situation la plus avantageuse donne les résultats suivants:

---

(1) Le nombre maximal de points de l'indice est 600. Cet indice résulte de l'addition de la proportion des sortants se trouvant dans une situation favorable par rapport aux dimensions suivantes: satisfaction vis-à-vis des études, non-chômage, concordance travail-études, préparation scolaire suffisante, salaire hebdomadaire, satisfaction vis-à-vis l'emploi.

Diplômés du professionnel	508 points
Diplômés du général	406 points
Non-diplômés du professionnel	381 points
Non-diplômés du général	344 points

Les diplômés du général supplantent les non-diplômés du professionnel uniquement à cause qu'ils témoignent d'une plus grande satisfaction envers leurs études et envers la suffisance de leur préparation scolaire. Les non-diplômés du secteur professionnel sont un peu plus favorisés que les diplômés du général sur le marché du travail parce que leur rémunération est meilleure.

- Le même indice (1) permet de conclure que la situation des filles est un peu plus avantageuse que celle des garçons (filles, 385; garçons, 338). Rappelons toutefois le handicap des filles au plan du salaire.

---

(1) Nous n'avons pas des données sur la "suffisance de préparation scolaire" selon le sexe; l'indice totalise donc 500 points pour cette variable.

PARTIE B- LES DONNEES REGIONALES

A l'aide de cartes et de tableaux comparatifs, nous allons maintenant procéder à une régionalisation des données au niveau collégial. L'analyse régionale se fait selon les régions administratives scolaires et le sortant est qualifié par la région où il a étudié.

Nous ne retenons ici que les variables les plus importantes: la satisfaction vis-à-vis des études faites, le taux de chômage, la non-correspondance du travail aux études, la suffisance de préparation scolaire et le salaire hebdomadaire des sortants.

Le lecteur peut parcourir les cartes et les tableaux suivants pour savoir comment les régions se différencient quant aux facteurs énumérés. Nous présentons aussi pour chacune des régions un bref résumé de ce qui la différencie de l'ensemble du Québec.

Les différences que nous soulignons sont testées statistiquement sur la base d'un test des proportions qui contrôle les variations aléatoires relatives à l'importance numérique des cas observés. Quelquefois une proportion semble très différente dans une région par rapport à l'ensemble de la province mais le petit nombre de cas observés ne nous permet pas de conclure à des différences véritables au plan statistique.

Enfin, nous rappelons que cinq cegep qui étaient inclus dans la Relance 1973 ont été soustraits par accident de notre fichier informatisé de la Relance 1974.

Cegep	Régions
Cegep de Joliette	Montréal périphérie
Cegep de Valleyfield	Montréal périphérie
Cegep de Maisonneuve	Ile de Montréal
Cegep de La Pocatière	Québec
Cegep de Thetford-Mines	Cantons de l'est

Il est peu probable que l'amputation de ces institutions vienne modifier outre mesure les données pertinentes à chacune des régions mais il existe un certain risque surtout dans Montréal (périphérie) et Cantons de l'est.

Région 1: Bas St-Laurent / Gaspésie

- Le chômage des sortants du collégial est plus élevé dans cette région que dans l'ensemble de la Province (18% vs 12%).

- Une proportion inférieure des diplômés du professionnel qui travaillent à temps plein dans leur spécialité jugent que leur préparation scolaire est suffisante (48% vs 62%).

- Les diplômés des techniques administratives chôment davantage qu'en province (24% vs 7%).

Région 2: Saguenay / Lac St-Jean

- La proportion des sortants satisfaits de leurs études de l'année précédente est un peu moins élevée que celle de la province (62% vs 65%).

- Le taux de chômage des sortants est plus élevée que celui de la province (16% vs 12%).

- Le taux de chômage des diplômés du professionnel est plus élevé dans les techniques humaines que le taux provincial pour le même secteur (19% vs 11%).

Région 3: Québec

- La proportion des sortants satisfaits de leurs études de l'année précédente (1972-73) est plus élevée dans la région de Québec que dans l'ensemble de la province (69% vs 65%).

- La correspondance études-travail chez les diplômés du professionnel est un peu plus élevée ici qu'au niveau provincial (93% vs 91%).

- La proportion des sortants des techniques administratives qui sont satisfaits de leurs études de l'année précédente est moins élevée (81% vs 86% dans l'ensemble).

Région 4: Trois-Rivières

- La proportion des sortants satisfaits de leurs études de l'année précédente surpasse celle de la province par 3% (68% vs 65%).

- Le taux de chômage des sortants est un peu plus élevé que dans l'ensemble de la province (14% vs 12%).

- La correspondance études-travail chez les sortants des techniques administratives est moins bonne que dans l'ensemble de la province (78% vs 86%).

- Le salaire hebdomadaire médian est déficitaire par rapport à la province chez les sortants de deux secteurs techniques: techniques humaines ($118 vs $127), techniques administratives ($112 vs $124).

Région 5: Cantons de l'est

- La satisfaction vis-à-vis des études suivies l'année précédente est plus élevée pour les sortants du collégial de cette région qu'au niveau provincial (69% vs 65%).

- Chez les sortants insatisfaits de leurs études de l'année précédente, une proportion supérieure à la province en voie la cause dans leur mal orientation scolaire (45% vs 37%).

- Le taux de chômage des sortants est moins élevé que dans l'ensemble de la province (9% vs 12%).

- Les sortants de deux secteurs techniques sont moins bien rémunérés que leurs pairs de la province: techniques physiques ($134 vs $142), techniques administratives ($117 vs $124).

Région 6a: Montréal (périphérie)

- La proportion des sortants travaillant à temps plein dans leur spécialité qui jugent leur préparation scolaire insuffisante pour leur emploi actuel est plus élevée que dans l'ensemble du Québec (56% vs 62%).

- Le salaire hebdomadaire médian de tous les sortants de cette région est moins élevé que celui de la province ($119 vs $123).

- La correspondance études-travail des sortants des techniques administratives dans cette région est moins bonne que dans l'ensemble de la province (82% vs 86%).

Région 6b: Ile de Montréal

- La proportion des sortants satisfaits de leurs études effectuées en 1972-73 est un peu moins élevée que pour le Québec (63% vs 65%).

- Les insatisfaits voient davantage qu'en province la cause de leur insatisfaction dans le contenu de l'enseignement (matières ennuyantes (12% vs 9%) et dans la mauvaise organisation scolaire (17% vs 14%) et moins dans une orientation mauvaise (32% vs 37%).

- Le taux de chômage des sortants de cette région est moins élevé que celui de l'ensemble de la province (10% vs 12%).

- Les sortants diplômés du professionnel travaillant à temps plein dans leur spécialité jugent d'une façon plus positive la suffisance de leur préparation scolaire en regard de leur emploi actuel (68% vs 62% au niveau provincial).

- Ceux qui se montrent insatisfaits de leur préparation scolaire accusent davantage qu'au Québec les programmes démodés (14% vs 10%), le manque d'équipement (7% vs 4%) et moins le manque de stages (48% vs 61%).

- Les sortants des techniques physiques sont moins satisfaits de leurs études de l'année précédente que ceux de l'ensemble de la province (79% vs 87%).

- Le taux de chômage des sortants des techniques humaines est moins élevé dans cette région que dans l'ensemble du Québec (6% vs 11%).

- La correspondance études-travail des sortants des techniques humaines est plus élevée qu'au Québec (92% vs 88%).

- Le salaire hebdomadaire médian est plus élevé dans les régions de l'Ile de Montréal que celui de la province pour les secteurs suivants: techniques humaines ($142 vs $127), techniques administratives ($129 vs $124).

Région 7: Outaouais

- Le taux de chômage des sortants est moins élevé dans l'Outaouais que dans l'ensemble du Québec (6% vs 12%).

- Le salaire hebdomadaire médian des sortants au travail à temps plein surpasse de $4.00 celui observé dans l'ensemble de la province ($127 vs $123).

- Ceux qui jugent leur préparation scolaire insuffisante en regard de l'emploi qu'ils occupent accusent davantage qu'au niveau provincial "le caractère démodé des programmes" (17% vs 10%) et moins le "manque de stages" (43% vs 61%).

- Les sortants diplômés des techniques administratives reçoivent un meilleur salaire hebdomadaire que leurs pairs de la province ($133 vs $124).

Région 8: Nord-Ouest

- La proportion des sortants satisfaits de leurs études de 1972-73 est moins élevée dans cette région (58% vs 65% dans l'ensemble).

- Les insatisfaits de leurs études imputent davantage qu'au niveau de la province leur insatisfaction au fait d'être "mal orienté" 48% vs 37% et moins au fait que le collège soit mal organisé (6% vs 14%).

- Le taux de chômage des sortants du collégial de cette région surpasse de 5% celui observé pour la province (17% vs 12%).

- La correspondance travail-études chez les sortants diplômés du professionnel travaill nt à temps plein est meilleure dans cette région que dans l'ensemble (97% vs 91%).

Région 9: Côte-Nord

- La proportion des sortants satisfaits de leurs études de 1972-73 est moins élevée que celle de la province (54% vs 65%).

- Chez les sortants diplômés du secteur professionnel, la correspondance études-travail est moins bonne que dans l'ensemble de la province (74% vs 91%).

CARTE 1

NIVEAU COLLEGIAL

Proportion des sortants du collégial (sur le marché du travail) satisfaits de leurs études effectuées en 1972-1973 selon la région

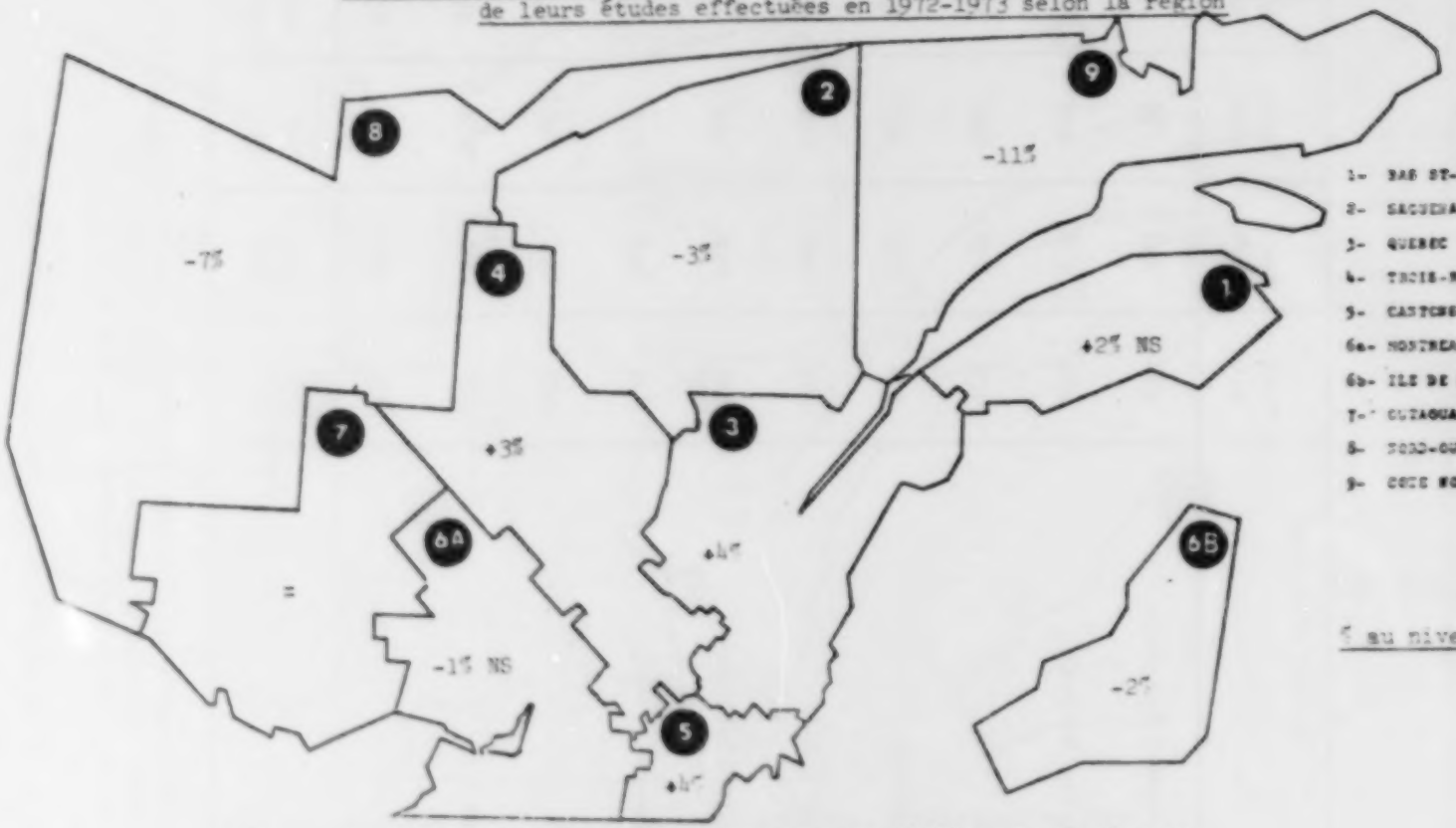

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(318)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(1259)
3-	QUEBEC	(1899)
4-	TROIS-RIVIERES	(881)
5-	CANTONS DE L'EST	(713)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(1704)
6b-	ILE DE MONTREAL	(2585)
7-	OUTAOUAIS	(347)
8-	NORD-OUEST	(295)
9-	COTE NORD	(102)
		(10103)

% au niveau provincial

6+5

. Les pourcentages indiqués sur la carte sont les différences en plus ou en moins par rapport au pourcentage provincial.

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

TABLEAU 14

NIVEAU COLLEGIAL

Proportion des diplômés du secteur professionnel au collégial satisfaits de leurs études de 1972-73 selon le secteur d'études et la région

Région \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	TOTAL
1- Bas St-Laurent Gaspésie	94%	79% *	76%	83% *	86% (129)
2- Saguenay Lac St-Jean	88%	91%	81%	88%	87% (528)
3- Québec	90%	93%	86%	81%	88% (938)
4- Trois-Rivières	87%	90%	86%	84%	87% (408)
5- Cantons de L'Est	94%	90%	90%	88%	91% (316)
6a- Montréal (périphérie)	92%	89%	86%	88%	89% (604)
6b- Ile de Montréal	92%	79%	81%	88%	84% (1011)
7- Outaouais	92%	89%	94%	88%	90% (121)
8- Nord-Ouest	84%	58%	86%	84%	85% (76)
9- Côte Nord	88%	67%	-	80%	81% (27)
Province	91% (1547)	87% (753)	84% (681)	86% (1096)	87% (4158)

Note: Un certain nombre de diplômés provenaient des "Arts appliqués" dans les régions suivantes: Québec (3), Trois-Rivières (1), Montréal 6a (11), Montréal 6b (66). Dans Montréal 6b, 65% étaient satisfaits de leurs études.

* Catégorie où le nombre de répondants est inférieur à 25.

CARTE 2

NIVEAU COLLEGIAL

Taux de chômage des sortants du collégial selon la région

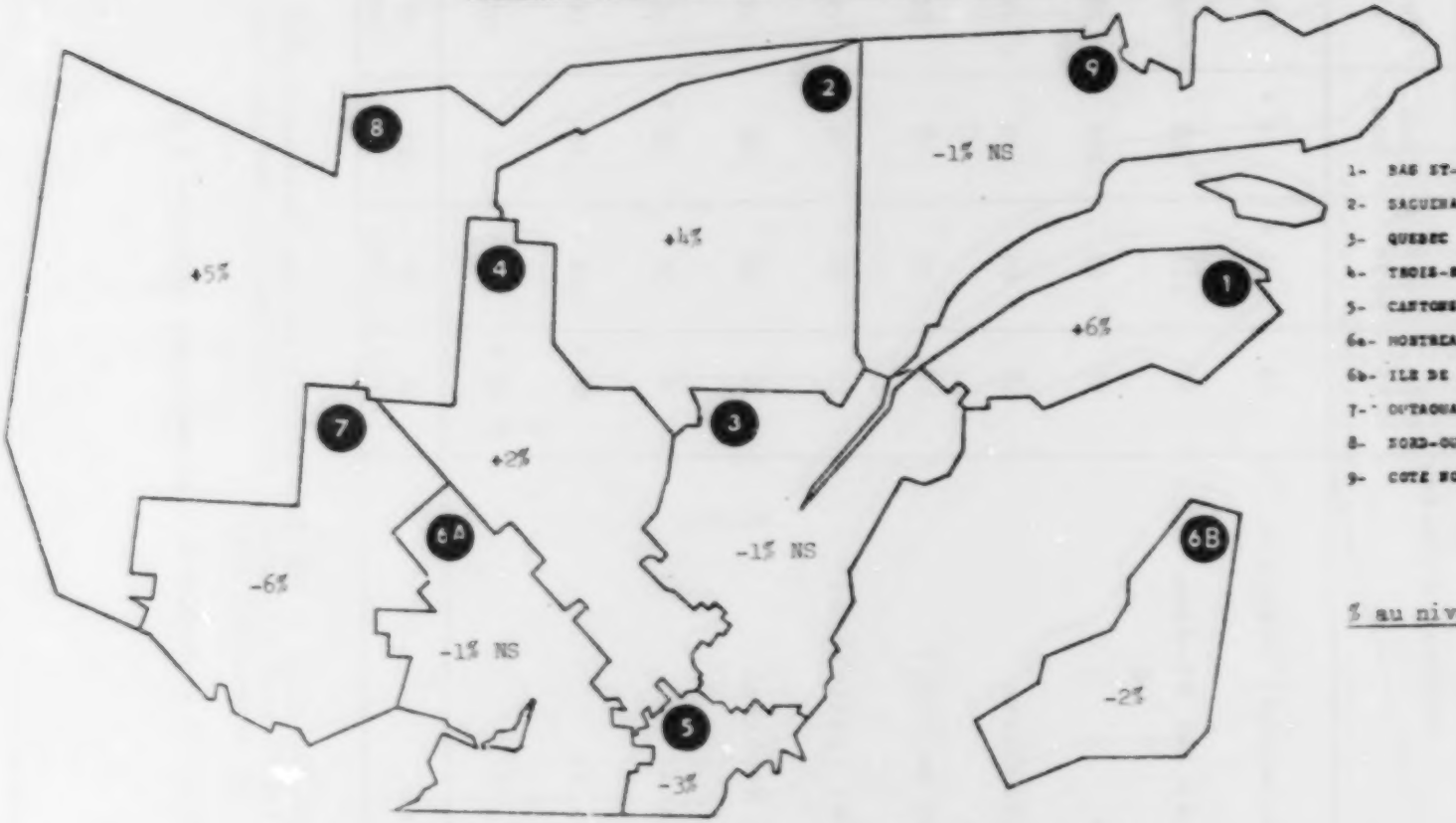

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(368)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(1450)
3-	QUEBEC	(2210)
4-	TROIS-RIVIERES	(988)
5-	CANTONS DE L'EST	(832)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(1905)
6b-	ILE DE MONTREAL	(3024)
7-	OUTAOUAIS	(450)
8-	NORD-OUEST	(325)
9-	COTE NORD	(111)
		(11663)

% au niveau provincial

12%

. Les pourcentages indiqués sur la carte sont les différences en plus ou en moins par rapport au pourcentage provincial.

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

TABLEAU 15

NIVEAU COLLEGIAL

Taux de chômage des diplômés du professionnel au collégial selon le secteur d'études et la région

Régions \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Total
1- Bas St-Laurent Gaspésie	4%	6% *	9% *	24%	10% (142)
2- Saguenay Lac St-Jean	4%	11%	19%	10%	10% (596)
3- Québec	4%	9%	10%	8%	6% (1039)
4- Trois-Rivières	1%	8%	17%	7%	8% (452)
5- Cantons de L'Est	4%	7%	7%	8%	6% (354)
6a- Montréal (périphérie)	1%	6%	7%	7%	5% (647)
6b- Ile de Montréal	1%	5%	6%	5%	5% (1143)
7- Outaouais	0%	3%	5% *	0%	1% (138)
8- Nord-Ouest	8% *	12% *	8%	5% *	8% (79)
9- Côte Nord	0% *	0% *	-	0% *	0% (29)
Province	3% (1702)	7% (830)	11% (770)	7% (1229)	6% (4619)

Note: Un certain nombre de diplômés provenaient des "Arts appliqués" dans les régions suivantes: Trois-Rivières (4), Montréal (périphérie) (12), Ile de Montréal (74).

* Catégorie où le nombre de répondants est inférieur à 25.

CARTE 3

Non-correspondance du travail aux études faites l'année précédente (1972-73) par les diplômés du professionnel au collégial selon la région

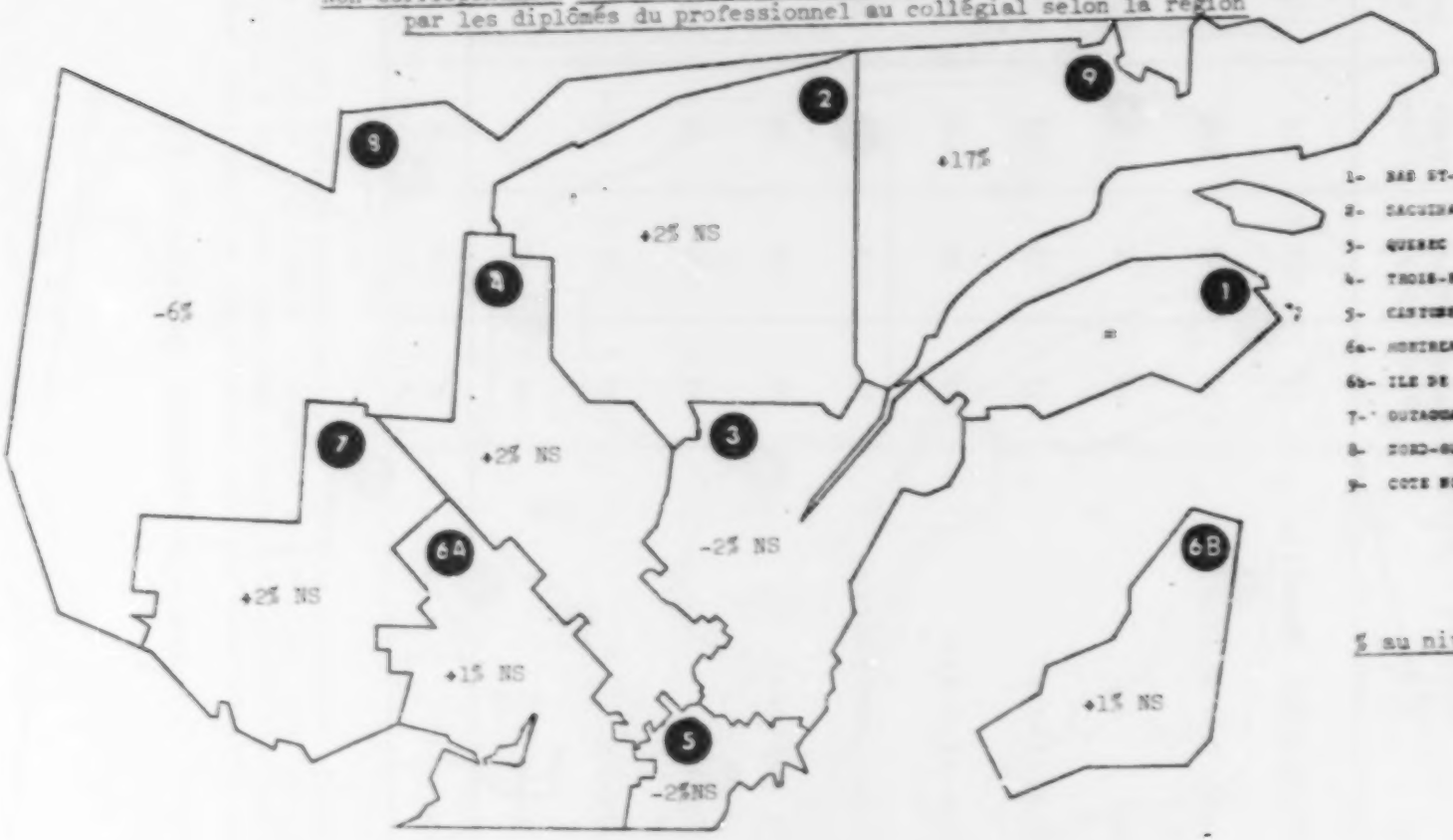

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(120)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(506)
3-	QUEBEC	(935)
4-	TROIS-RIVIERES	(395)
5-	CANTONS DE L'EST	(322)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(601)
6b-	ILE DE MONTREAL	(1099)
7-	OUTAOUAIS	(133)
8-	NORD-OUEST	(67)
9-	COTE NORD	(27)
		(4205)

68

% au niveau provincial

9%

. Les pourcentages indiqués sur la carte sont les différences en plus ou en moins par rapport au pourcentage provincial.

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

TABLEAU 16

NIVEAU COLLEGIAL

Non-correspondance du travail aux études chez les diplômés du professionnel du niveau collégial travaillant à temps plein, selon le secteur d'études et la région

Régions \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Total
1- Bas St-Laurent Gaspésie	1%	20% *	22% *	14% *	9% (120)
2- Saguenay Lac St-Jean	5%	7%	18%	13%	11% (496)
3- Québec	2%	8%	17%	12%	7% (935)
4- Trois-Rivières	1%	8%	16%	22%	11% (395)
5- Cantons de L'Est	1%	8%	10%	16%	7% (321)
6a- Montréal (périphérie)	5%	11%	9%	18%	10% (583)
6b- Ile de Montréal	2%	13%	8%	11%	10% (1056)
7- Outaouais	0% *	12%	5% *	18%	11% (130)
8- Nord-Ouest	0% *	14% *	0% *	6% *	3% (67)
9- Côte Nord	12% *	60% *	-	33% *	26% (27)
Province	3% (1563)	11% (752)	12% (649)	14% (1096)	9% (4130)

Note: Un certain nombre de diplômés du professionnel étaient issus des "Arts appliqués" dans les régions suivantes: Québec (2), Trois-Rivières (2), Montréal (périphérie) (6), Ile de Montréal (60). Dans l'Ile de Montréal, la non-correspondance pour les sortants des arts appliqués était de 25%.

* Catégorie où le nombre de répondants est inférieur à 25.

CARTE 4

Salaire hebdomadaire médian des sortants du niveau collégial travaillant à temps plein selon la région

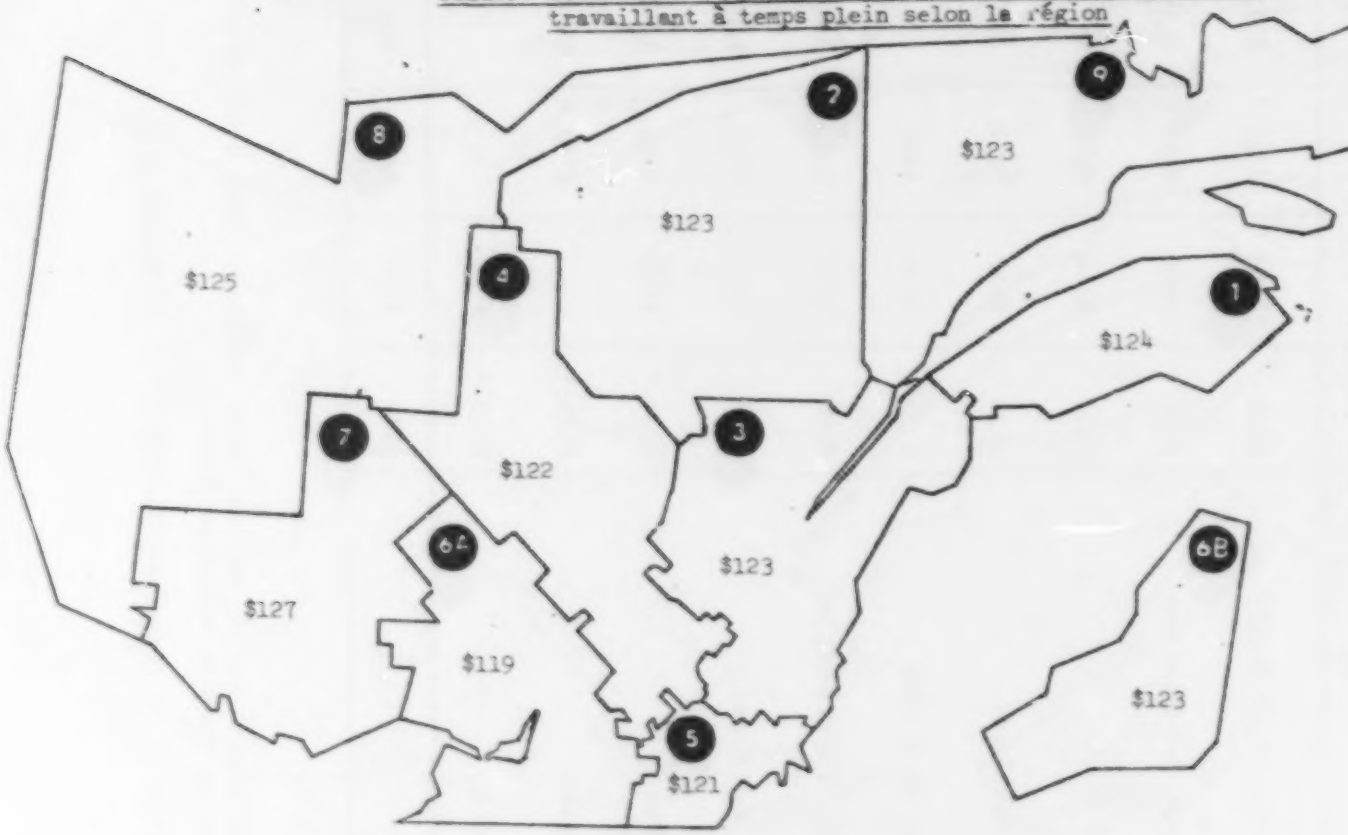

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(261)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(1009)
3-	QUEBEC	(1679)
4-	TROIS-RIVIERES	(721)
5-	CANTONS DE L'EST	(654)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(1445)
6b-	ILE DE MONTREAL	(2317)
7-	OUTAOUAIS	(356)
8-	NORD-OUEST	(211)
9-	COTE NORD	(77)
		(8730)

Salaire médian au niveau provincial

$123

TABLEAU 17

NIVEAU COLLEGIAL

Salaire hebdomadaire médian des diplômés du professionnel au collégial selon le secteur d'études et la région

Régions \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Total
1- Bas St-Laurent Gaspésie	$126	$162 *	$115 *	$111 *	$125
2- Saguenay Lac St-Jean	$127	$146	$123	$118	$126
3- Québec	$127	$140	$124	$127	$127
4- Trois-Rivières	$128	$142	$118	$112	$127
5- Cantons de L'Est	$126	$134	$123	$117	$126
6a- Montréal (périphérie)	$126	$142	$130	$122	$126
6b- Ile de Montréal	$127	$142	$142	$129	$129
7- Outaouais	$130 *	$143	$126 *	$133	$132
8- Nord-Ouest	$125 *	-	$129 *	$122 *	$126
9- Côte Nord	$122 *	-	-	-	$122
Province	$126	$142	$127	$124	$127

Note: 103 sortants issus du secteur "arts appliqués" dans l'Ile de Montréal avaient un salaire médian de $102.

* Catégorie où le nombre de répondants est inférieur à 25.

CARTE 5

Proportion des sortants diplômés du professionnel au collégial, travaillant à temps plein dans leur spécialité, qui considèrent leur préparation scolaire suffisante pour occuper leur emploi actuel selon la région

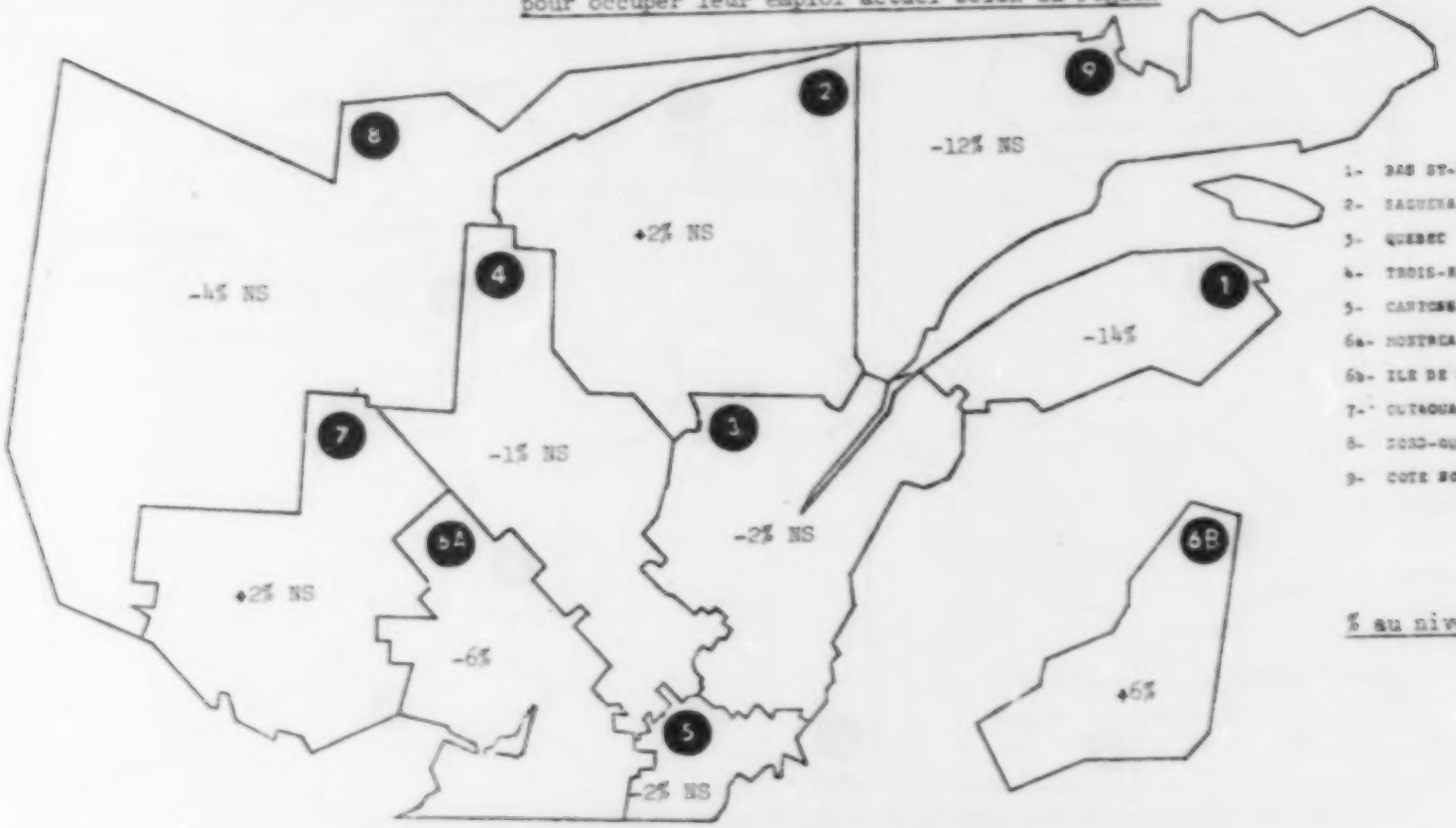

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(93)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(356)
3-	QUEBEC	(703)
4-	TROIS-RIVIERES	(276)
5-	CANTONS DE L'EST	(236)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(438)
6b-	ILE DE MONTREAL	(710)
7-	OUTAOUAIS	(95)
8-	NORD-OUEST	(57)
9-	COTE NORD	(14)
		(3038)

% au niveau provincial

62%

. Les pourcentages indiqués sur la carte sont les différences en plus ou en moins par rapport au pourcentage provincial.

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

CARTE 6

Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire chez les diplômés du professionnel du collégial travaillant à temps plein dans leur spécialité selon la région

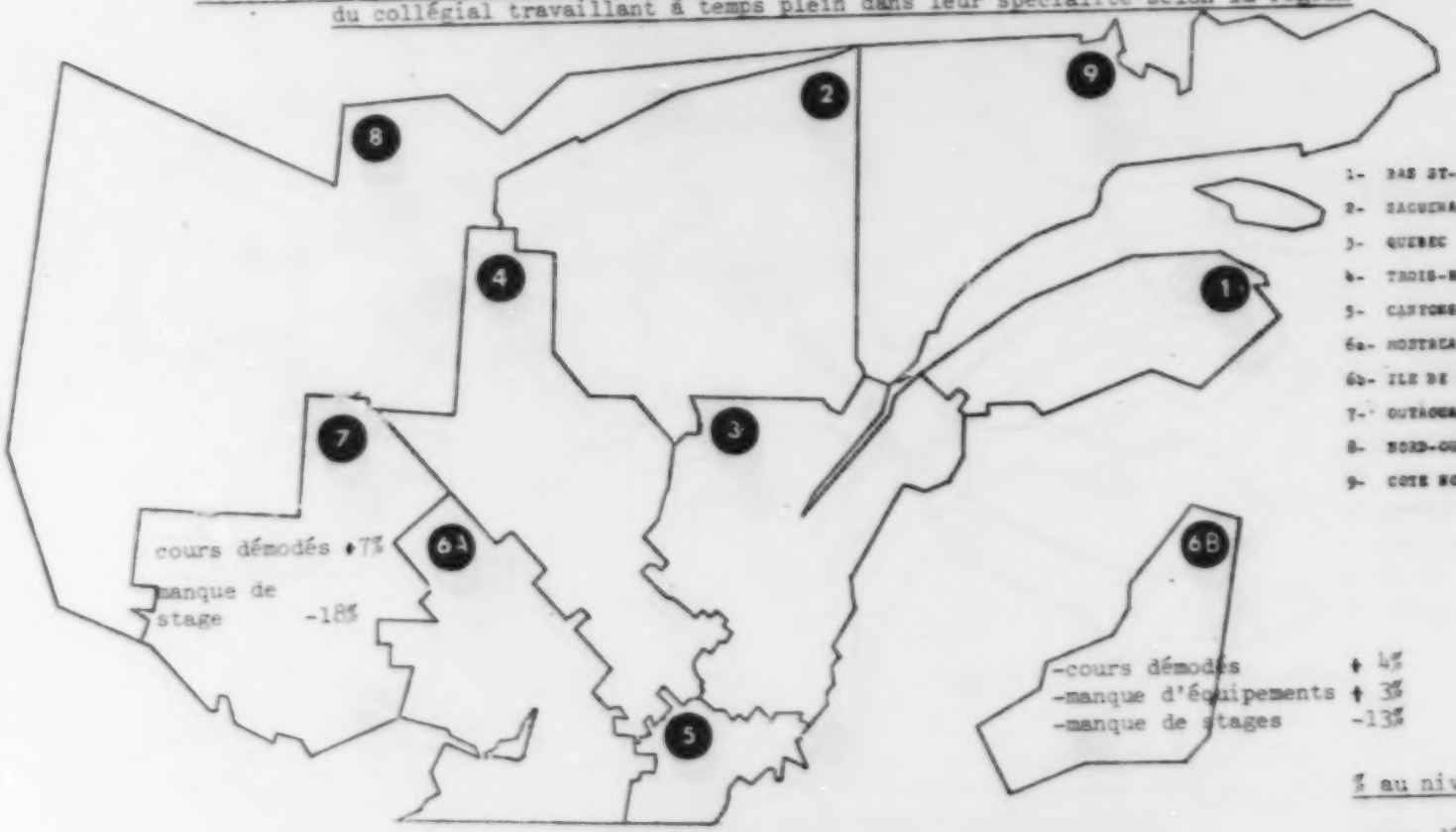

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(55)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(146)
3-	QUEBEC	(273)
4-	TROIS-RIVIERES	(121)
5-	CANTONS DE L'EST	(97)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(223)
6b-	ILE DE MONTREAL	(308)
7-	OUTAOUAIS	(47)
8-	NORD-OUEST	(36)
9-	COTE NORD	(9)
		(1315)

% au niveau provincial

cours démodés	10%
manque d'équipement	4%
manque de stage	61%
professeurs incompétents	3%
aucune de ces raisons	22%

. Les pourcentages indiqués sur la carte sont les différences en plus ou en moins par rapport au pourcentage provincial.

CARTE 7

Motif principal d'insatisfaction des études faites l'année précédente selon la région

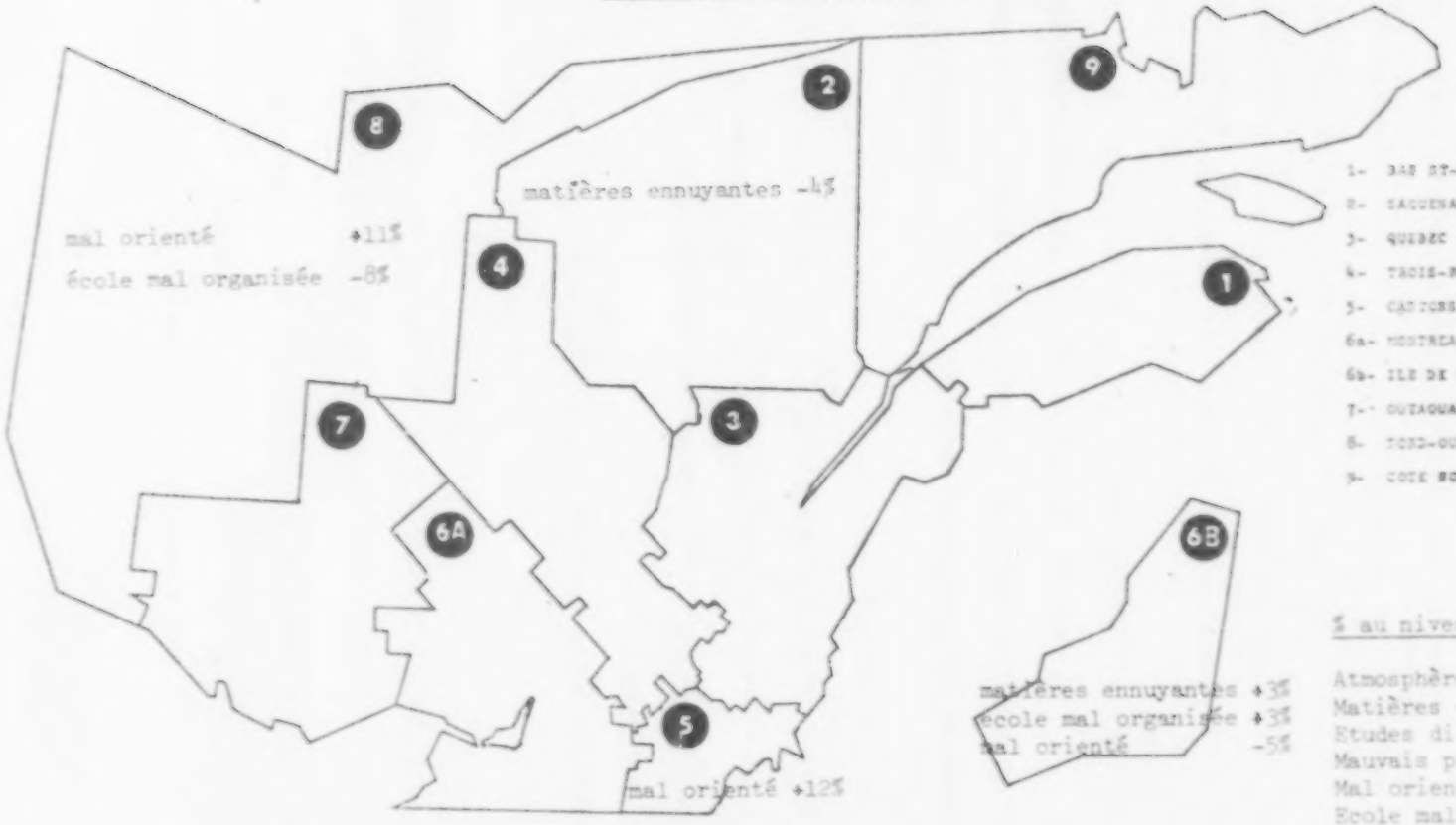

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(96)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(450)
3-	QUEBEC	(563)
4-	TROIS-RIVIERES	(266)
5-	CANTONS DE L'EST	(199)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(573)
6b-	ILE DE MONTREAL	(852)
7-	OUTAOUAIS	(121)
8-	NORD-OUEST	(109)
9-	COTE NORD	(43)
		(3272)

95

% au niveau provincial

Atmosphère déplaisante	14%
Matières ennuyantes	9%
Etudes difficiles	3%
Mauvais professeurs	7%
Mal orienté	37%
Ecole mal organisée	14%
Ne sais pas	6%

. Les pourcentages indiqués sur la carte sont les différences en plus ou en moins par rapport au pourcentage provincial.

SYNTHESE REGIONALE

Même si les différences interrégionales ne sont pas très marquées, nous procédons ici à une synthèse qui nous permettra d'avoir une vue d'ensemble des régions par le recours à une esquisse typologique. La typologie sera basée sur les dimensions "évaluation des études" et "évaluation de la situation de travail".

La grille suivante montre que les régions se regroupent en quatre types principaux par rapport à la province qui représente la situation moyenne.

Situation de travail \ Etudes	+	=	-
+		6B, 7	
=	3,5		
-	4		1,2, 6A,8,9

1er TYPE: SITUATION SEMBLABLE A LA PROVINCE AU NIVEAU DES ETUDES ET SITUATION PLUS FAVORABLE AU PLAN DU TRAVAIL

Région 6b: Ile de Montréal

Cette région se caractérise par un écart négligeable (-2%) au niveau de la satisfaction des études qui est compensé par une évaluation plus positive (+6%) de la préparation scolaire par des diplômés du secteur professionnel. Au plan du travail, le chômage des sortants est moins élevé et la situation des sortants des techniques humaines est bien meilleure que leurs pairs de l'ensemble de la province (chômage, correspondance études-travail, salaire).

Région 7: Outaouais

La satisfaction vis-à-vis des études et la suffisance de la préparation scolaire est aussi bonne que dans l'ensemble de la province tandis que le taux de chômage est moins élevé (-6%) et le salaire hebdomadaire médian plus élevé (+ $4.00).

2e TYPE: SITUATION FAVORABLE AU NIVEAU DES ETUDES ET SITUATION SEMBLABLE A L'ENSEMBLE DE LA PROVINCE AU PLAN DU TRAVAIL

Région 3: Québec

La proportion des sortants satisfaits de leurs études de 1972-73 surpasse de 4% la proportion provinciale. Quant à la situation de travail, il n'existe pas d'écart marqué

par rapport à l'ensemble du Québec.

Région 5: Cantons de l'est

La proportion des sortants satisfaits de leurs études de 1972-73 surpasse de 4% la proportion provinciale. Au plan du travail, le taux de chômage est de 5% moins élevé dans les Cantons de l'est. Par contre, le salaire hebdomadaire de deux secteurs techniques est moins bon que dans l'ensemble de la province. Il faut se rappeler aussi que les sortants du cegep de Thetford-Mines n'ont pas été contactés par notre enquête.

3e TYPE: SITUATION FAVORABLE AU NIVEAU DES ETUDES MAIS DEFAVORABLE AU NIVEAU DU TRAVAIL

Région 4: Trois-Rivières

La proportion des sortants satisfaits de leurs études de 1972-73 surpasse de 3% celle de la province. Par contre, le taux de chômage des sortants de cette région est plus élevé (+2%) que dans l'ensemble de la province et le salaire hebdomadaire médian des diplômés des techniques humaines (-$9.00) et des techniques administratives (-$12.00) est moins bon qu'au niveau provincial.

4e TYPE: SITUATION DEFAVORABLE AU PLAN DES ETUDES ET DU TRAVAIL

Région 1: Bas St-Laurent / Gaspésie

Les diplômés du professionnel travaillant à temps plein dans leur spécialité jugent leur préparation scolaire insuffisante dans une proportion supérieure (+14%) à celle de la province. Au plan du travail, le taux de chômage est de 6% plus élevé que celui de la province.

Région 2: Saguenay / Lac St-Jean

La satisfaction des sortants vis-à-vis de leurs études de l'année précédente est un peu moins (-3%) forte que celle de la province tandis que le taux de chômage des sortants est de 4% plus élevé.

Région 9: Côte-Nord

La proportion des sortants satisfaits de leurs études de 1972-73 est inférieure de 11% à la proportion provinciale et la correspondance études-travail des diplômés du professionnel accuse un déficit de 17% par rapport à la province.

Région 8: Nord-Ouest

La satisfaction vis-à-vis les études suivies en 1972-73 est moins élevée que dans l'ensemble de la province (écart de 7%). Le taux de chômage de sortants surpasse de 5% celui de l'ensemble de la province.

Région 6a: Montréal (périphérie)

6% de plus de sortants diplômés du professionnel travaillant dans leur spécialité trouvent leur préparation scolaire insuffisante en regard de leur travail et le salaire hebdomadaire médian est inférieur de $4.00 à celui observé pour l'ensemble du Québec.

Comme diagnostic général, on peut affirmer que dans toutes les régions éloignées des pôles d'attraction urbains importants, les sortants de l'enseignement collégial connaissent une situation moins favorable au plan des études et du travail. Il existe une exception et c'est la région périphérique de Montréal 6a mais ses écarts par rapport à la situation provinciale sont encore moins prononcés que dans le cas des régions 1 (Bas St-Laurent/Gaspésie), 9 (Côte-Nord), 8 (Nord-Ouest) et 2 (Saguenay/Lac st-Jean). Dans le cas de cette dernière, il est

probable qu'il existe un clivage entre le Saguenay et ses villes importantes et le Lac St-Jean comme tel. Nos données n'étant pas ventilées en fonction de ces deux sous-régions, cette assertion reste à vérifier.

DEUXIEME CHAPITRE

ANALYSE DE LA SITUATION DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Ce chapitre aura la même structure que le chapitre précédent i.e. une description du processus d'intégration des sortants au marché du travail, suivie d'une évaluation générale de la situation de ces mêmes sortants.

Cette analyse se divise en deux parties:

A- Les données provinciales

B- Les données régionales

Nous utilisons couramment dans le texte le terme "sortants" pour désigner abréviativement "les sortants diplômés de l'enseignement professionnel". Le statut scolaire fera référence à la subdivision des sortants selon qu'ils proviennent de l'enseignement professionnel long ou court.

PARTIE A- LES DONNEES PROVINCIALES

L'analyse porte sur 8601 sortants qui se répartissent comme suit:

diplômés du professionnel court: 997 répondants

diplômés du professionnel long : 7604 répondants

1. DESCRIPTION DU PROCESSUS D'INTEGRATION DES SORTANTS DU SECONDAIRE AU MARCHE DU TRAVAIL

L'enquête nous fournit des données pour une période maximale de 10 mois, soit du moment où l'étudiant a quitté l'école (juillet 73) jusqu'au moment de répondre au questionnaire (mars ou avril 74).

Voyons d'abord quelle était la situation des sortants au moment où l'enquête a été effectuée, pour ensuite tracer les étapes du processus d'intégration au marché du travail.

1.1. Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire (1)

Au début de l'année 1974, on retrouvait 13% des sortants du secondaire en chômage, 85% étaient travailleurs

---

(1) Mars ou avril 1974

à temps plein ou à temps partiel et seulement 2% des 8601 sortants étaient inactifs.

Selon le statut scolaire

Suivant le tableau 18, une différence marquée s'observe entre les sortants du professionnel long, dont 87% sont au travail, et les sortants du professionnel court, où l'on ne compte que 66% de travailleurs.

TABLEAU 18

NIVEAU SECONDAIRE

Situation des sortants au moment de répondre au questionnaire (1) selon le statut scolaire

Statut scolaire / Situation en mars ou avril	Prof. court	Prof. long	TOTAL
Au travail	66%	87%	85%
En chômage	28%	11%	13%
Inactif	4%	2%	2%
Non-répondant	2%	0%	0%
TOTAL	100% (997)	100% (7604)	100% (8601)

(1) Mars ou avril 1974

Le taux de chômage est plus que le double chez les sortants du professionnel court (28%) que chez ceux du professionnel long (11%). Les inactifs représentent une faible proportion des sortants (2 à 4%).

Le tableau 19 donne le motif principal de l'inactivité des sortants selon le statut scolaire et le sexe. Les garçons inactifs attendent surtout un rappel prochain de leur employeur (28%) tandis que les filles disent rester au foyer dans 39% des cas.

Le sous-groupe des 37 inactifs du professionnel court se distingue à deux points de vue: la faible proportion de ceux qui restent au foyer (5%) et la proportion plus élevée de ceux qui disent qu'il ne sert à rien de chercher du travail ou qu'ils ne sentent pas le besoin de travailler (19%).

1.2. Evolution de la situation des sortants au cours de la période couverte par l'enquête

Le processus d'intégration au marché du travail se réalise par étapes. Le moment de trouver son premier emploi, la façon dont on l'a trouvé, le nombre d'employeurs rencontrés avant d'accepter un emploi sont des éléments déterminants de ce processus et il paraît intéressant de savoir comment chacun de ses éléments influe sur la situation des sortants.

TABLEAU 19

NIVEAU SECONDAIRE

Motif principal de l'inactivité des sortants selon le statut scolaire et le sexe

Motif d'inactivité / Statut scolaire et sexe	Prof. court	Prof. long	TOTAL	Masc.	Fém.
Reste au foyer	5%	31%	25%	2%	39%
Maladie-accident	16%	11%	12%	17%	10%
Retour prochain aux études	8%	7%	7%	12%	5%
Ne sert à rien de chercher et pas besoin de travailler	19%	6%	9%	12%	8%
Rappel prochain de l'employeur	11%	15%	14%	28%	6%
Expériences personnelles	-	2%	1%	-	2%
Autres	11%	7%	8%	7%	9%
Non-répondant	30%	21%	24%	22%	21%
TOTAL	100% (37)	100% (126)	100% (163)	100% (60)	100% (103)

1.2.1 Situation des sortants en juillet et en octobre 1973

Les tableaux 18, 20, 21 réunis nous permettent de tracer les grandes lignes de cette évolution:

	Juillet 1973	Octobre 1973	mars, avril 1974
Aux études	2%	3%	0%
Au travail	66%	79%	85%
En chômage	25%	13%	13%
Inactif	7%	1%	2%

A la fin de l'année scolaire,66% des informateurs avaient trouvé un emploi et la période d'été avait contribué à diminuer de moitié le taux de chômage (25% en juillet et 13% en octobre).

C'est en octobre que la situation se stabilise et ne variera que lors de l'intégration au marché du travail de quelques étudiants de la session d'automne.

TABLEAU 20

NIVEAU SECONDAIRE

Situation des sortants en juillet selon le statut scolaire

Situation en juillet \ Statut scolaire	Prof. court	Prof. long	TOTAL
Aux études	3%	2%	2%
Au travail	61%	67%	66%
En chômage	28%	24%	25%
Inactif	7%	7%	7%
Non-répondant	1%	0%	0%
TOTAL	100% (896)	100% (7075)	100% (7971)

Selon le statut scolaire

Le taux de chômage baisse graduellement chez les diplômés du professionnel long (juillet: 24%, octobre: 12%, mars-avril: 11%). Par contre, il fluctue beaucoup chez les sortants du professionnel court; il est de 28% en juillet et en mars-avril alors qu'il avait baissé à 18% en octobre.

TABLEAU 21

NIVEAU SECONDAIRE

Situation des sortants en octobre
selon le statut scolaire

Situation en octobre \ Statut scolaire	Prof. court	Prof. long	TOTAL
Aux études	4%	3%	3%
Au travail	69%	81%	79%
En chômage	18%	12%	13%
Inactif	3%	1%	1%
Non-répondant	6%	3%	4%
TOTAL	100% (896)	100% (7075)	100% (7971)

1.2.2 Le moment du premier emploi à temps plein

Le tableau 22 vient confirmer les tendances perçues lors de l'examen de l'évolution de la situation des sortants au cours des mois suivant leur entrée sur le marché du travail.

TABLEAU 22

NIVEAU SECONDAIRE

Période de l'année où les sortants ont trouvé leur premier emploi à temps plein selon le statut scolaire et le sexe

Période de l'année \ Statut scolaire et sexe	Prof. court	Prof. long	TOTAL	Masc.	Fém.
Avant juin 73	17%	21%	20%	23%	18%
Juin, juillet 73	40%	43%	43%	46%	41%
Août, sept. 73	24%	22%	22%	20%	24%
Octobre, nov. 73	11%	9%	9%	7%	11%
Décembre 73/janvier 74	4%	3%	3%	1%	4%
Après 31 janvier 74	2%	2%	2%	2%	2%
Non-répondant	2%	0%	1%	1%	0%
TOTAL	100% (726)	100% (6409)	100% (7135)	100% (2937)	100% (4198)

En effet, en octobre, 85% des sortants avaient obtenu un premier emploi à temps plein, et la moitié d'entre eux l'avaient obtenu durant la période juin-juillet 73.

Selon le statut scolaire

Les sortants du professionnel long se trouvent un emploi un peu plus rapidement que ceux du professionnel court; 64% des premiers ont trouvé un emploi à la fin de juillet contre 57% pour les seconds.

Selon le sexe

Les garçons se trouvent un emploi plus rapidement que les filles (avant août, 69% des garçons travaillaient à temps plein et 59% des filles).

Le ralentissement des affaires durant les vacances d'été ainsi que l'obligation moins pressante chez les filles de travailler aussitôt les études terminées font qu'une bonne proportion d'entre elles rejoignent le marché du travail plus tard que les garçons, soit entre les mois d'août et novembre.

1.3. Démarches des sortants pour trouver leur premier emploi à temps plein

Ces démarches sont de deux types. D'abord le nombre d'employeurs rencontrés avant d'obtenir un emploi permanent et la façon utilisée par le sortant pour obtenir son emploi.

1.3.1 Le nombre d'employeurs rencontrés personnellement par le sortant avant de trouver son premier emploi à temps plein

La majorité des répondants (56%) affirment n'avoir contacté qu'un employeur avant de se trouver un emploi. Cela laisse supposer que lorsqu'on entreprend cette démarche, c'est que les chances d'emploi sont à leur maximum.

TABLEAU 23

NIVEAU SECONDAIRE

Nombre d'employeurs rencontrés personnellement par les sortants avant de trouver leur premier emploi selon le statut scolaire

Nombre d'employeurs \ Statut scolaire	Prof. court	Prof. long	TOTAL
1 seulement	70%	55%	56%
2 - 3	20%	27%	27%
4 - 5	4%	8%	8%
6 et plus	4%	8%	7%
Non-répondant	2%	2%	2%
TOTAL	100% (726)	100% (6409)	100% (7135)

Selon le statut scolaire

Les sortants du professionnel court contactent proportionnellement moins d'employeurs (70% un employeur seulement) que ceux du professionnel long (55%).

Les diplômés du professionnel long bénéficient donc d'un meilleur choix que ceux du professionnel court.

1.3.2 La façon utilisée par le sortant pour trouver son premier emploi à temps plein

Nous voyons au graphique 9 que le meilleur moyen de se trouver un emploi reste encore les démarches effectuées par les jeunes, soit personnellement, soit par l'intermédiaire d'un parent ou ami.

10% seulement des emplois trouvés le sont grâce à l'aide des bureaux de placement. L'école (11%) fait un effort équivalent au bureau de placement.

Selon le statut scolaire

Les sortants du professionnel long comptent proportionnellement moins sur leurs connaissances (parents, amis, 29%) que ceux du professionnel court (39%). Par contre, ils reçoivent une assistance meilleure du bureau de placement et de l'école (Professionnel long = 22%; Professionnel court = 14%).

GRAPHIQUE 9

NIVEAU SECONDAIRE

Façon de trouver le premier emploi à temps plein
selon le statut scolaire

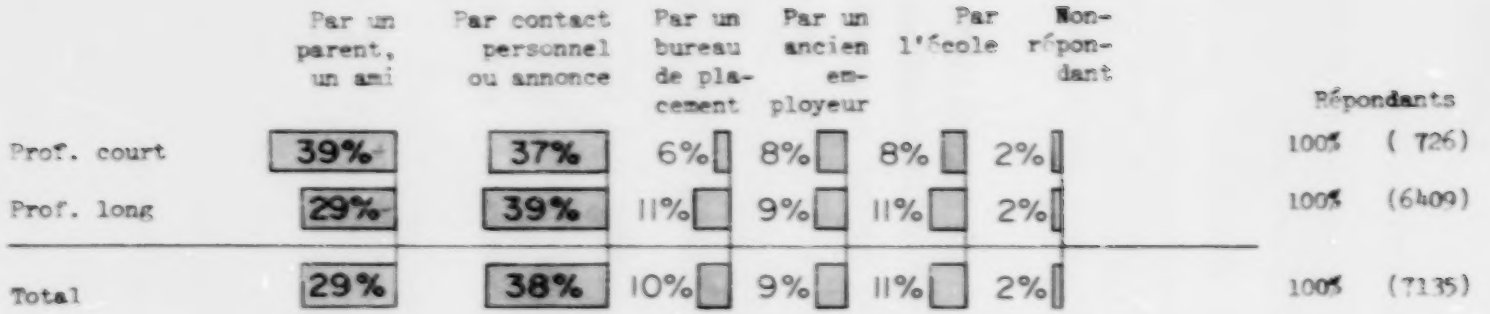

RESUME DE LA SECTION 1

DESCRIPTION DU PROCESSUS D'INTEGRATION DES SORTANTS DU SECONDAIRE AU MARCHE DU TRAVAIL

- 85% des sortants diplômés de l'enseignement professionnel étaient au travail au moment où ils répondaient au questionnaire (mars ou avril 1974).

  Les diplômés du professionnel long travaillent le plus: 87% vs 66% chez les sortants diplômés du professionnel court.

- Chez les inactifs, 39% des filles demeurent au foyer et 28% des garçons attendent un rappel prochain de l'employeur.

- En juillet, 66% des sortants ont un premier emploi; la situation se stabilise vers octobre où 79% d'entre eux sont au travail.

  Les diplômés du professionnel long se trouvent un emploi plus rapidement que ceux du professionnel court.

- Les diplômés du professionnel long rencontrent plus d'employeurs avant d'accepter un emploi. Dans 70% des cas, les diplômés du professionnel court se contentent d'une seule entrevue.

- 10% des sortants trouvent un emploi grâce au service des bureaux de placement et 11% grâce à l'assistance de l'école.

2. EVALUATION GENERALE DE LA SITUATION DES SORTANTS DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AU NIVEAU SECONDAIRE

Les indices qui nous permettent d'évaluer la situation des sortants du niveau secondaire sont: la satisfaction des répondants vis-à-vis des études faites l'année précédente, le chômage, la non-correspondance "travail-études", la suffisance de préparation scolaire pour l'emploi occupé, le salaire hebdomadaire et la satisfaction retirée de l'emploi actuel.

Notre analyse se déroulera toujours suivant le même plan que celui de l'enseignement collégial, exception faite de la variable "programme d'études suivi" où uniquement les diplômés de l'enseignement professionnel long sont touchés.

Ici encore, des diagrammes sont produits pour les programmes d'études (spécialités professionnelles) où le nombre de répondants diplômés dépassent 20; des résultats bruts suivent pour les autres spécialités à clientèle moins forte.

2.1. Evaluation des études

La mesure d'évaluation des études est la satisfaction que les sortants ont retirée des études faites l'année précédente.

Les informateurs satisfaits sont ceux qui ont répondu "tout à fait ou assez" à la question 5 du questionnaire (voir annexe C).

GRAPHIQUE 10

NIVEAU SECONDAIRE

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente
selon le statut scolaire et le sexe

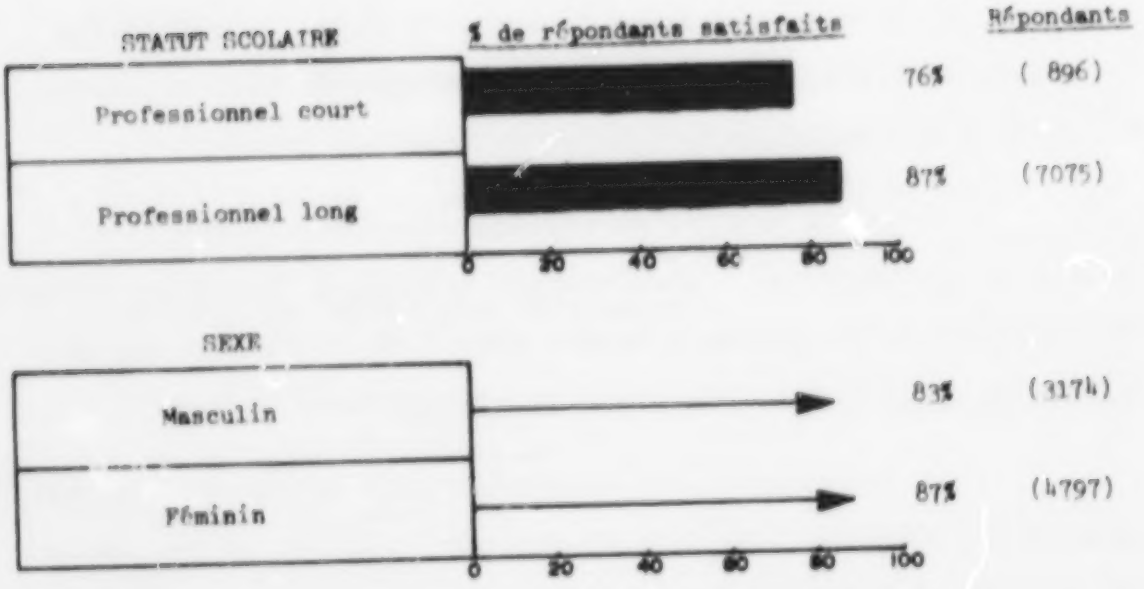

Selon le statut scolaire

Tel qu'indiqué au graphique 10, les sortants diplômés du professionnel long sont très satisfaits de leurs études (87%); ce taux diminue de 11% chez les diplômés du professionnel court.

Selon le sexe

Les filles sont plus satisfaites de leurs études (+4%) que les garçons.

Selon le programme suivi

SECTEURS

Le classement suivant indique que ce sont des sortants des techniques biologiques (90%) qui sont les plus satisfaits de leurs études de l'année précédente. La proportion des satisfaits est moins bonne (78%) chez les sortants des techniques artistiques.

Techniques biologiques	90%
Techniques administratives	88%
Techniques humaines	86%
Techniques physiques	84%
Techniques artistiques	78%

SPECIALITES

Seulement six spécialités affichent une proportion de satisfaits de leurs études inférieure à 80%. Ce sont:

- Dessin publicitaire	56%
- Service d'appareils électronique	68%
- Impression	70%
- Electronique industrielle	76%
- Appareils électro-ménagers	78%
- Opérateur en informatique	78%

GRAPHIQUE 11

NIVEAU SECONDAIRE

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

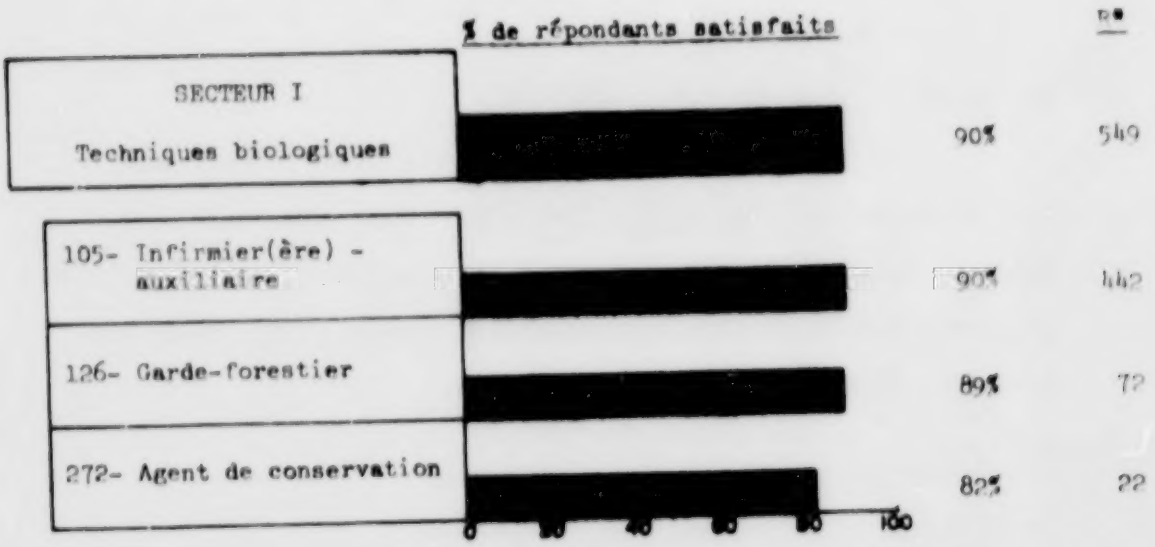

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

Les informateurs satisfaits sont ceux qui ont répondu "tout à fait ou assez" à la question 5 du questionnaire (voir annexe C)

GRAPHIQUE 11 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

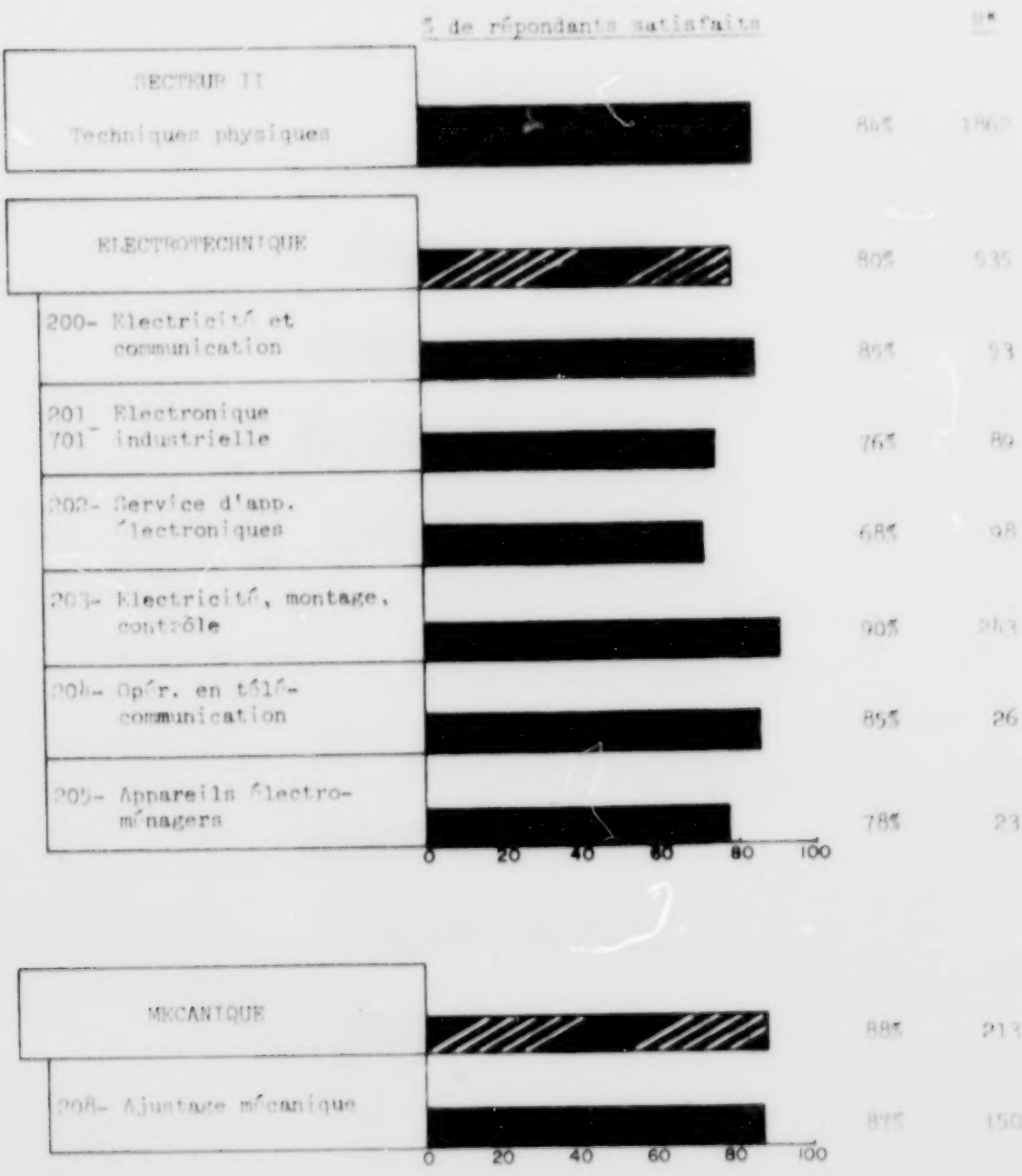

* répondants au questionnaire de la Relance 1974

GRAPHIQUE 11 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

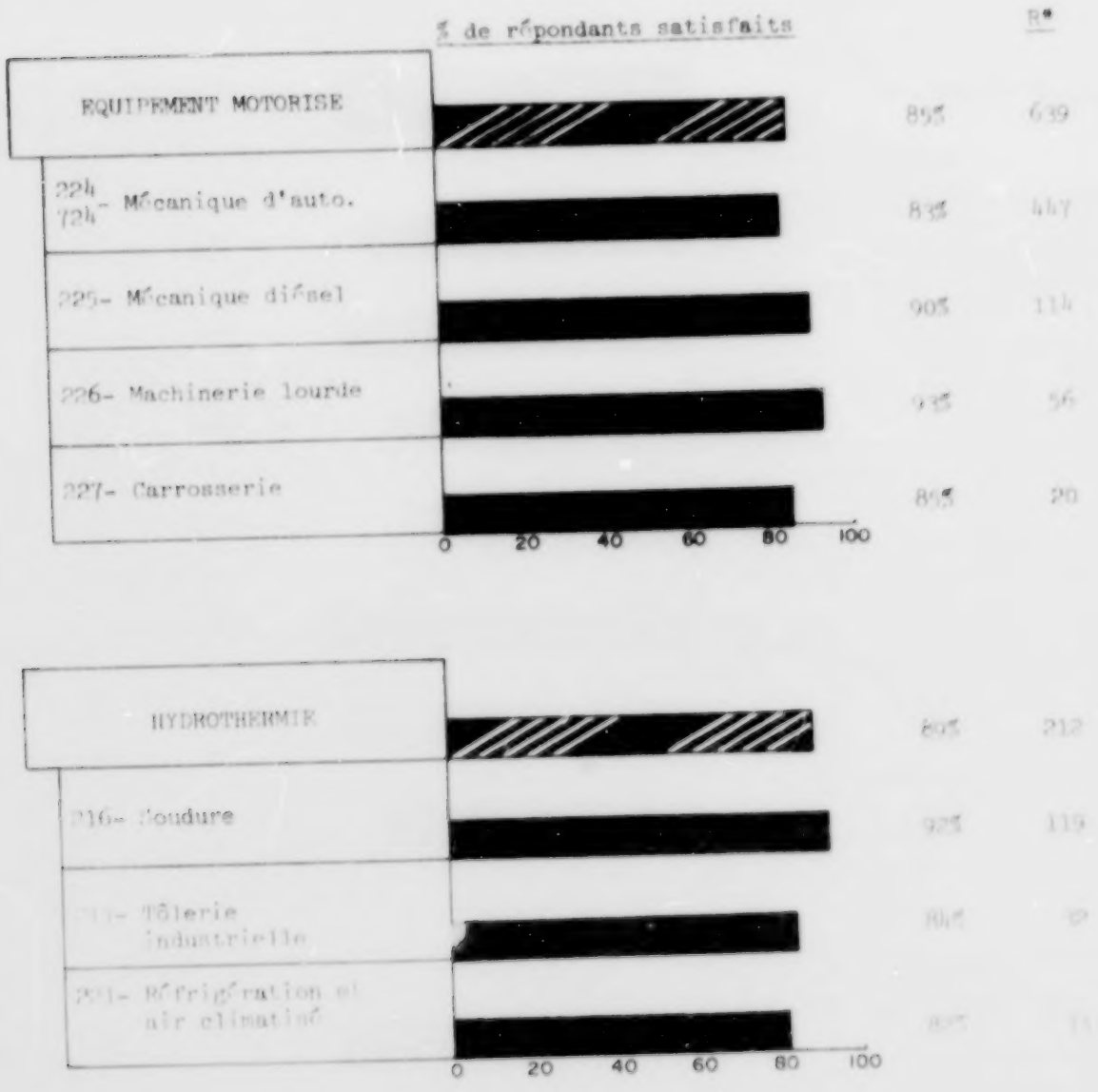

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

GRAPHIQUE 11 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

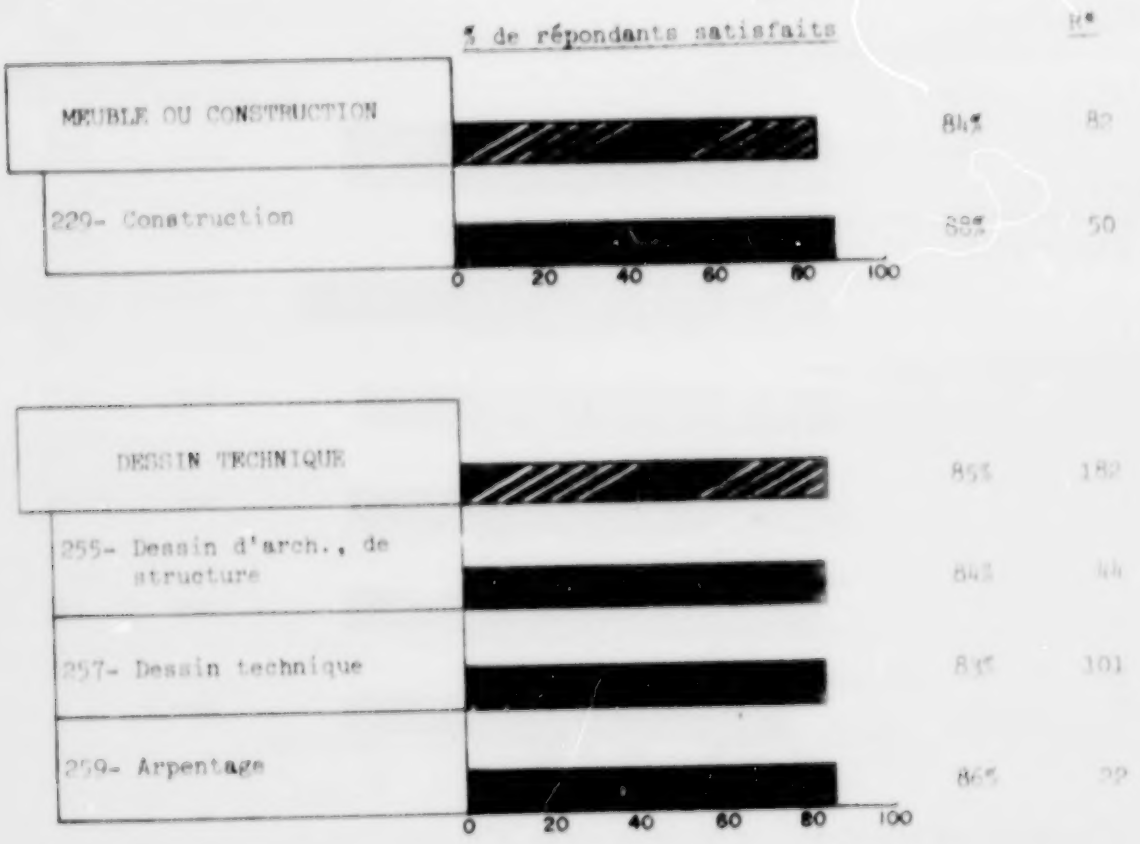

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

GRAPHIQUE 11 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

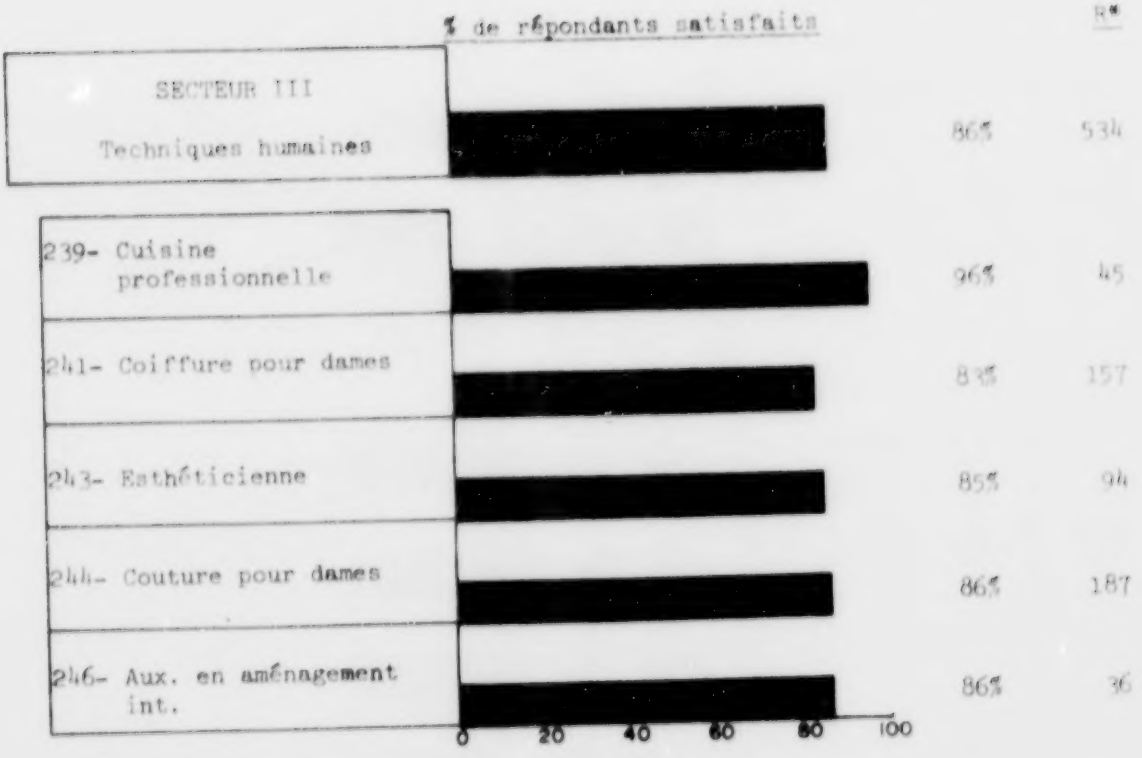

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

GRAPHIQUE 11 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

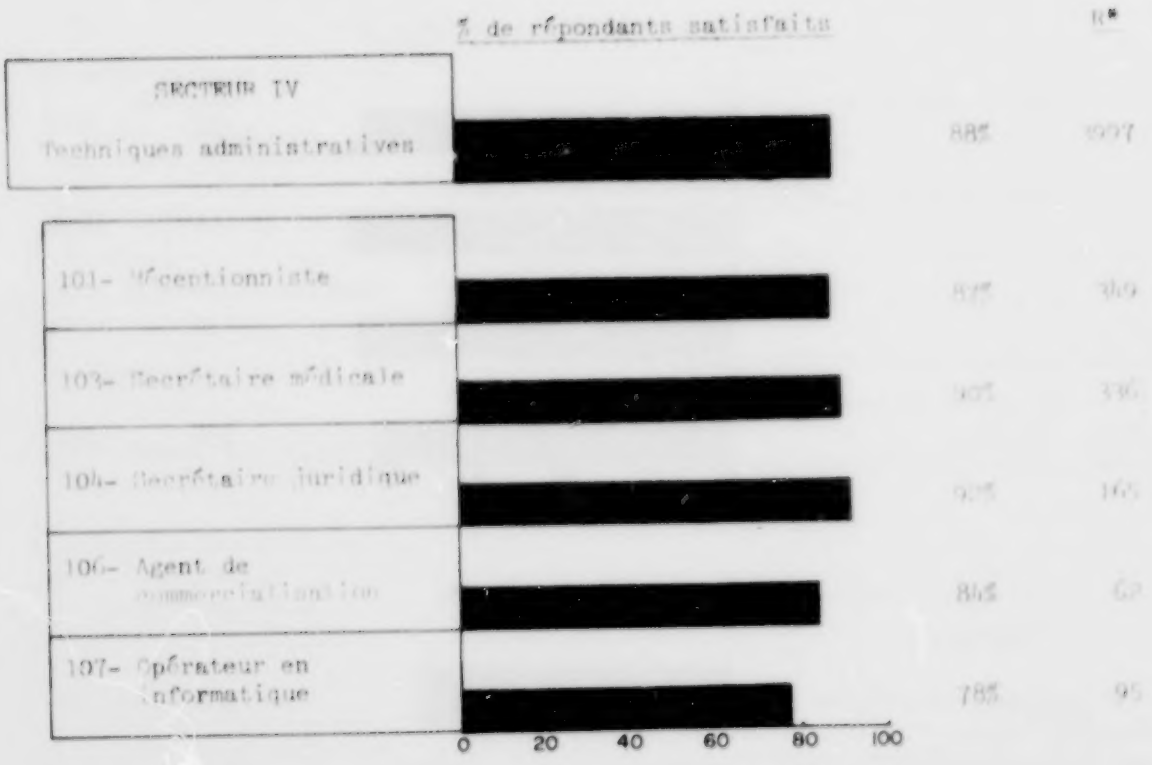

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

GRAPHIQUE 11 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

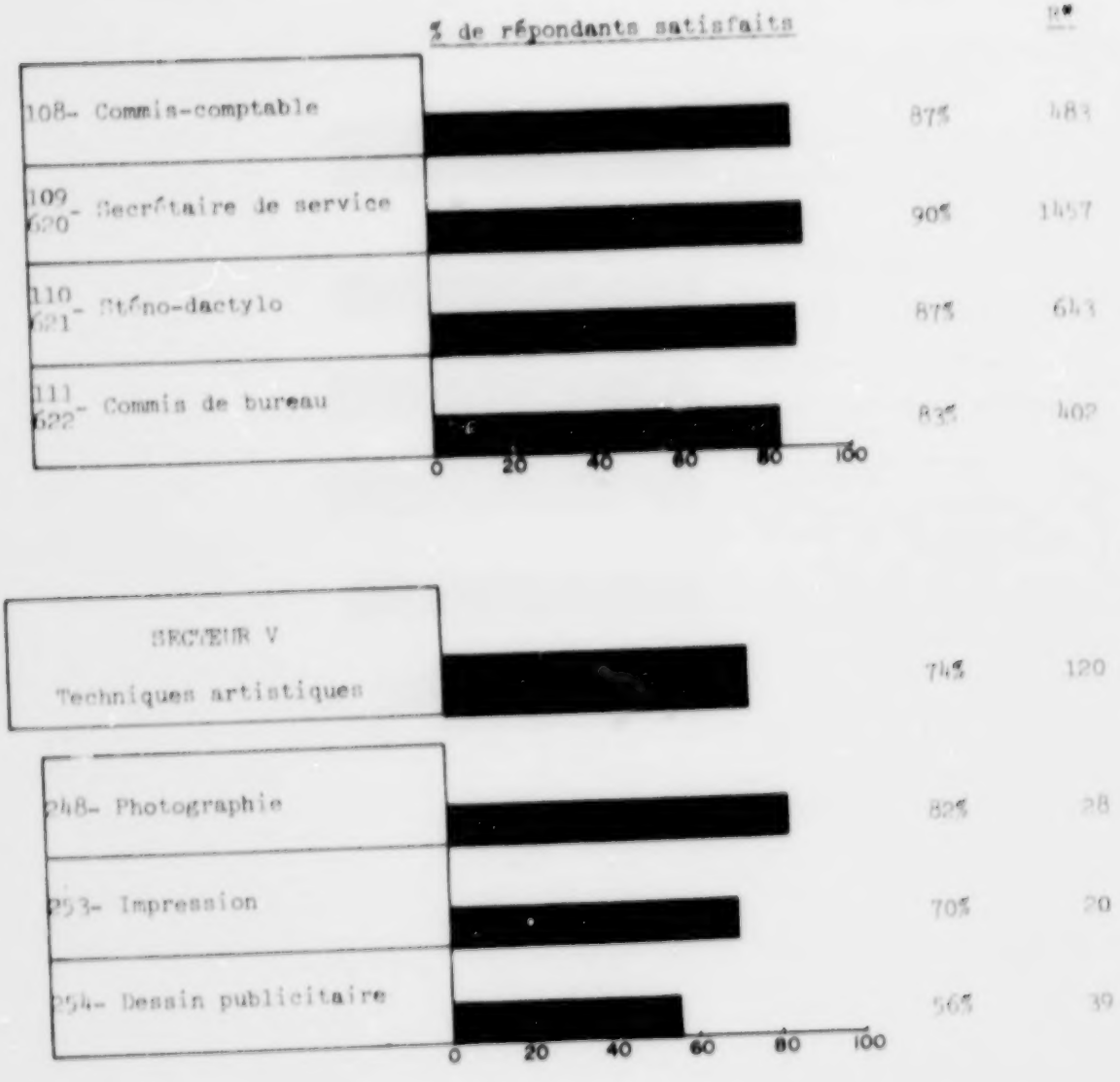

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

NIVEAU SECONDAIRE

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente
selon le programme d'études où la fréquence
des répondants diplômés est inférieure à 20

Programme suivi	Proportion des répondants satisfaits
SECTEUR I Tech. biologiques	
AGRICULTURE	
123- Production animale	12 sur 13
FORESTERIE	
272- Agent de conservation	
SECTEUR II Tech. physiques	
ELECTROTECHNIQUE	
206- Machines distributrices	3 sur 3
MECANIQUE	
209- Mécanique d'entretien	7 sur 7
211- Méc. machine de bureau	3 sur 3
212- Horlogerie	4 sur 4
213- Outillage	12 sur 15
214- Frais. rectif et métrologie	16 sur 16
219- Mécanique de machine fixe	14 sur 15
228- Fibre de verre	1 sur 3

Programme suivi	Proportion des répondants satisfaits
EQUIPEMENT MOTORISE	
274- Méc. d'auto-neige	1 sur 2
HYDROTHERMIE	
215- Fonderie	2 sur 2
220- Méc. de plomb. et chauffage	13 sur 16
223- Méc. en énergie fluide	3 sur 3
266- Tôlerie de ventilation	4 sur 5
273- Fonderie d'art	1 sur 1
PECHERIE	
127- Pêches	1 sur 1
DESSIN TECHNIQUE	
256- Dessin de mécanique	10 sur 10
258- Dessin de cartographie	4 sur 5
259- Arpentage, topographie et const.	1 sur 15
MEUBLE ET CONSTRUCTION	
230- Laboratoires (trav. publics)	5 sur 8
231- Fabric. industrielle du meuble	11 sur 14
233- Finition ind. du meuble	7 sur 8
234- Rembourrage	2 sur 2
729- Construction	

Programme suivi	Proportion des répondants satisfaits
SECTEUR III Tech. humaines	
ALIMENTATION	
237- Coupe de viande	10 sur 10
SOINS ESTHETIQUES	
242- Coiffure pour hommes	4 sur 5
276- Coiffure	4 sur 6
COUTURE	
245- Couture pour hommes	4 sur 4
SECTEUR IV Tech. administratives	
102- Commis en alimentation	4 sur 5
SECTEUR V Tech. artistiques	
ARTS APPLIQUES	
247- Etalagiste	7 sur 10
250- Sculpture sur bois	2 sur 3
IMPRIMERIE	
251- Photolithographie	11 sur 13
252- Composition typographique	6 sur 7
253- Impression	

2.1.1 Les principaux motifs d'insatisfaction

Des 6 motifs d'insatisfaction proposés aux personnes qui se déclarent peu ou pas du tout satisfaites de leurs études, 32% nous disent qu'elles étaient mal orientées, 25% accusent l'école d'être mal organisée, 11% critiquent l'atmosphère déplaisante de l'école et 11% l'incompétence des professeurs (voir graphique 12).

GRAPHIQUE 12

NIVEAU SECONDAIRE

Raison principale de l'insatisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon le statut scolaire

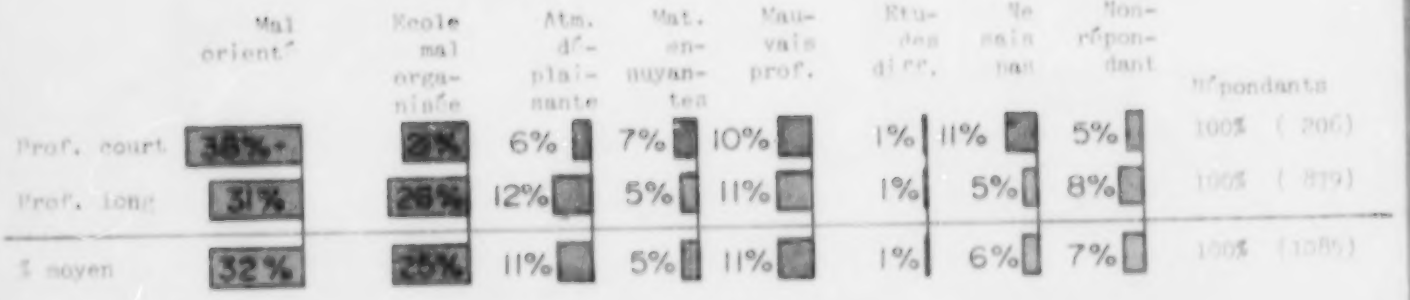

Les sortants du professionnel court se disent davantage mal orientés (38%) que ceux du professionnel long. Ils critiquent proportionnellement moins l'atmosphère de l'école.

2.2. Chômage des sortants et non-correspondance "travail-études" (1)

Pour faciliter la comparaison, nous avons présenté sur les mêmes graphiques, et le chômage et la non-correspondance "travail-études". Il faut cependant noter que les taux de chômage sont calculés sur la base de tous les sortants tandis que la proportion de non-correspondance du travail aux études ne concerne que les travailleurs à temps plein.

Selon le statut scolaire

Le graphique 13 montre que l'on chôme davantage chez les diplômés du professionnel court (28%) et que le taux de non-correspondance études-travail est, là aussi, le plus fort (47%).

Les diplômés du professionnel long ont un taux de chômage de 11% et de non-correspondance de 21%.

---

(1) Réponse "pas du tout" à la question 31 du questionnaire (annexe C).

GRAPHIQUE 13

NIVEAU SECONDAIRE

Taux de chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon le statut scolaire et le sexe

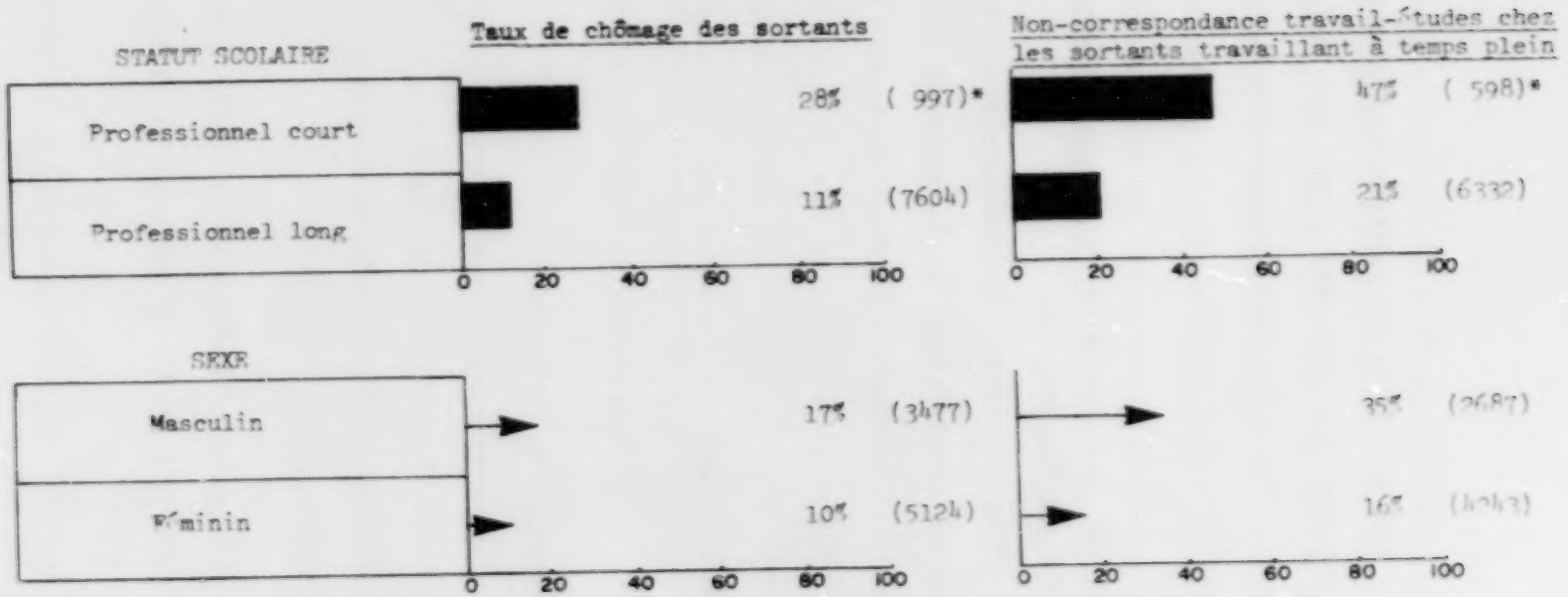

* Répondants au questionnaire de Relance 1974.

Selon le sexe

Pour ces deux variables (chômage et non-correspondance travail-études), les filles sont dans une situation nettement avantageuse par rapport aux garçons. Elles connaissent un taux de chômage de 10% vs 17% chez les garçons et la différence entre les proportions de non-correspondance du travail aux études est encore plus forte (16% vs 35%).

Selon le programme suivi

SECTEURS

Encore ici, les sortants des techniques biologiques (496 sur 607 appartiennent à la spécialité infirmier (ère) auxiliaire) s'avèrent les plus favorisés au plan du chômage et de la correspondance études-travail et les sortants des techniques artistiques les moins favorisés.

	Taux de chômage	Non-correspondance travail-études
techniques biologiques	6%	7%
techniques administratives	9%	16%
techniques physiques	14%	32%
techniques humaines	15%	37%
techniques artistiques	19%	51%

SPECIALITES

Pour neuf spécialités, le taux de chômage des sortants est de 20% et plus. Dans la plupart des cas, la non-correspondance travail-études est élevée pour chacune de ces spécialités

	Taux de chômage	Non-correspondance travail-études
- arpentage	30%	1 sur 15
- construction	29%	41%
- garde-forestier	26%	21%
- auxiliaire en aménagement d'intérieur	26%	54%
- dessin publicitaire	22%	61%
- photographie	21%	46%
- esthéticienne	21%	46%
- électronique industrielle	20%	40%
- électricité, montage et contrôle	20%	39%

Nous pouvons citer quelques autres spécialités pour lesquelles la situation des sortants est assez mauvaise au plan de la non-correspondance études-travail (NC) même si le taux de chômage est inférieur à 20% dans leur cas. Ce sont: opérateur en télécommunication (NC = 60%), service d'appareils électroniques (NC = 53%), électricité et communication (NC = 51%), couture pour dames (NC = 47%), dessin d'architecture et de structure (NC = 45%).

GRAPHIQUE 14

NIVEAU SECONDAIRE

Taux de chômage et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

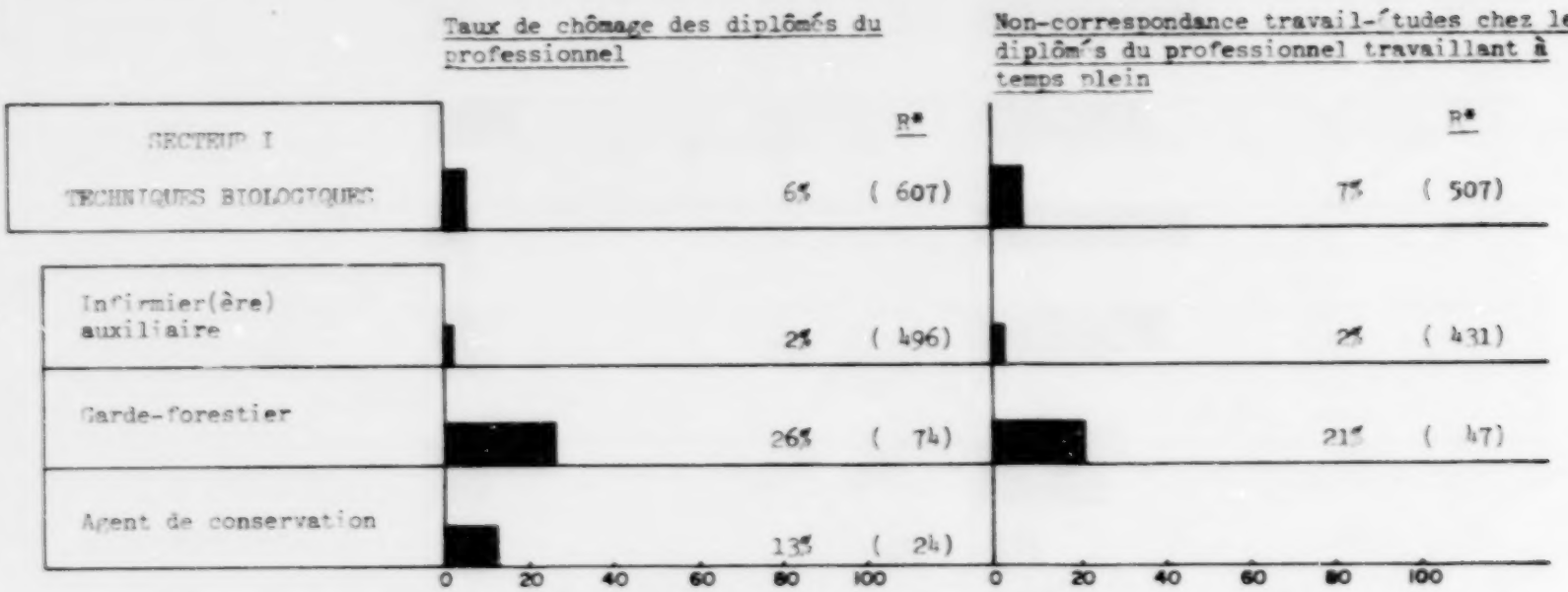

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

GRAPHIQUE 14 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Taux de chômage et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

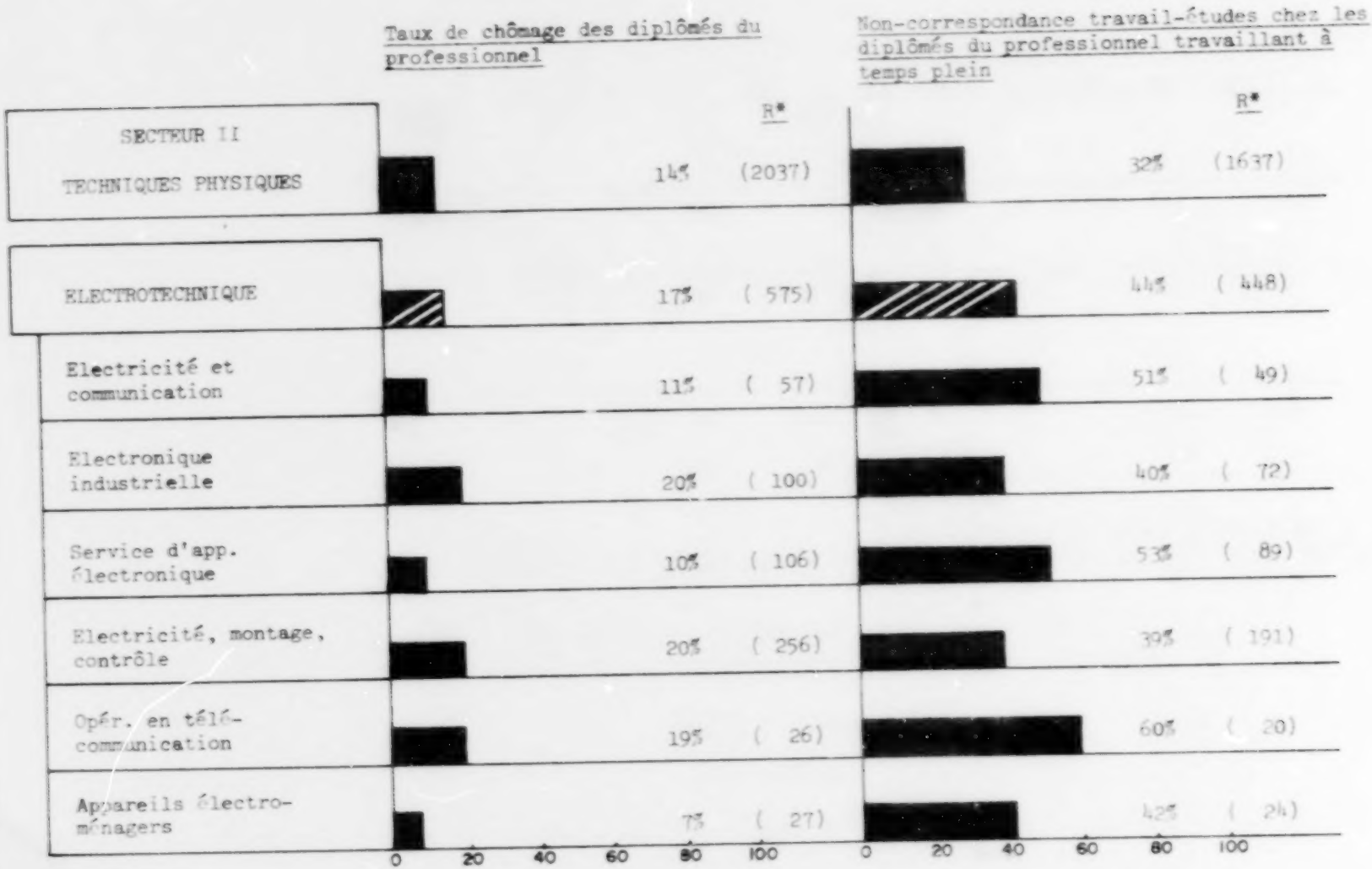

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

GRAPHIQUE 14 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Taux de chômage et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

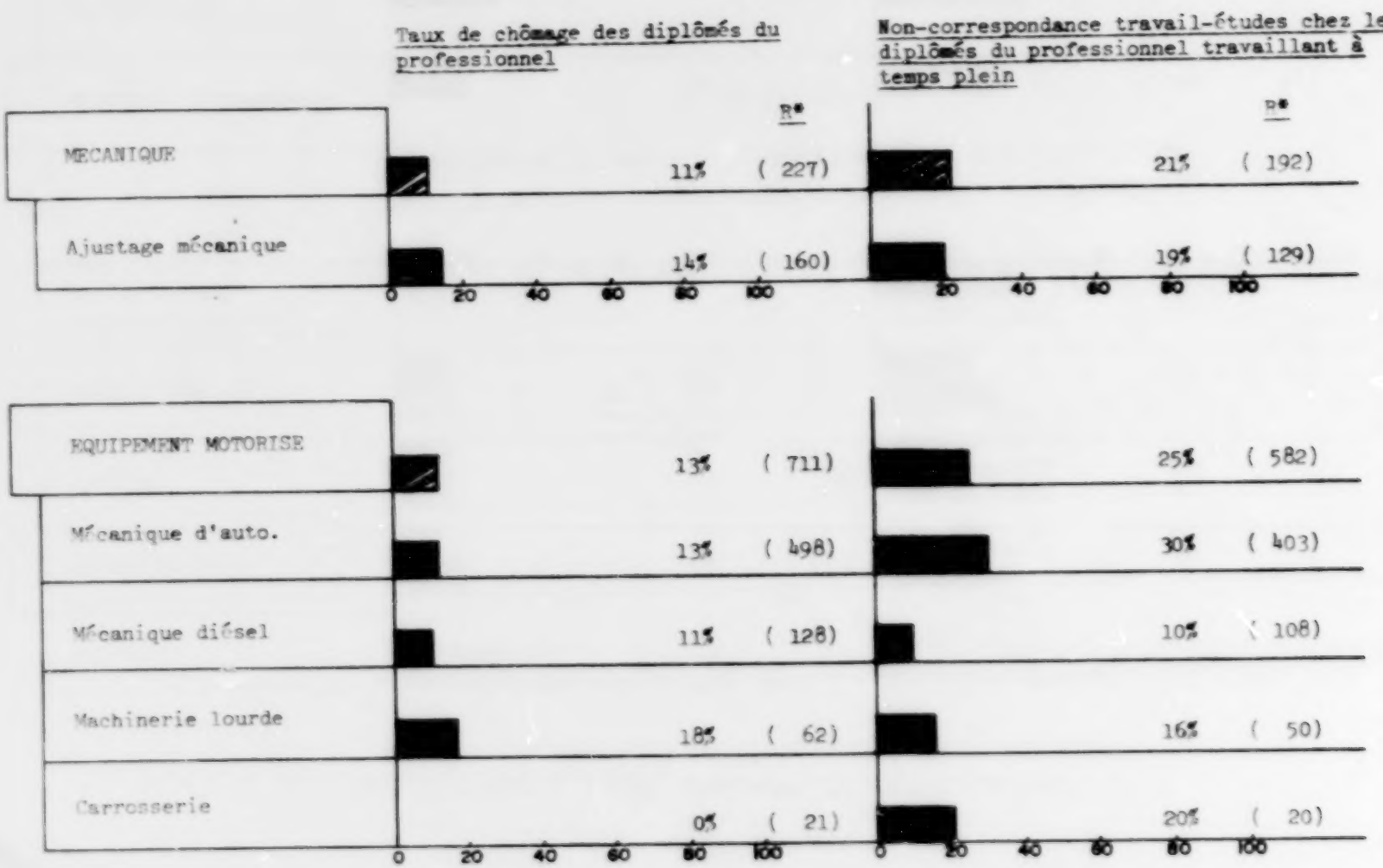

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

GRAPHIQUE 14 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Taux de chômage et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

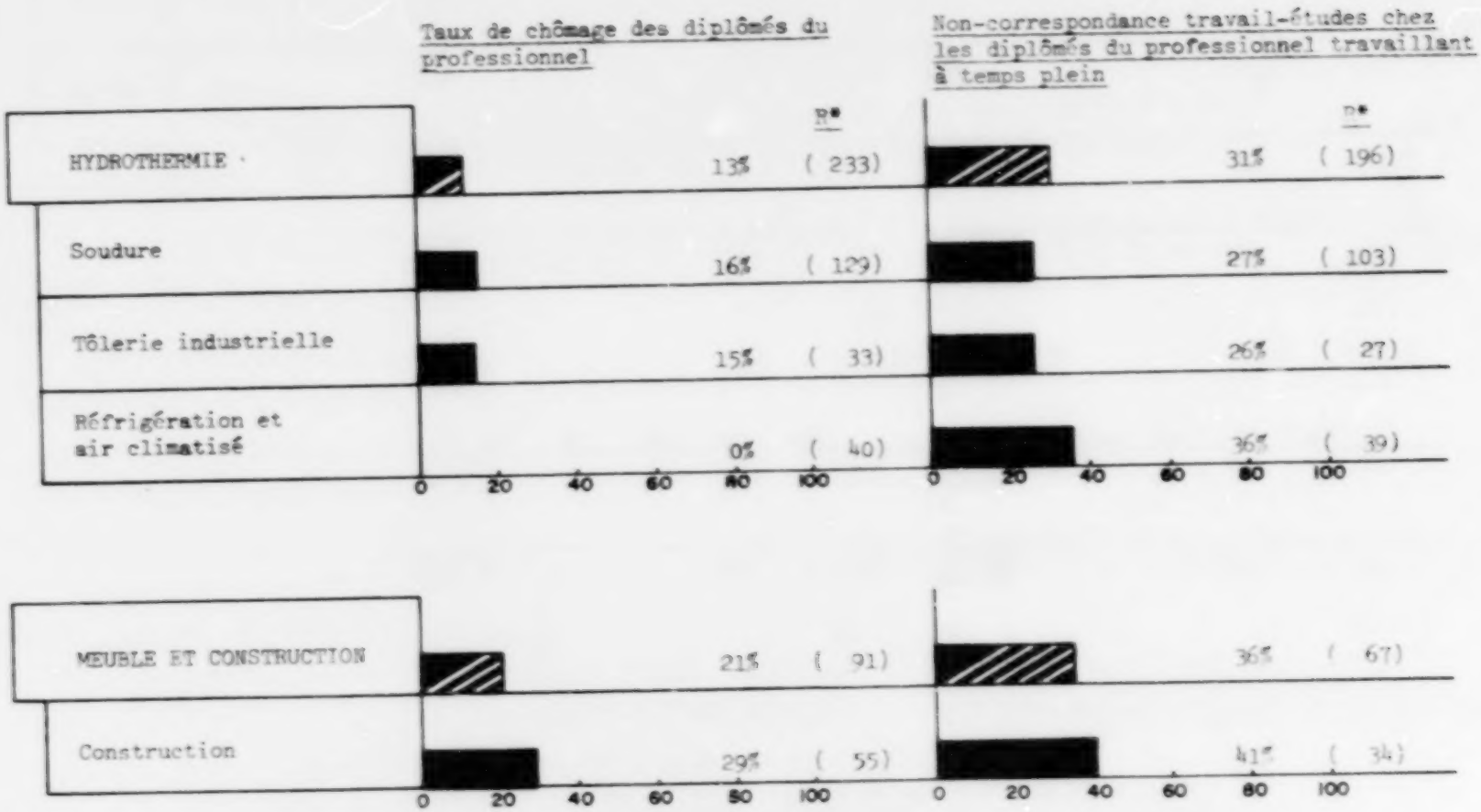

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

GRAPHIQUE 14 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Taux de chômage et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

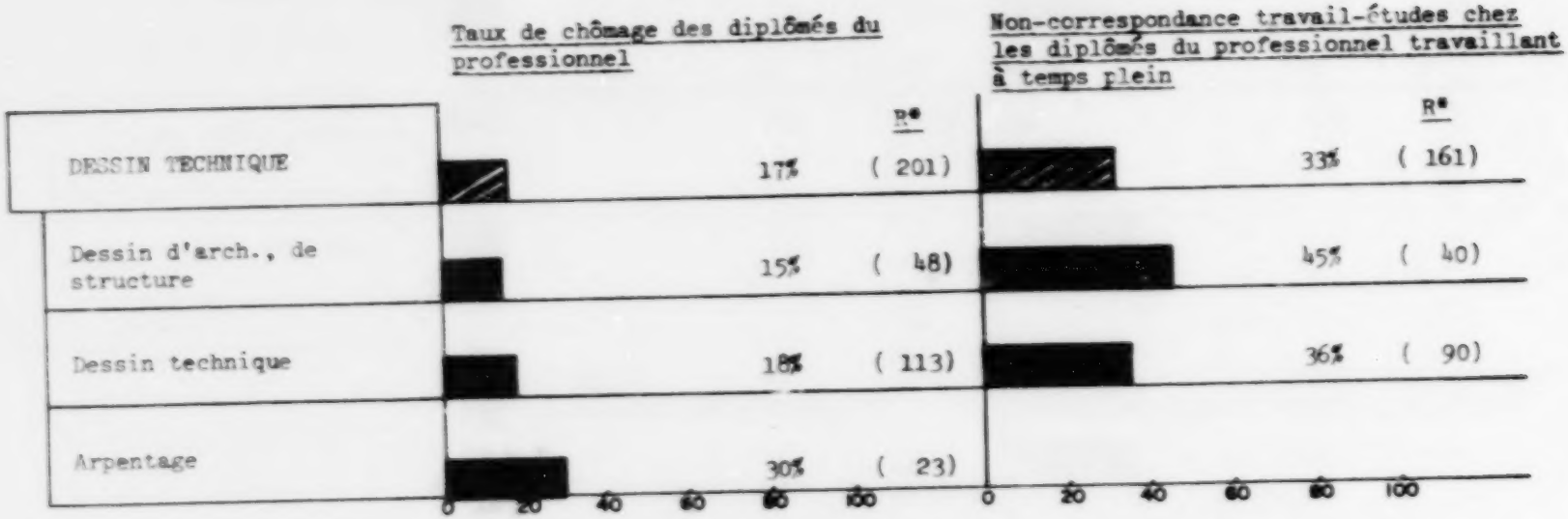

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

GRAPHIQUE 14 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Taux de chômage et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

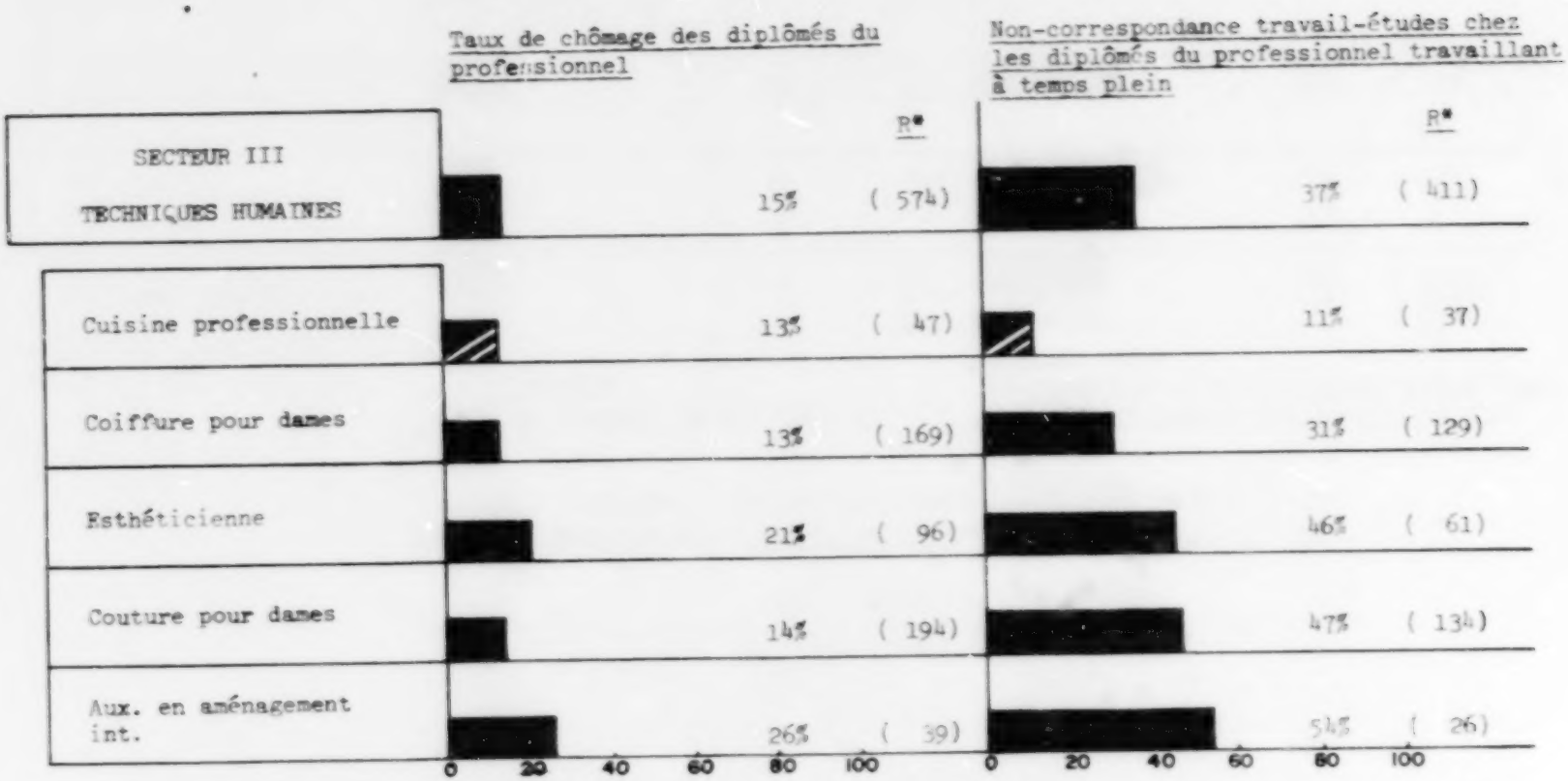

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

GRAPHIQUE 14 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Taux de chômage et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

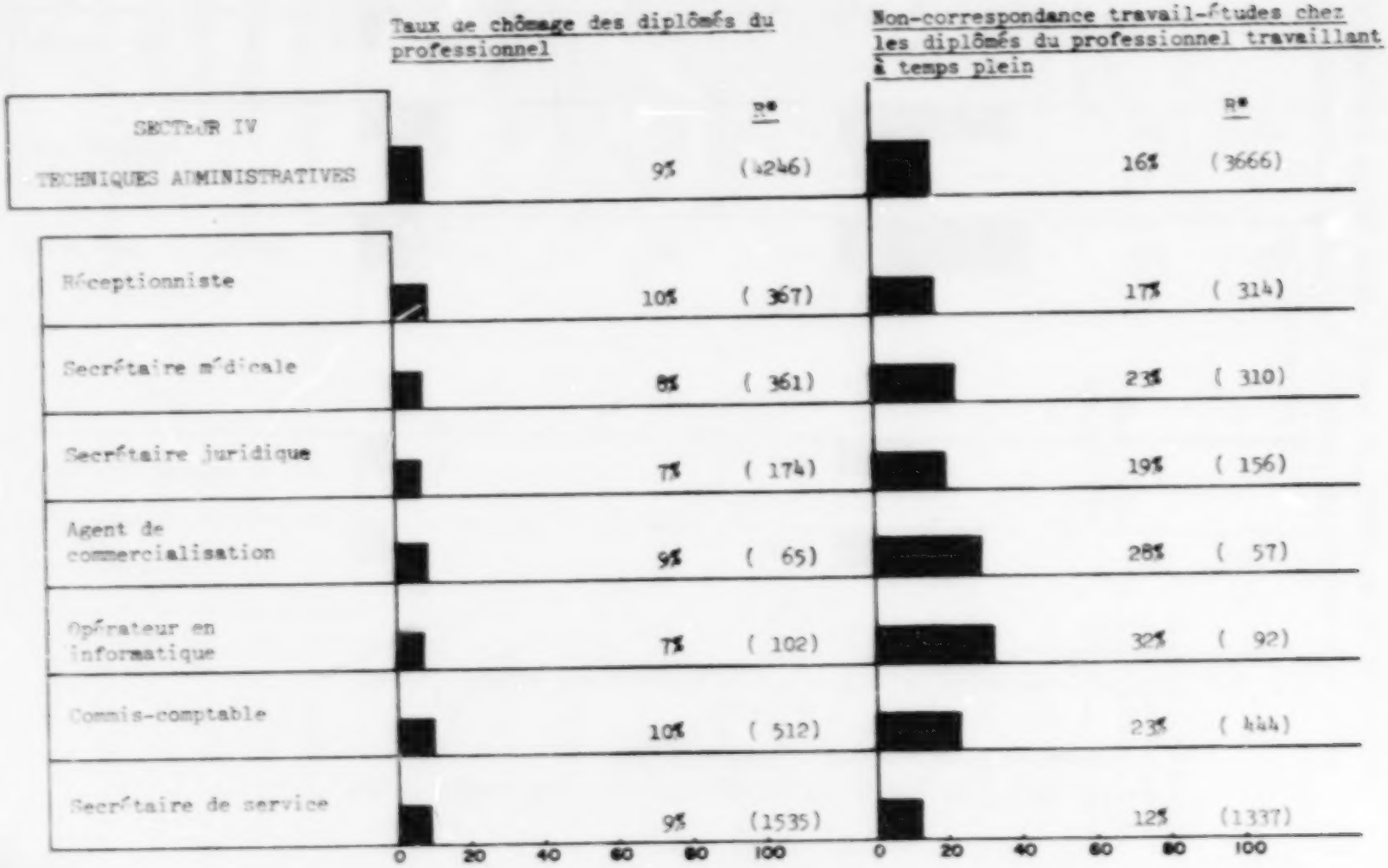

* Répondants au questionnaire de la Relance 1974

GRAPHIQUE 14 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Taux de chômage et non-correspondance du travail aux études faites selon le programme suivi (diplômés du professionnel seulement)

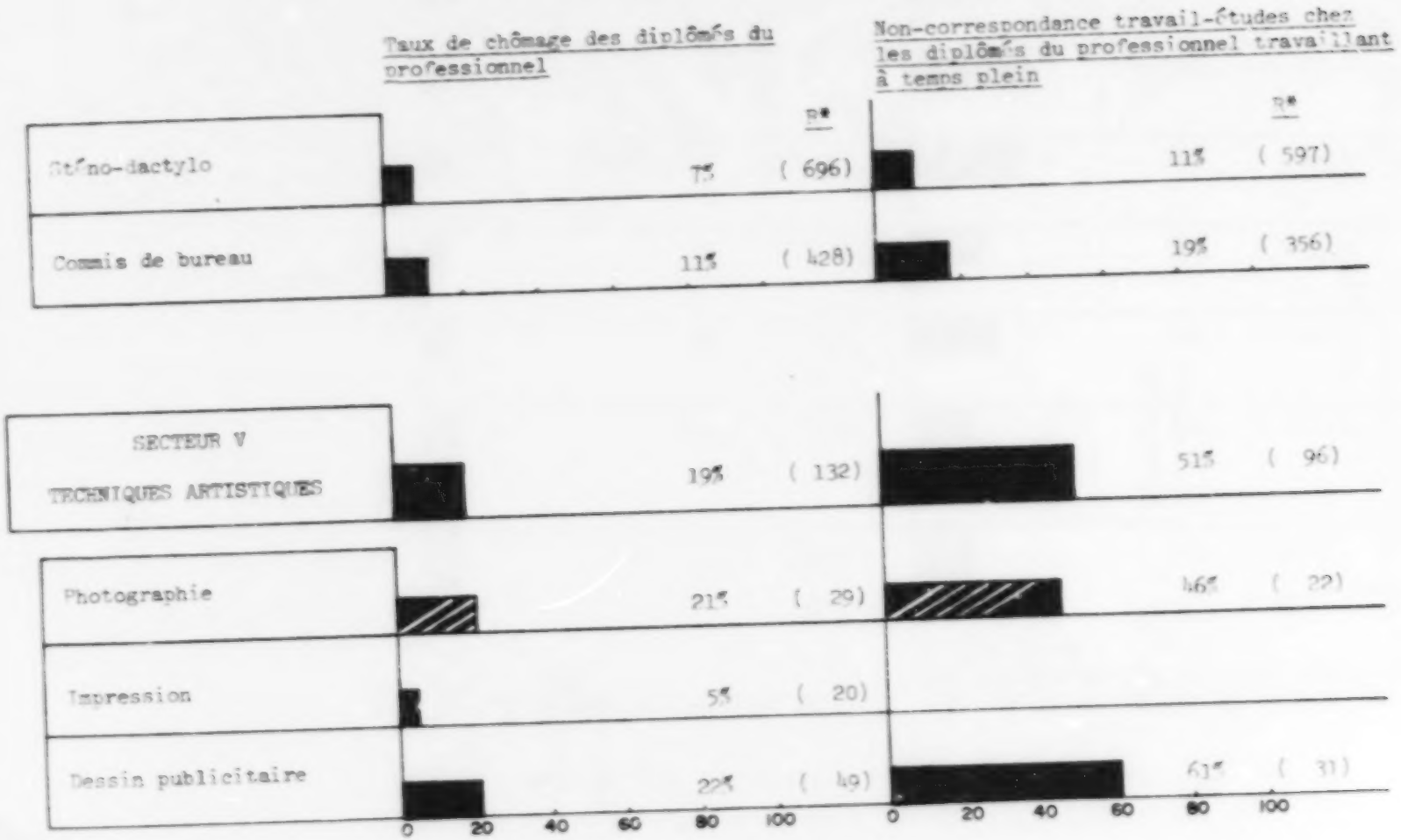

* répondants au questionnaire de la Relance 1974

NIVEAU SECONDAIRE

Chômage des sortants et non-correspondance du travail aux études faites selon les programmes d'études où la fréquence des répondants diplômés est inférieure à 20

Programme suivi	Chômage chez les sortants	Non-correspondance chez les sortants au travail à temps plein
SECTEUR I Tech. biologiques		
AGRICULTURE		
123- Production animale	3 sur 13	4 sur 10
FORESTERIE		
272- Agent de conservation		16 sur 19
SECTEUR II Tech. physiques		
ELECTROTECHNIQUE		
206- Machines distributrices	0 sur 3	0 sur 3
MECANIQUE		
209- Mécanique d'entretien	1 sur 7	2 sur 6
211- Méc. machine de bureau	1 sur 3	2 sur 2
212- Horlogerie	0 sur 4	1 sur 4
213- Outillage	1 sur 18	2 sur 17
214- Frais. rectif et métrologie	0 sur 17	3 sur 16

Programme suivi	Chômage chez les sortants	Non-correspondance chez les sortants au travail à temps plein
219- Mécanique de machine fixe	0 sur 15	3 sur 15
228- Fibre de verre	0 sur 3	2 sur 3
EQUIPEMENT MOTORISE		
274- Méc. d'auto-neige	1 sur 2	1 sur 1
HYDROTHERMIE		
215- Fonderie	0 sur 2	1 sur 2
220- Méc. de plomb. et chauffage	3 sur 17	7 sur 14
223- Méc. en énergie fluide	1 sur 4	1 sur 3
266- Tôlerie de ventilation	0 sur 5	1 sur 5
273- Fonderie d'art	0 sur 2	2 sur 2
PECHERIE		
127- Pêches	0 sur 1	0 sur 1
DESSIN TECHNIQUE		
256- Dessin de mécanique	0 sur 12	1 sur 11
258- Dessin de cartographie	0 sur 5	1 sur 5
259- Arpentage, topographie et const.		1 sur 15
MEUBLE ET CONSTRUCTION		
230- Laboratoire, (trav. publics)	3 sur 9	3 sur 6
231- Fabric. industrielle du meuble	- sur 16	5 sur 16
233- Finition ind. du meuble	- sur 9	1 sur 8
234- Rembourrage	- sur 2	0 sur 2
729- Construction		1 sur 1

Programme suivi	Chômage chez les sortants	Non-correspondance chez les sortants au travail à temps plein
SECTEUR III Tech. humaines		
ALIMENTATION		
237- Coupe de viande	- sur 12	3 sur 10
SOINS ESTHETIQUES		
242- Coiffure pour hommes	- sur 13	2 sur 11
276- Coiffure		
COUTURE		
245- Couture pour hommes	1 sur 4	0 sur 3
SECTEUR IV Tech. administratives		
102- Commis en alimentation	2 sur 6	2 sur 3
SECTEUR V Tech. artistiques		
ARTS APPLIQUES		
247- Etalagiste	3 sur 11	7 sur 7
250- Sculpture sur bois	1 sur 3	1 sur 2
IMPRIMERIE		
251- Photolithographie	2 sur 13	4 sur 11
252- Composition typographique	1 sur 7	2 sur 6
253- Impression		6 sur 17

TABLEAU 24

NIVEAU SECONDAIRE

Nombre de semaines chômées par les sortants selon le statut scolaire et le sexe

Nombre de semaines chômées \ Statut scolaire et sexe	Prof. court	Prof. long	TOTAL	Masc.	Fém.
Aucune	35%	47%	45%	48%	44%
1 à 5 semaines	21%	21%	21%	21%	21%
6 à 10 semaines	11%	12%	12%	12%	12%
11 à 15 semaines	10%	8%	8%	8%	8%
16 à 20 semaines	6%	4%	4%	4%	4%
21 à 25 semaines	4%	3%	3%	2%	3%
26 à 30 semaines	8%	4%	4%	3%	5%
Non-répondant	5%	1%	3%	2%	3%
TOTAL	100% (896)	100% (7075)	100% (7971)	100% (3174)	100% (4797)

2.2.1 La durée du chômage

En 10 semaines, les 3/4 des sortants avaient réussi à se trouver un travail; (voir tableau 24). De cette population, 45% n'avait pas connu de période de chômage et 21% avait chômé de 1 à 5 semaines.

Selon le statut scolaire

Les diplômés du professionnel long ont connu moins de périodes de chômage (aucune semaine: 47%) que les diplômés du professionnel court (35%).

Selon le sexe

La proportion des garçons qui n'ont connu aucune semaine de chômage est supérieure à celle des filles (48% vs 44%).

2.3. Suffisance de préparation scolaire des sortants employés à temps plein

Selon le statut scolaire

Paradoxalement, une proportion un peu supérieure (72%) de diplômés du professionnel court jugent leur préparation scolaire suffisante en regard de leur emploi que chez les diplômés du professionnel long (69%). Les diplômés du professionnel court occupent probablement des emplois moins spécialisés que ceux du professionnel long.

GRAPHIQUE 15

NIVEAU SECONDAIRE

Proportion des sortants travaillant à temps plein dans leur spécialité qui considèrent leur préparation scolaire suffisante pour occuper leur emploi actuel selon le statut scolaire

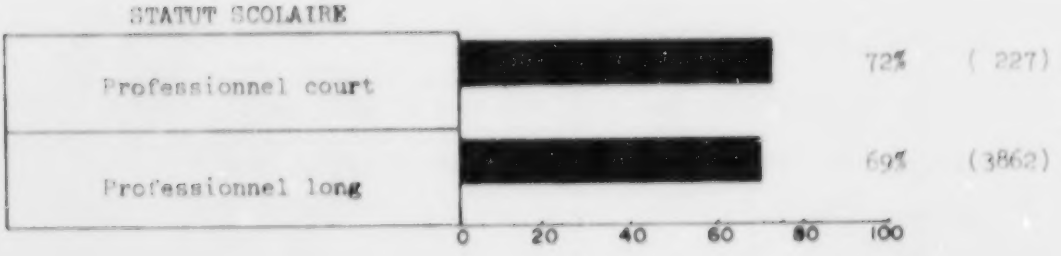

2.3.1 Les raisons principales de l'insuffisance de préparation scolaire

Au total du tableau 25, on voit que 48% des répondants concernés attribuent leur insuffisante préparation au manque de stages pratiques.

Selon le statut scolaire

Comme les diplômés du professionnel forment la majeure partie des répondants à cette question, ce sont eux qui déterminent l'intensité accordée à chacun des motifs relatés.

Toutefois, le test statistique indique qu'une plus forte proportion des sortants du professionnel court

TABLEAU 25

NIVEAU SECONDAIRE

Raison principale de l'insuffisance de préparation scolaire des sortants au travail selon le statut scolaire

Raison de l'insuffisance de la préparation scolaire / Statut scolaire	Prof. court	Prof. long	TOTAL
Cours démodés	18%	12%	12%
Manque d'équipement	20%	14%	14%
Manque de stages	37%	49%	48%
Professeurs incompétents	2%	3%	3%
Travail scolaire négligé	6%	1%	1%
Aucune de ces raisons	14%	14%	14%
Non-répondant	3%	7%	8%
TOTAL	100% (51)	100% (1016)	100% (1067)

considèrent avoir négligé leur travail scolaire (6% vs 1%).

2.4. Le salaire hebdomadaire des sortants au travail à temps plein

64% des sortants au travail à temps plein gagnent $100 et moins par semaine. Les diplômés du professionnel court reçoivent d'aussi bon salaire que ceux du professionnel long mais cette situation s'explique par la composition de ces groupes au niveau du sexe; 73% des diplômés du professionnel court sont des garçons alors qu'ils ne constituent que 36% des diplômés du professionnel long.

Selon le sexe

La distribution des données selon le sexe montre que 81% des filles gagnent $100 et moins par semaine contre seulement 37% des garçons.

TABLEAU 26

NIVEAU SECONDAIRE

Salaire hebdomadaire des sortants au travail à temps plein selon le statut scolaire et le sexe

Salaire hebdomadaire / Statut scolaire et sexe	Prof. court	Prof. long	TOTAL	Masc.	Fém.
$ 80 et moins	27%	31%	31%	10%	44%
$ 81 à $100	32%	33%	33%	27%	37%
$101 à $120	15%	17%	17%	21%	15%
$121 à $140	10%	7%	8%	17%	2%
$141 à $160	5%	4%	4%	11%	0%
$161 et +	5%	5%	5%	12%	0%
Non-répondant	6%	3%	2%	2%	2%
TOTAL	100% (598)	100% (6332)	100% (6930)	100% (2687)	100% (4243)

SECTEURS

A l'aide du tableau 27, on peut ordonner les secteurs techniques en fonction du salaire hebdomadaire.

secteurs	$120 et moins	$121 et plus
techniques physiques	49%	47%
techniques biologiques	84%	15%
techniques artistiques	90%	8%
techniques humaines	92%	6%
techniques administratives	94%	4%

Les sortants des techniques physiques sont nettement avantagés puisque 47% gagnent $121 et plus par semaine. Les troncs communs les plus rémunérateurs sont la mécanique (60%, $121 et plus) et l'hydrothermie (57%, $121 et plus). Les sortants des autres secteurs se comparent assez bien sauf un léger avantage pour les techniques biologiques.

SPECIALITES PROFESSIONNELLES

Les spécialités qui procurent un meilleur salaire sont: machinerie lourde (66%, $141 et plus) et garde-forestier (51%, $141 et plus).

Les spécialités moins rémunératrices coincident avec des emplois occupés par des femmes: couture pour dames (68%, $80 et moins), esthéticienne (64%, $80 et moins), secrétaire de service (50%, $80 et moins).

TABLEAU 27

NIVEAU SECONDAIRE

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi

Programme d'études suivi \ Salaire hebdomadaire	$80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	TOTAL 100%
SECTEUR I Tech. biologiques	2%	11%	71%	7%	3%	5%	1%	(507)
105- Infirmier(ère)-auxiliaire	1%	10%	80%	5%	-	1%	3%	(431)
126- Garde-forestier	4%	4%	19%	21%	19%	32%	1%	(47)
272- Agent de conservation								
SECTEUR II Tech. physiques	7%	21%	21%	20%	13%	14%	4%	(1646)
ELECTROTECHNIQUE	8%	26%	17%	23%	13%	11%	2%	(447)
200- Electricité et communication	10%	24%	18%	23%	10%	10%	5%	(49)
201 701- Electronique industrielle	10%	23%	21%	27%	11%	7%	1%	(71)
202- Service d'app. électronique	9%	38%	17%	13%	13%	6%	4%	(89)
203- Electricité, montage, contrôle	6%	22%	15%	26%	15%	15%	1%	(191)
204- Opér. en télécommunication	10%	20%	20%	20%	15%	15%	-	(20)
205- Appareils électroménagers	8%	29%	21%	25%	4%	13%	-	(24)

TABLEAU 27 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi

Programme d'études suivi / Salaire hebdomadaire	$80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	TOTAL 100%
MECANIQUE	4%	14%	18%	19%	21%	20%	4%	(192)
208- Ajustage mécanique	3%	12%	21%	19%	21%	19%	3%	(129)
EQUIPEMENT MOTORISE	8%	20%	23%	20%	11%	15%	3%	(582)
224 724- Mécanique d'auto	10%	25%	26%	17%	8%	11%	3%	(403)
225- Mécanique diésel	5%	5%	17%	35%	13%	23%	2%	(108)
226- Machinerie lourde	-	4%	10%	14%	26%	40%	6%	(50)
227- Carosserie	5%	35%	20%	25%	10%	5%	-	(20)
HYDROTHERMIE	4%	15%	19%	18%	21%	18%	5%	(197)
216- Soudure	4%	12%	22%	17%	21%	17%	7%	(103)
217- Tôlerie industrielle	-	15%	15%	22%	30%	15%	3%	(27)
221- Réfrigération et air climatisé	-	21%	13%	26%	18%	18%	4%	(39)
MEUBLE ET CONSTRUCTION	7%	15%	24%	19%	16%	15%	4%	(67)
229- Construction	11%	11%	20%	17%	17%	20%	4%	(35)
DESSIN TECHNIQUE								
255- Dessin d'arch., de structure	8%	32%	32%	18%	8%	2%	-	(40)

TABLEAU 27 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi

Programme d'études suivi / Salaire hebdomadaire	$ 80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	TOTAL 100%
257- Dessin technique	14%	32%	24%	12%	6%	7%	5%	(90)
259- Arpentage								
SECTEUR III Tech. humaines	60%	22%	10%	3%	2%	1%	2%	(410)
239- Cuisine professionnelle	5%	35%	19%	24%	8%	5%	4%	(37)
241- Coiffure pour dames	79%	9%	7%	-	2%	1%	2%	(129)
243- Esthéticienne	64%	30%	6%	-	-	-	-	(61)
244- Couture pour dames	68%	25%	5%	2%	-	-	-	(134)
246- Aux. en aménagement int.	38%	31%	23%	-	4%	4%	-	(26)
SECTEUR IV Tech. administratives	43%	42%	9%	2%	1%	1%	2%	(3666)
101- Réceptionniste	39%	47%	8%	2%	-	1%	3%	(314)
103- Secrétaire médicale	42%	44%	10%	1%	-	-	2%	(310)
104- Secrétaire juridique	41%	43%	11%	1%	1%	1%	2%	(156)
106- Agent de commercialisation	30%	38%	14%	5%	4%	7%	2%	(57)
107- Opérateur en informatique	37%	45%	13%	2%	-	1%	2%	(92)
108- Commis-comptable	35%	43%	11%	4%	2%	3%	2%	(444)

TABLEAU 27 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi (suite)

Programme d'études suivi \ Salaire hebdomadaire	$ 80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	TOTAL 100%
109 620- Secrétaire de service	50%	38%	8%	2%	1%	-	1%	(1337)
110 621- Sténo-dactylo	38%	48%	9%	2%	1%	1%	1%	(597)
111 622- Commis de bureau	38%	41%	11%	5%	2%	2%	1%	(356)
SECTEUR V Tech. artistiques	21%	47%	22%	3%	2%	3%	2%	(95)
248- Photographie	23%	55%	14%	-	8%	-	-	(22)
253- Impression								
254- Dessin publicitaire	32%	39%	19%	4%	-	6%	-	(31)

TABLEAU 27 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein
selon le programme d'études suivi
où la fréquence des répondants diplômés est inférieure à 20

Salaire hebdomadaire / Programme d'études suivi	$ 80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	TOTAL
SECTEUR I Tech. biologiques								
AGRICULTURE								
123- Production animale	5	2	2	-	-	-	1	10
FORESTERIE								
272- Agent de conservation	-	6	1	4	3	4	1	19
SECTEUR II Tech. physiques								
ELECTROTECHNIQUE								
206- Machines distributrices	-	-	1	2	-	-	-	3
MECANIQUE								
209- Mécanique d'entretien	-	1	2	-	3	-	-	6
211- Méc. machine de bureau	-	-	-	1	-	1	-	2
212- Horlogerie	-	3	-	-	-	1	-	4
213- Outillage	-	3	1	5	2	4	2	17
214- Frais. rectif et métrologie	-	-	4	-	7	5	-	16

TABLEAU 27 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi où la fréquence des répondants diplômés est inférieure à 20

Programme d'études suivi / Salaire hebdomadaire	$ 80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	TOTAL
219- Mécanique de machine fixe	-	1	1	7	2	4	-	15
228- Fibre de verre	-	3	-	-	-	-	-	3
EQUIPEMENT MOTORISE								
274- Méc. d'auto-neige	-	-	-	-	1	-	-	1
HYDROTHERMIE								
215- Fonderie	-	1	-	-	1	-	-	2
220- Méc. de plomb. et chauffage	2	2	4	1	2	4	-	15
223- Méc. en énergie fluide	1	-	-	-	-	2	-	3
266- Tôlerie de ventilation	-	1	1	-	2	1	-	5
273- Fonderie d'art	-	-	1	-	-	-	1	2
PECHERIE								
127- Pêches	1	-	-	-	-	-	-	1
DESSIN TECHNIQUE								
256- Dessin de mécanique	-	5	1	3	1	1	-	11
258- Dessin de cartographie	-	2	2	1	-	-	-	5
259- Arpentage, topographie et const.	-	4	3	3	0	3	2	15

TABLEAU 27 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein selon le programme d'études suivi où la fréquence des répondants diplômés est inférieure à 20

Programme d'études suivi \ Salaire hebdomadaire	$ 80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	TOTAL
MEUBLE ET CONSTRUCTION								
230- Laboratoires (trav. publics)	-	1	0	1	2	1	1	6
231- Fabric. industrielle du meuble	1	3	4	3	3	2	-	16
233- Finition ind. du meuble	-	2	3	3	-	-	-	8
234- Rembourrage	-	-	2	-	-	-	-	2
SECTEUR III Tech. humaines								
ALIMENTATION								
237- Coupe de viande	-	5	1	2	1	-	-	9
SOINS ESTHETIQUES								
242- Coiffure pour hommes	4	3	3		-	1	-	11
COUTURE								
245- Couture pour hommes	-	-	2	-	1	-	-	3

TABLEAU 27 (suite)

NIVEAU SECONDAIRE

Salaire hebdomadaire des sortants travaillant à temps plein
selon le programme d'études suivi
où la fréquence des répondants diplômés est inférieure à 20

Programme d'études suivi \ Salaire hebdomadaire	$ 80 et moins	$ 81 à $100	$101 à $120	$121 à $140	$141 à $160	$161 et plus	Non-Rép.	TOTAL
SECTEUR IV Tech. administratives								
102- Commis en alimentation	2	-	-	-	-	1	-	3
SECTEUR V Tech. artistiques								
ARTS APPLIQUÉS								
247- Etalagiste	1	4	1	-	-	1	-	7
250- Sculpture sur bois	-	1	-	-	-	-	-	1
IMPRIMERIE								
251- Photolithographie	-	7	3	-	-	-	1	11
252- Composition typographique	2	2	2	-	-	-	-	6
253- Impression	2	7	6	2	-	-	-	17

2.5. La satisfaction vis-à-vis de l'emploi actuel

Nous avons précédemment évalué la satisfaction vis-à-vis des études faites, nous verrons maintenant (graphique 16) le pourcentage de répondants satisfaits de leur emploi.

Selon le statut scolaire

Les diplômés du professionnel long se reconnaissent les plus satisfaits de leur emploi (86%) tandis

GRAPHIQUE 16

NIVEAU SECONDAIRE

Satisfaction vis-à-vis de l'emploi actuel
selon le statut scolaire et le sexe

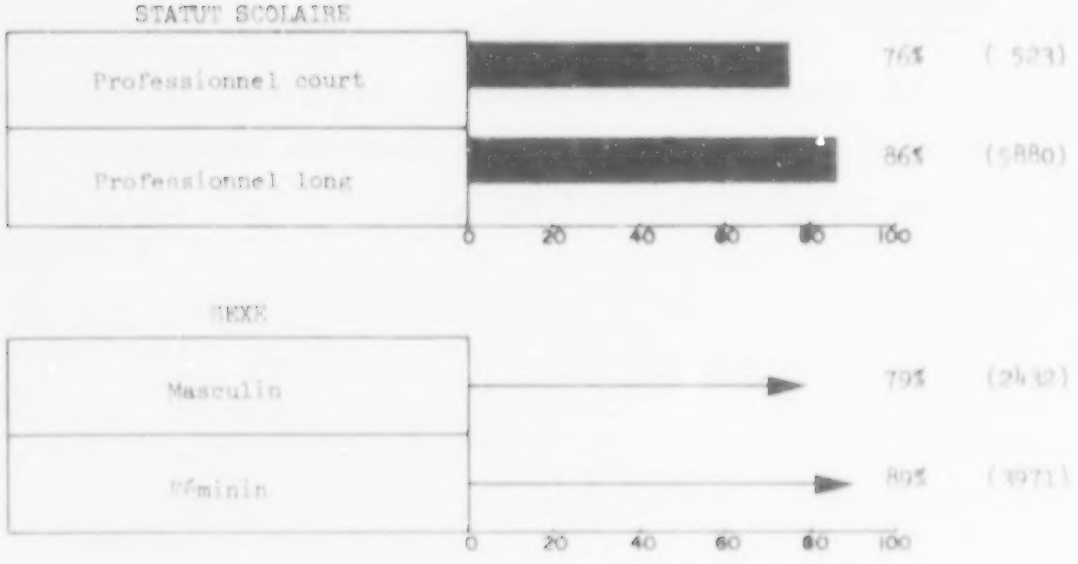

qu'au professionnel court la proportion des satisfaits est de 10% inférieure.

Selon le sexe

Les filles sont plus satisfaites (89%) que les garçons (79%).

Le salaire ne serait donc pas le facteur déterminant de la satisfaction de l'emploi, puisque sur cette variable des filles se retrouvent défavorisées alors qu'elles sont plus satisfaites de leur emploi.

2.5.1 Intention de conserver son emploi

Les jeunes travailleurs semblent désirer la stabilité d'emploi, 47% ne prévoient pas de changements immédiats et 27% disent vouloir conserver leur emploi longtemps (voir tableau 28).

Les diplômés du professionnel long étant les plus satisfaits de leur travail sont également ceux qui désirent le moins changer d'emploi.

TABLEAU 28

NIVEAU SECONDAIRE

Intention des sortants au travail à temps plein de conserver leur emploi selon le statut scolaire

Intention de conserver leur emploi / Statut scolaire	Prof. court	Prof. long	TOTAL
Conserver longtemps	19%	27%	27%
Pas de changement pour le moment	43%	47%	47%
Changement dans quelques temps	21%	16%	16%
Changement bientôt	16%	9%	10%
Non-répondant	1%	1%	0%
TOTAL	100% (523)	100% (5880)	100% (6403)

RESUME DE LA SECTION 2

EVALUATION GENERALE DE LA SITUATION DES SORTANTS DIPLOMES DU SECTEUR PROFESSIONNEL AU NIVEAU SECONDAIRE

- 80% des répondants du secondaire sont satisfaits des études qu'ils ont faites. Les plus satisfaits sont les diplômés du professionnel long (87%) et les filles (87%).

- Chez les insatisfaits, les raisons d'insatisfaction les plus fréquemment évoquées sont: une mauvaise orientation (32%), l'école mal organisée (25%), l'atmosphère déplaisante (11%) et l'incompétence des professeurs (11%).

- Alors que 13% des sortants diplômés du secteur professionnel étaient en chômage au moment de répondre au questionnaire (mars-avril 1974), la proportion était beaucoup plus forte au professionnel court (28%) comparativement au professionnel long (11%). Le taux de chômage était beaucoup plus élevé chez les garçons (17%) que chez les filles (10%). (Il faut dire que les garçons constituent 73% des sortants du professionnel court et les filles 64% du professionnel long).

  Le chômage est assez élevé dans les secteurs suivants de l'enseignement professionnel long: techniques artistiques (19%), techniques humaines (15%), techniques physiques (14%).

- La non-correspondance travail-études est en moyenne de 24%, elle est plus forte pour les sortants du professionnel court

(47%), les garçons (35%) et les sortants des techniques artistiques (51%), des techniques humaines (37%) et des techniques physiques (32%).

- Respectivement 69% et 72% des sortants du professionnel long et du professionnel court travaillant à temps plein dans la ligne de leurs études jugent leur préparation scolaire suffisante.

- 64% des sortants diplômés du professionnel (long et court) gagnent $100 et moins par semaine. Les garçons sont mieux rémunérés que les filles (37% ($100 et moins) vs 81%). Les salaires les plus élevés sont touchés par les sortants des techniques physiques (47%, $121 et plus par semaine).

- 85% des sortants travaillant à temps plein étaient satisfaits de leur emploi. Les plus satisfaits sont les diplômés du professionnel long (86%) et les filles (89% contre 79% chez les garçons).

- Un indice (1) cumulant les éléments positifs de la situation des sortants face au marché du travail nous donne, pour chacun des sous-groupes considérés, les résultats suivants:

---

(1) Le nombre maximal de points de l'indice est 600. Cet indice résulte de l'addition de la proportion des sortants se trouvant dans une situation favorable par rapport aux dimensions suivantes: satisfaction vis-à-vis des études, non-chômage, concordance travail-études, préparation scolaire suffisante, salaire hebdomadaire, satisfaction vis-à-vis l'emploi.

Diplômés du professionnel court 384 / 600 points

Diplômés du professionnel long 443 / 600 points

Il apparaît clairement que la situation des diplômés du professionnel long est avantageuse par rapport à ceux du professionnel court.

- Le même indice (1) permet de conclure que la situation des filles et des garçons est généralement équivalente

garçons : 371 / 500 points

filles : 367 / 500 points

Il faut constater toutefois que la variable salaire, à elle seule, donne un déficit de 44 points aux filles.

---

(1) Nous n'avons pas de données sur la "suffisance de préparation scolaire" selon le sexe; l'indice totalise donc 500 points pour cette variable.

PARTIE B- LES DONNEES REGIONALES

Les facteurs retenus pour l'analyse régionale sont: la satisfaction vis-à-vis des études faites, le taux de chômage, la non-correspondance du travail aux études et le salaire hebdomadaire des sortants (1).

Une analyse sommaire est présentée pour chacune des régions où nous observons des différences par rapport à l'ensemble du Québec. Pour ce qui est des différences entre les régions, les cartes et tableaux (2) qui suivent pourront renseigner rapidement le lecteur sur le sujet.

Nous ne mentionnons pas dans l'analyse la variable "suffisance de préparation scolaire", car quelle que soit la région, aucune différence significative ne s'est manifestée.

Région 1: Bas St-Laurent / Gaspésie

- La proportion des sortants satisfaits de leurs études surpasse par 2% la proportion provinciale (87% vs 85%). Les

(1) L'appartenance à une région est déterminée par la localisation de l'institution fréquentée plutôt que par le lieu de résidence (du répondant).

(2) Les tableaux fournissent des données pour les secteurs techniques des diplômés du professionnel long seulement alors que les cartes concernent autant les sortants du "court" que du "long".

sortants des techniques administratives sont 4% plus satisfaits que ceux de la province (92% vs 88%).

- Les insatisfaits de leurs études disent moins qu'ils sont mal orientés (22% vs 32%) et que l'école est mal organisée (10% vs 25%) qu'au niveau provincial.

- Le taux de chômage des sortants de cette région est beaucoup plus élevé que le taux provincial (25% vs 13%). Les diplômés des secteurs suivants chôment davantage que dans l'ensemble de la province: techniques biologiques (20% vs 6%), techniques physiques (22% vs 14%), techniques administratives (17% vs 9%).

- La correspondance études-travail est meilleure chez les sortants des techniques physiques que dans l'ensemble de la province (80% vs 68%).

- Le salaire hebdomadaire médian des diplômés des techniques physiques surpasse de $17 celui de leurs pairs provinciaux ($138 vs $121).

Région 2: Saguenay / Lac St-Jean

- La proportion des sortants satisfaits de leurs études de l'année précédente est plus élevée dans deux secteurs techniques de cette région qu'en province: techniques biologiques (96% vs 90%), techniques humaines (93% vs 86%).

- Chez les insatisfaits, les sortants de cette région accusent moins leurs professeurs que dans l'ensemble de la province (4% vs 11%).

- Le taux de chômage est plus élevé qu'en province (19% vs 13%). Les sortants des techniques physiques sont beaucoup plus touchés par le chômage que ceux de la province (25% vs 14%).

- Le salaire hebdomadaire médian des sortants de cette région est plus élevé de $11.00 par rapport à l'ensemble des sortants de la province ($102 vs $91).

Les sortants des techniques physiques sont avantagés au niveau du salaire médian ($132 vs $121 (province)) alors que ceux des techniques humaines sont désavantagés ($70 vs $76).

Région 3: Québec

- La proportion des satisfaits de leurs études est la même qu'en province et chez les insatisfaits, on accuse davantage la mauvaise organisation de l'école (30% vs 25% (province)).

- La non-correspondance études-travail est de 2% moins élevée que dans l'ensemble du Québec (22% vs 24%).

- Le salaire hebdomadaire médian des sortants des techniques humaines est plus élevé qu'au niveau provincial ($83 vs $76).

- Chez les sortants jugeant leur préparation scolaire insuffisante en regard de leur emploi, la proportion de ceux qui réclament des stages est plus élevée que celle de la province (53% vs 48%).

Région 4: Trois-Rivières

- Les sortants des techniques humaines (91% vs 86%) et des techniques physiques (88% vs 84%) sont plus satisfaits de leurs études que leurs pairs provinciaux.

- Le taux de chômage est plus élevé qu'en province (17% vs 13%). Les sortants des techniques administratives chôment plus que ceux de la province (16% vs 9%.

- La non-correspondance études-travail est plus élevée qu'en province pour les sortants des techniques administratives (21% vs 16%).

- Le salaire hebdomadaire médian est moins élevé de $29 chez les sortants des techniques physiques ($92 vs $121 (province)).

Région 5: Cantons de l'est

- Les insatisfaits de leurs étuder voient davantage les cause de leur insatisfaction dans l'organisation de l'école que ceux de la province (32% vs 25%).

- La proportion des satisfaits de leurs études est moins bonne qu'en province chez les sortants des techniques physiques de cette région (76% vs 84%).

- Le taux de chômage des sortants des techniques administratives de cette région surpasse celui des sortants de ce secteur pour la province (15% vs 9%).

- La non-correspondance du travail aux études est plus forte dans cette région qu'en province (33% vs 24%). Les plus touchés sont les sortants des techniques physiques (51% vs 32%) et des techniques administratives (28% vs 16%).

- Le salaire hebdomadaire médian des diplômés des techniques physiques est moins élevé qu'en province pour le secteur d'études ($102 vs $121).

Région 6a: Montréal (périphérie)

- Le taux de chômage est inférieur de 3% au taux provincial chez les sortants de cette région (10% vs 13%). Ce sont surtout les sortants des techniques biologiques (3% vs 6%) et des techniques administratives (7% vs 9%) qui se distinguent favorablement au niveau du taux de chômage.

- Les sortants des techniques biologiques connaissent une meilleure correspondance études-travail que leurs pairs de la province (98% vs 93%).

Région 6b: Ile de Montréal

- Le taux de chômage est moins élevé chez les sortants de cette région que chez ceux de la province (6% vs 13%). Il en va de même chez les sortants des techniques physiques (6% vs 14%) et des techniques administratives (5% vs 9%).

- Le salaire hebdomadaire médian des sortants des techniques artistiques est un peu inférieur à celui enregistré pour l'ensemble de la province ($88 vs $94).

- Les sortants qui jugent leur préparation scolaire insuffisante en regard de leur emploi en voient moins la cause dans le manque de stages pratiques (35% vs 48% (province)).

Région 7: Outaouais

- Le taux de chômage des sortants diplômés des techniques physiques est plus élevé dans cette région qu'au niveau provincial (26% vs 14%).

- Le salaire hebdomadaire médian est un peu plus élevé chez les sortants de l'Outaouais ($96 vs $91 (province)). Les diplômés des techniques administratives reçoivent un salaire hebdomadaire médian supérieur de $8 à celui enregistré chez leurs pairs provinciaux.

Région 8: Nord-Ouest

- La proportion des sortants satisfaits de leurs études de l'année précédente est plus élevée qu'en province (89% vs 84%).

- Le taux de chômage surpasse par 5% le taux provincial des sortants (18% vs 13%).

- La non-correspondance études-travail est plus forte dans cette région que dans l'ensemble de la province (32% vs 24%). L'écart est de 13% pour les sortants des techniques physiques (45% vs 32%).

- Le salaire hebdomadaire médian des diplômés des techniques physiques atteint $137 comparativement à $121 dans l'ensemble du Québec.

Région 9: Côte-Nord

- La proportion des sortants satisfaits de leurs études de l'année précédente est moins élevée que dans l'ensemble (72% vs 83%

- Le salaire hebdomadaire médian des sortants de cette région atteint $97 comparativement à $91 pour ceux de la province. Pour les diplômés des techniques administratives l'écart est de $7 ($90 vs $83).

CARTE 8

NIVEAU SECONDAIRE

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente selon la région (diplômés du professionnel long et court)

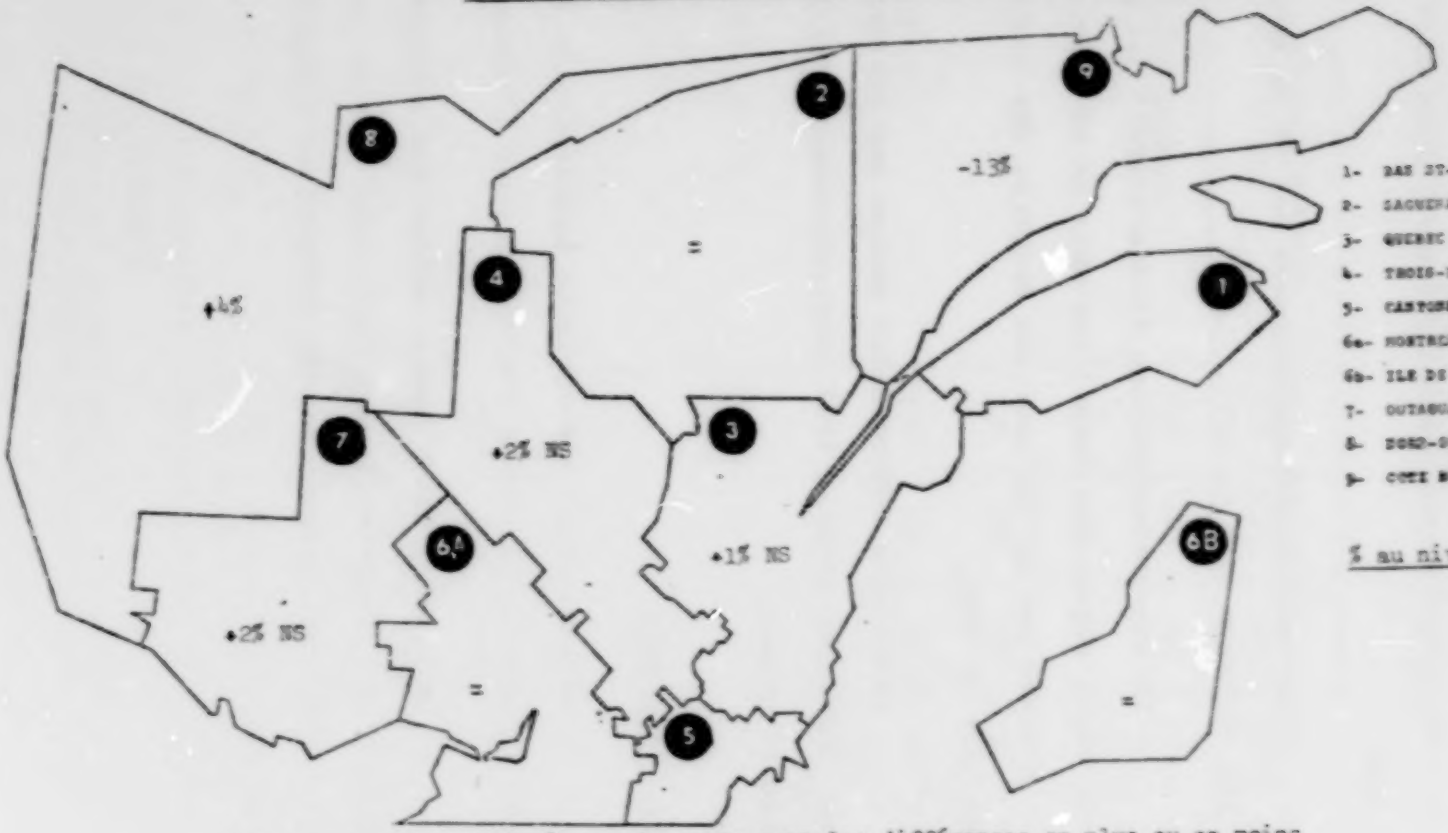

1- BAS ST-LAURENT GASPESIE (501)
2- SAGUENAY LAC ST-JEAN (372)
3- QUEBEC (2437)
4- TROIS-RIVIERES (861)
5- CANTONS DE L'EST (396)
6a- MONTREAL (PERIPHERIE) (1614)
6b- ILE DE MONTREAL (1305)
7- OUTAOUAIS (166)
8- NORD-OUEST (238)
9- COTE NORD (81)

% au niveau provincial

85%

. Les pourcentages indiqués sur la carte sont les différences en plus ou en moins par rapport au pourcentage provincial.

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions)

TABLEAU 29

NIVEAU SECONDAIRE

Satisfaction vis-à-vis des études faites l'année précédente
selon la région
(diplômés du professionnel long seulement)

Régions \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Tech. arts	TOTAL
1- Bas St-Laurent Gaspésie	91%	90%	76%	92%	-	90% (380)
2- Saguenay Lac St-Jean	96%	82%	93%	91%	-	89% (306)
3- Québec	86%	86%	89%	88%	74%	87% (2143)
4- Trois-Rivières	95%	88%	91%	88%	76%	88% (772)
5- Cantons de l'Est	96%	76%	88%	86%	-	84% (351)
6a- Montréal (périphérie)	87%	82%	82%	88%	78%	86% (1461)
6b- Ile de Montréal	-	85%	86%	87%	67%	86% (1262)
7- Outaouais	95% *	85%	67% *	89%	-	88% (163)
8- Nord-Ouest	94% *	89%	100% *	88%	-	90% (183)
9- Côte-Nord	83% *	90% *	-	76%	-	78% (54)
Moyenne provinciale **	90% (550)	84% (1846)	86% (543)	88% (3977)	74% (237)	87% (7075)

* Moins de 25 cas considérés

** Le total des secteurs pour la province donne 7033 plutôt que 7075 parce que 42 cas sont indéterminés au niveau du secteur d'études

CARTE 9

NIVEAU SECONDAIRE

Taux de chômage des sortants du professionnel long et court selon la région

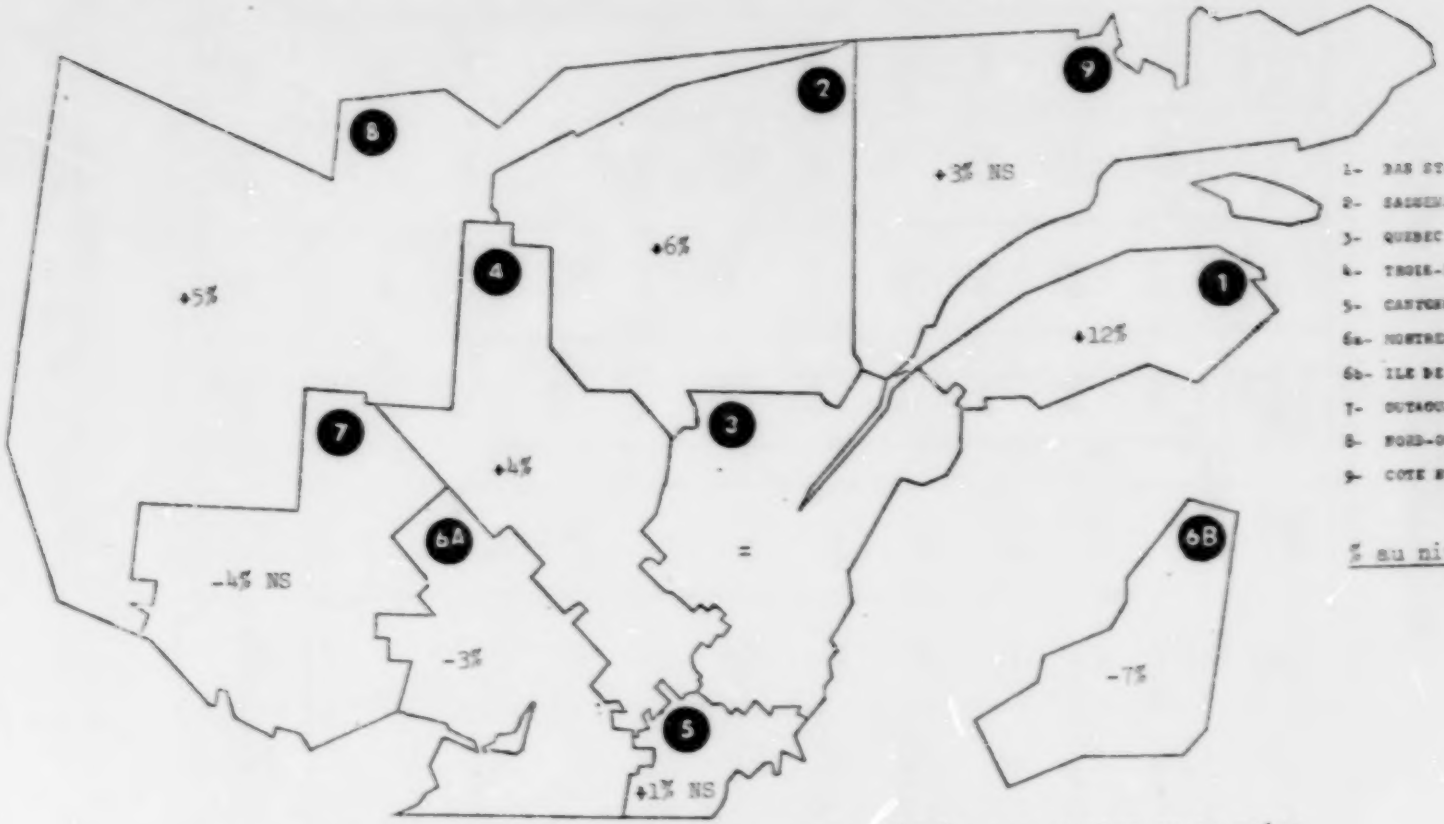

1- BAS ST-LAURENT GASPESIE (524)
2- SAGUENAY LAC ST-JEAN (402)
3- QUEBEC (2637)
4- TROIS-RIVIERES (907)
5- CANTONS DE L'EST (434)
6a- MONTREAL (PERIPHERIE) (1757)
6b- ILE DE MONTREAL (1418)
7- OUTAOUAIS (182)
8- NORD-OUEST (250)
9- COTE NORD (90)

% au niveau provincial

13%

. Les pourcentages indiqués sur la carte sont les différences en plus ou en moins par rapport au pourcentage provincial.

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions).

TABLEAU 30

NIVEAU SECONDAIRE

Taux de chômage des diplômés du professionnel long selon la région

Régions \ Secteur d'études	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Tech. arts	TOTAL
1- Bas St-Laurent Gaspésie	20%	22%	21%	17%	-	19% (398)
2- Saguenay Lac St-Jean	0%	25%	15%	10%	-	15% (331)
3- Québec	7%	17%	13%	8%	17%	11% (2307)
4- Trois-Rivières	6%	14%	23%	16%	28%	15% (809)
5- Cantons de l'Est	3%	14%	11%	15%	-	14% (384)
6a- Montréal (périphérie)	3%	12%	16%	7%	13%	9% (1577)
6b- Ile de Montréal	-	6%	11%	5%	20%	6% (1368)
7- Outaouais	0%*	26%	11%	6%	-	8% (177)
8- Nord-Ouest	10%*	12%	33%*	8%	-	11% (192)
9- Côte-Nord	0%*	30%*		13%	-	15% (61)
PROVINCE **	6% (608)	14% (2017)	15% (574)	9% (4222)	19% (129)	11% (7604)

* Moins de 25 cas considérés

** Le total des secteurs pour la province ne donne pas 7604 mais 7550 parce que 54 cas sont indéterminés au plan du secteur

CARTE 10

NIVEAU SECONDAIRE

Non-correspondance du travail aux études faites chez les sortants diplômés du professionnel long et court selon la région

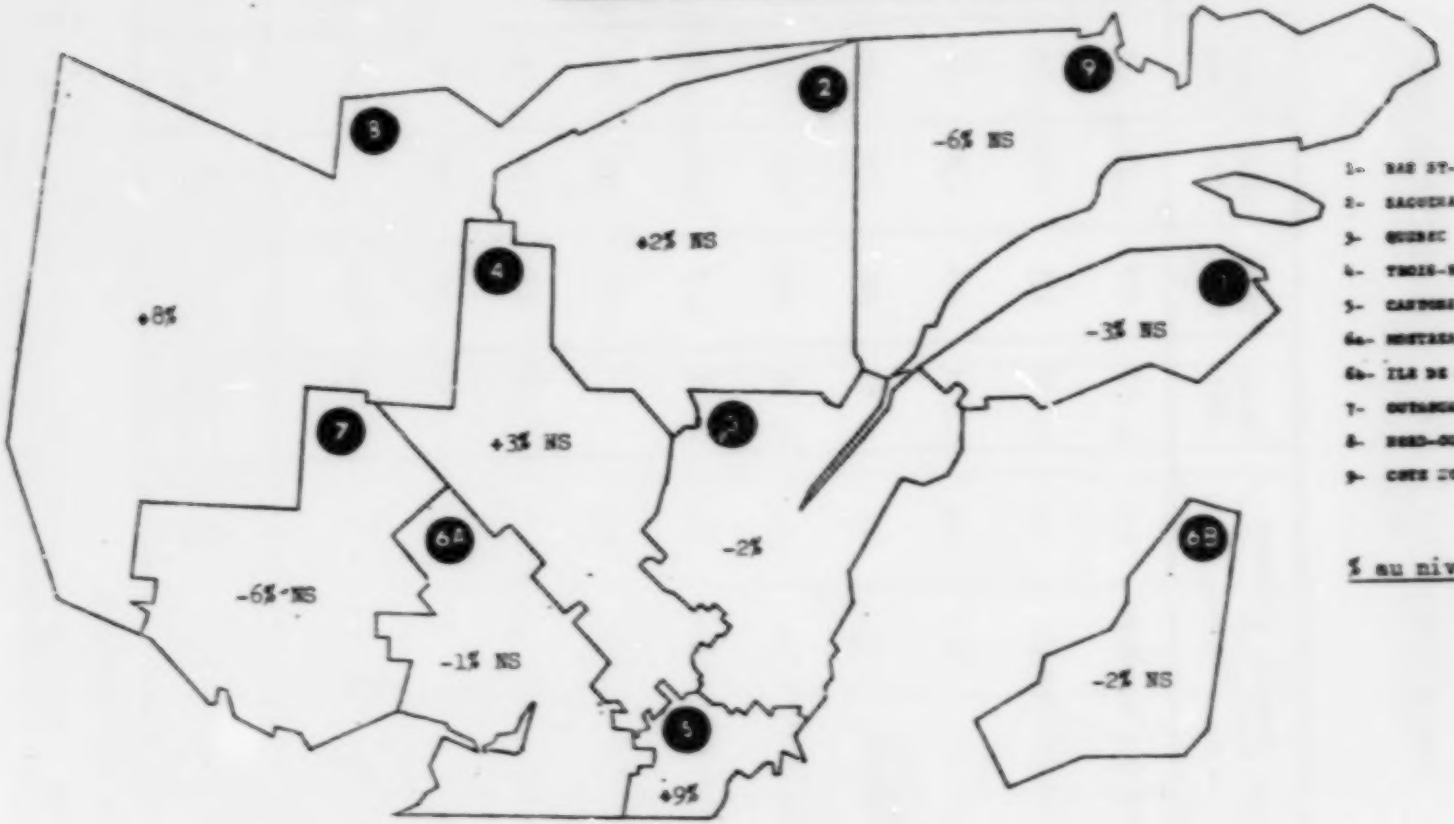

1- BAS ST-LAURENT GASPESIE (350)
2- SAGUENAY LAC ST-JEAN (276)
3- QUEBEC (2121)
4- TROIS-RIVIERES (682)
5- CANTONS DE L'EST (344)
6A- MONTREAL (PERIPHERIE) (1485)
6B- ILE DE MONTREAL (1273)
7- OUTAOUAIS (152)
8- NORD-OUEST (186)
9- COTE NORD (61)

% au niveau provincial

24%

. Les pourcentages indiqués sur la carte sont les différences en plus ou en moins par rapport au pourcentage provincial.

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions)

TABLEAU 31

NIVEAU SECONDAIRE

Non-correspondance du travail aux études faites chez les sortants diplômés du professionnel long selon la région

Secteur d'études / Régions	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Tech. arts	TOTAL
1- Bas St-Laurent Gaspésie	9%	20%	35% *	17%	-	17% (300)
2- Saguenay Lac St-Jean	2%	41%	39%	17%	-	26% (243)
3- Québec	10%	30%	33%	15%	51%	20% (1922)
4- Trois-Rivières	6%	35%	31%	21%	27% *	25% (621)
5- Cantons de l'Est	0%	51%	50% *	28%	-	32% (309)
6a- Montréal (périphérie)	2%	26%	45%	16%	55% *	20% (1350)
6b- Ile de Montréal	-	30%	30%	14%	61%	21% (1236)
7- Outaouais	27% *	31% *	-	12%	-	18% (149)
8- Nord-Ouest	-	45%	-	18%	-	24% (156)
9- Côte-Nord	-	-	-	10%	-	13% (46)
PROVINCE **	7% (499)	32% (1626)	37% (411)	16% (3645)	51% (96)	21% (6332)

* Moins de 25 cas considérés

** Le total des secteurs pour la province donne 6277 plutôt que 6332 parce que 55 cas sont indéterminés au niveau du secteur

CARTE 11

NIVEAU SECONDAIRE

Salaire hebdomadaire médian des sortants diplômés du professionnel long et court selon la région

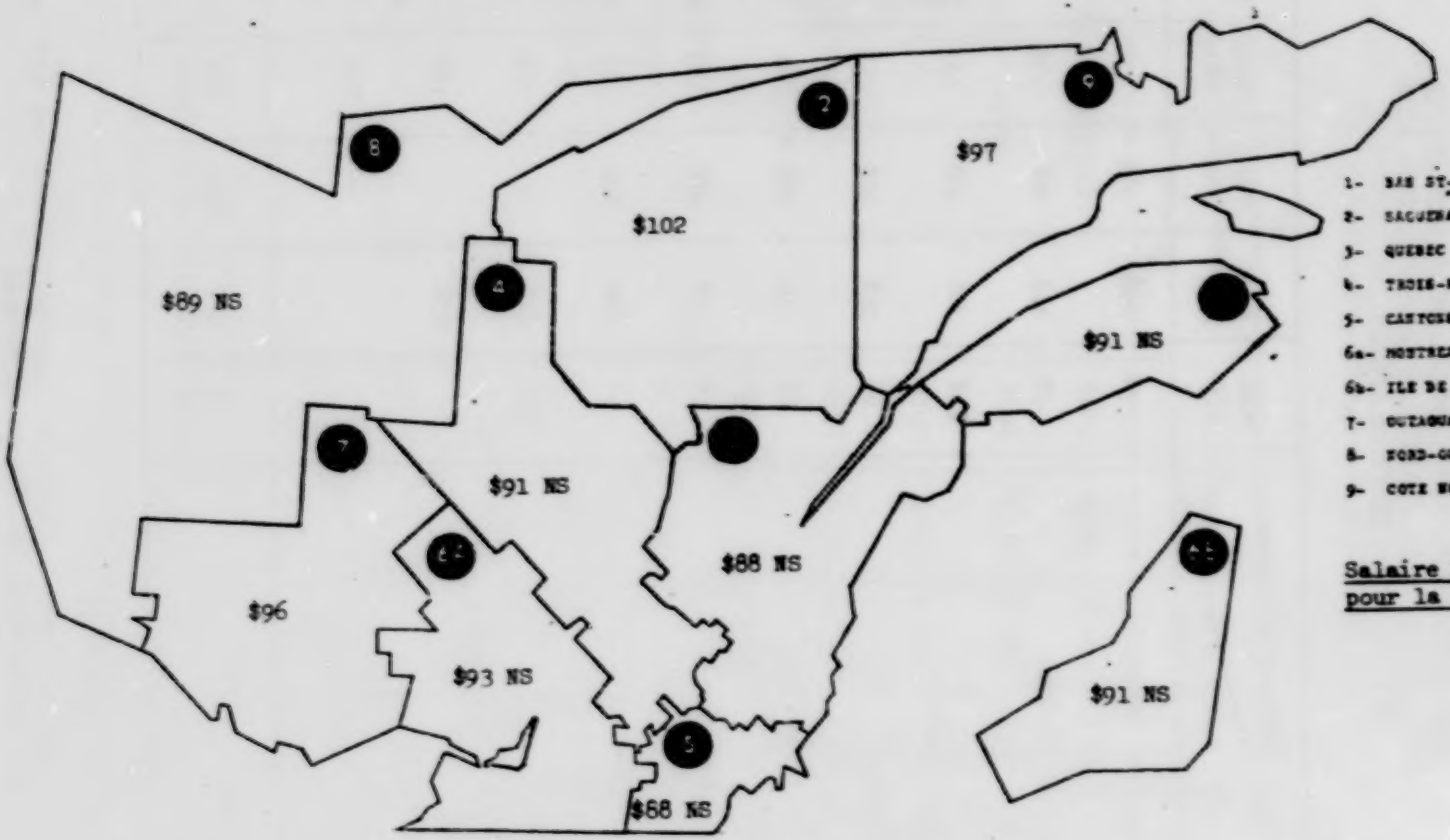

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(343)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(265)
3-	QUEBEC	(2083)
4-	TROIS-RIVIERES	(667)
5-	CANTONS DE L'EST	(332)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(1436)
6b-	ILE DE MONTREAL	(1243)
7-	OUTAOUAIS	(147)
8-	NORD-OUEST	(183)
9-	COTE NORD	(61)

Salaire hebdomadaire médian pour la province

$91

NS = Différence non-significative (imputable au hasard selon le test statistique des proportions)

TABLEAU 32

NIVEAU SECONDAIRE

Salaire hebdomadaire médian des sortants diplômés du professionnel long selon la région

Secteur d'études / Régions	Tech. bio.	Tech. phys.	Tech. hum.	Tech. adm.	Tech. arts	TOTAL
1- Bas St-Laurent Gaspésie	$107	$138	$ 66	$ 82	-	$ 90 (296)
2- Saguenay Lac St-Jean	$108	$132	$ 70	$ 82	-	$103 (235)
3- Québec	$108	$116	$ 83	$ 80	$ 96	$ 87 (1896)
4- Trois-Rivières	$107	$ 92	$ 75	$ 78	$ 83*	$ 90 (607)
5- Cantons de l'Est	$107	$102	$ 79*	$ 82		$ 88 (302)
6a- Montréal (périphérie)	$107	$122	$ 77	$ 86	$ 97	$ 93 (1312)
6b- Ile de Montréal		$122	$ 74	$ 87	$ 88	$ 91 (1207)
7- Outaouais	$109*	$128*	-	$ 91	-	$ 96 (145)
8- Nord-Ouest	$110*	$137	-	$ 82	-	$ 88 (154)
9- Côte-Nord	-	-	-	$ 90	-	$ 95 (46)
PROVINCE **	$108 (499)	$121 (1588)	$ 76 (407)	$ 83 (3607)	$ 94 (94)	$ 90 (6200)

* Moins de 25 cas considérés

** Le total des secteurs pour la province donne 6195 plutôt que 6200 parce que 5 cas sont indéterminés au niveau du secteur

CARTE 12

NIVEAU SECONDAIRE

Raison principale de l'insuffisance de la préparation scolaire des diplômés du professionnel long et court travaillant à temps plein dans leur spécialité selon la région

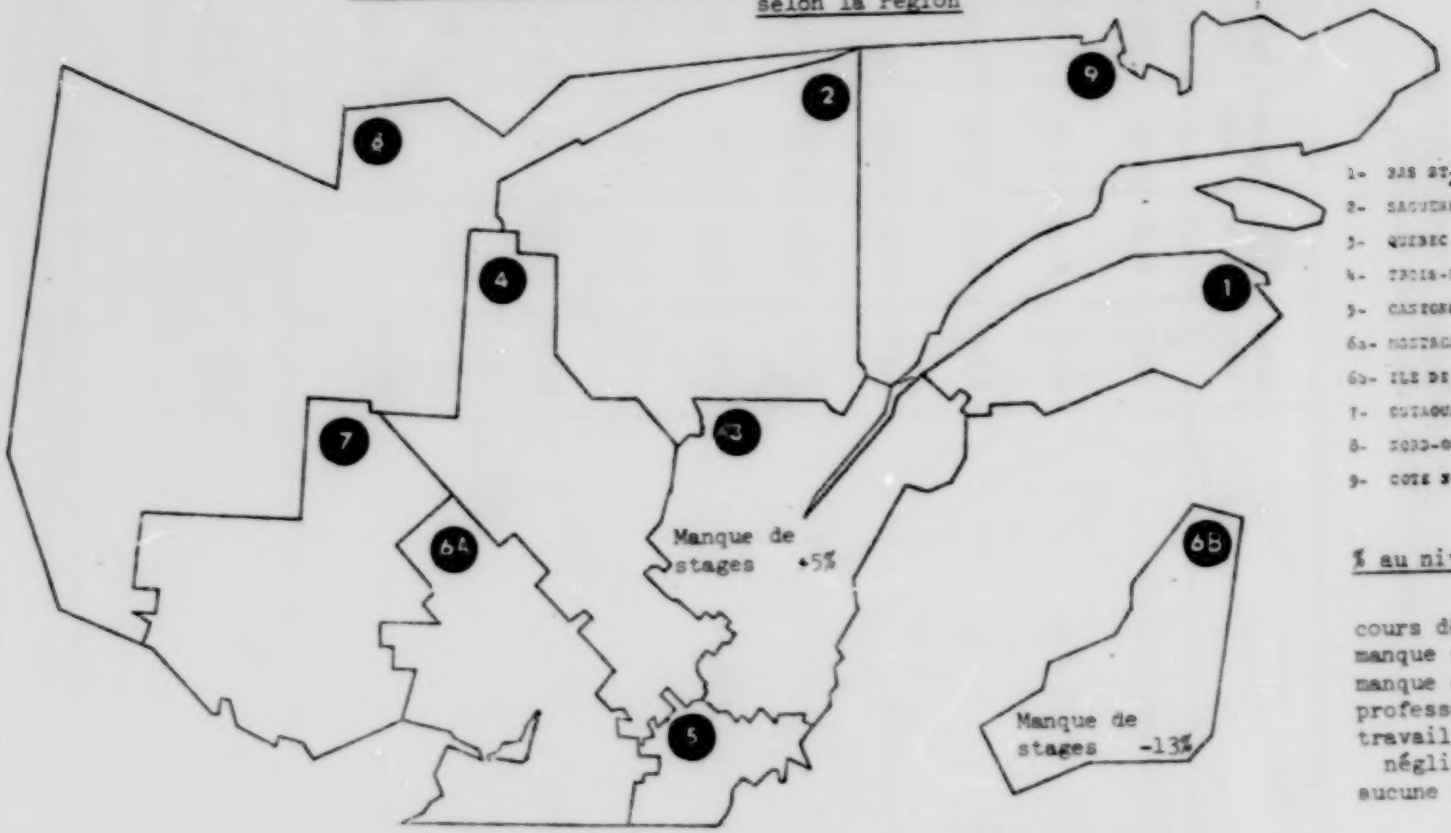

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(60)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(50)
3-	QUEBEC	(307)
4-	TROIS-RIVIERES	(97)
5-	CANTONS DE L'EST	(50)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(248)
6b-	ILE DE MONTREAL	(185)
7-	OUTAOUAIS	(31)
8-	NORD-OUEST	(27)
9-	COTE NORD	(12)

% au niveau provincial

cours démodés	12%
manque d'équipement	14%
manque de stages	48%
professeurs incompétents	3%
travail scolaire négligé	1%
aucune de ces raisons	14%

. Les pourcentages indiqués sur la carte sont les différences en plus ou en moins par rapport au pourcentage provincial.

CARTE 13

NIVEAU SECONDAIRE

Motif principal de l'insatisfaction vis-à-vis des études faites en 1972-73 selon la région (diplômés du professionnel long et court)

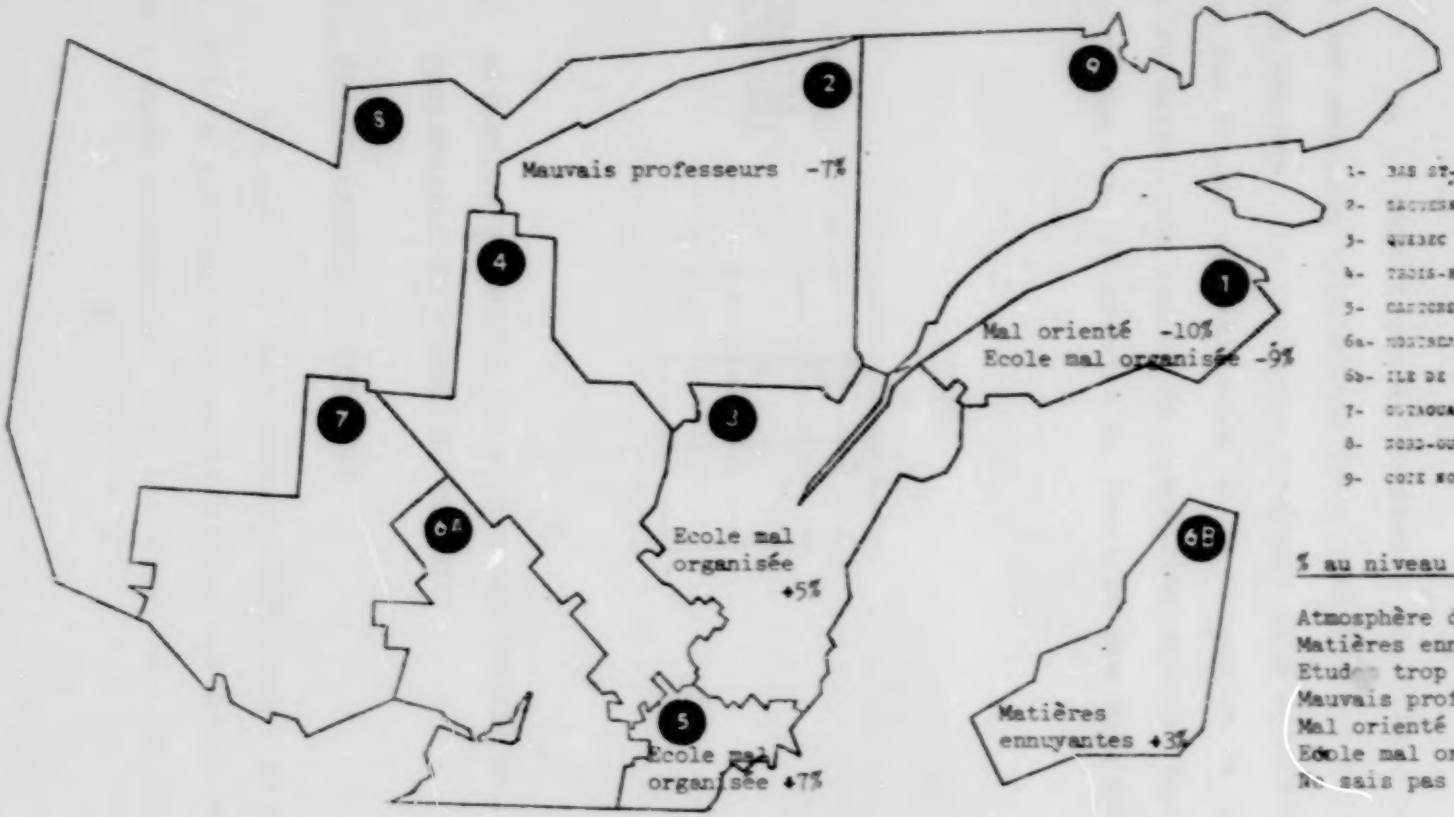

1-	BAS ST-LAURENT GASPESIE	(64)
2-	SAGUENAY LAC ST-JEAN	(55)
3-	QUEBEC	(322)
4-	TROIS-RIVIERES	(107)
5-	CANTONS DE L'EST	(56)
6a-	MONTREAL (PERIPHERIE)	(228)
6b-	ILE DE MONTREAL	(183)
7-	OUTAOUAIS	(20)
8-	NORD-OUEST	(28)
9-	COTE NORD	(22)

% au niveau provincial

Atmosphère déplaisante	11%
Matières ennuyantes	5%
Etudes trop difficiles	1%
Mauvais professeurs	11%
Mal orienté	32%
Ecole mal organisée	25%
Ne sais pas	6%

. Les pourcentages indiqués sur la carte sont les différences en plus ou en moins par rapport au pourcentage provincial.

SYNTHESE REGIONALE

De la même façon qu'au niveau collégial, nous avons recours à une esquisse typologique pour caractériser brièvement chacune des régions. La typologie comporte deux dimensions: évaluation des études et évaluation de la situation de travail. La grille suivante nous permet de classifier chacune des régions sur un continuum positif-négatif en fonction des deux dimensions retenues.

Situation de travail \ Etudes	+	=	-
+		6A, 6B, 7	9
=		2,3	
-	1,8	4,5	

ler TYPE: SITUATION FAVORABLE AU NIVEAU DES ETUDES MAIS DEFAVORABLE AU NIVEAU DU TRAVAIL

Région 1: Bas St-Laurent / Gaspésie

Les sortants sont proportionnellement un peu plus nombreux (+2%) à affirmer leur satisfaction vis-à-vis de leurs études de l'année précédente. Par ailleurs, le taux de chômage

surpasse dans une proportion de 12% le taux de chômage des sortants de l'ensemble de la province.

Région 8: Nord-Ouest

La proportion des satisfaits de leurs études est plus forte de 4% par rapport à la province tandis que le taux de chômage est plus élevé de 5% et la non-correspondance études-travail de 8%.

2e TYPE: SITUATION EQUIVALENTE A LA SITUATION PROVINCIALE AU NIVEAU DES ETUDES, SITUATION FAVORABLE AU NIVEAU DU TRAVAIL

Région 6a: Montréal (périphérie)

Le taux de chômage des sortants est de 10% alors qu'il atteint 13% pour l'ensemble de la province.

Région 6b: Île de Montréal

Le taux de chômage des sortants est de 6% comparativement à 13% au Québec.

Région 7: Outaouais

Le salaire hebdomadaire médian est un peu plus élevé chez les sortants de cette région ($96) que dans l'ensemble de la province ($91).

3e TYPE: SITUATION EQUIVALENTE A LA SITUATION PROVINCIALE AUX NIVEAUX DES ETUDES ET DU TRAVAIL

Région 2: Saguenay / Lac St-Jean

Le taux de chômage est plus élevé qu'en province mais le salaire hebdomadaire médian plus élevé vient compenser ce désavantage au niveau de la situation de travail.

Région 3: Québec

Cette région n'affiche que des variations négligeables aux niveaux des études et du travail.

4e TYPE: SITUATION EQUIVALENTE A LA SITUATION PROVINCIALE AU NIVEAU DES ETUDES MAIS DEFAVORABLE AU NIVEAU DU TRAVAIL

Région 4: Trois-Rivières

Le taux de chômage des sortants atteint 17% comparativement à 13% en province.

Région 5: Cantons de l'est

La non-correspondance études-travail touche 33% des sortants de cette région et 24% de ceux de la province.

5e TYPE: SITUATION DEFAVORABLE AU NIVEAU DES ETUDES MAIS FAVORABLE AU NIVEAU DU TRAVAIL

Région 9: Côte-Nord

72% des sortants se disent satisfaits de leurs études de 1972-73 comparativement à 85% pour l'ensemble du Québec. Par contre, le salaire hebdomadaire médian est plus fort (+6%) dans cette région qu'en province.

* * *

On peut conclure que dans les régions les plus urbanisées (Montréal, Outaouais, Québec, Saguenay / Lac St-Jean, Trois-Rivières et Cantons de l'est), la satisfaction des sortants vis-à-vis de leurs études est à peu près semblable. Au niveau du travail, elles se divisent en trois sous-groupes. Un premier groupe composé des deux régions montréalaises et de l'Outaouais offrent de meilleures possibilités au niveau du marché du travail. Un second groupe composé du Saguenay / Lac St-Jean et de Québec reflètent assez bien le marché du travail de la province. Un dernier groupe où se retrouve les régions de Trois-Rivières et des Cantons de l'est se caractérise par leur marché du travail plus problématique (chômage, non-correspondance travail-études).

Dans les régions les moins urbanisées, nous observons deux situations contraires. D'une part, les régions du Bas St-Laurent / Gaspésie et du Nord-Ouest où l'évaluation que font les sortants de leurs études est meilleure que dans l'ensemble de la province tandis que leur situation de travail est moins favorable. D'autre part, la région de la Côte-Nord, où les sortants sont un peu plus favorisés au niveau du travail mais défavorisés au niveau des études à en juger par la proportion inférieure de satisfaits.

CONCLUSION

Nous concluons ce rapport en établissant d'abord une comparaison entre la situation des diplômés du professionnel du collégial et celle des diplômés du professionnel long du secondaire. Ensuite, viendra une confrontation de nos données avec les données recueillies l'an dernier par la Relance 1973 d'une part, et avec les données de Statistique-Canada sur le chômage des jeunes au Québec d'autre part. Enfin, nous dégagerons un diagnostic d'ensemble de la situation des sortants du collégial et du secondaire engagés sur le marché du travail.

1. Comparaison collégial-secondaire

A l'aide du tableau suivant, on peut établir une comparaison très intéressante entre la situation des sortants des deux niveaux scolaires.

Voyons ce que révèle le tableau comparatif pour chacune des variables considérées.

Satisfaction vis-à-vis des études

La proportion des satisfaits est identique pour les deux niveaux.

TABLEAU 33

Comparaison de la situation des diplômés du professionnel (1) des niveaux secondaire et collégial

Variable \ Niveau	Collégial	Secondaire
1. Satisfaction vis-à-vis des études	87%	87%
2. Taux de chômage	6%	11%
3. Non-corr. travail-études	9%	21%
4. Suffisance de la préparation scolaire	62%	69%
5. Salaire hebdomadaire	$100 et moins = 14%	$100 et moins = 64%
6. Satisfaction vis-à-vis l'emploi	88%	86%

(1) Le professionnel long au secondaire.

Chômage

Le taux de chômage est supérieur de 5% chez les diplômés du secteur professionnel du secondaire par rapport à leurs pairs du collégial (11% contre 6%).

Non-correspondance travail-études chez les travailleurs à temps plein (30 heures et plus par semaine)

Encore ici, les sortants du secondaire sont désavantagés (21% contre 9%).

Préparation scolaire suffisante des sortants travaillant à temps plein dans leur spécialité

Les sortants du secondaire évaluent leur préparation scolaire d'une façon plus positive que ceux du collégial (69% contre 62%).

Salaire hebdomadaire des travailleurs à temps plein

Les différences entre les sortants des deux niveaux sont énormes en ce qui concerne leur salaire hebdomadaire. Seulement 14% des sortants diplômés du professionnel au collégial gagnent $100 et moins par semaine contre 64% pour ceux du secondaire.

Satisfaction vis-à-vis l'emploi

Les diplômés du secteur professionnel de l'enseignement collégial sont légèrement plus satisfaits de leur emploi (88% contre 86%).

On peut donc conclure que les sortants du secondaire sont très désavantagés face au marché du travail par rapport à ceux du collégial. Ils chôment davantage, leur travail correspond moins à leurs études, et leurs salaires sont inférieurs

Cependant, au niveau des indices de satisfaction (vis-à-vis des études et du travail), les écarts sont très minces entre les sortants du secondaire et ceux du collégial.

2. Comparaison Relance 1974/Relance 1973

Nous comparons ici quelques données générales des niveaux secondaire et collégial pour donner un aperçu des similitudes et des différences dans les données de ces deux enquêtes effectuées à une année d'intervalle. Le lecteur qui le jugera utile, pourra prolonger cette comparaison jusqu'aux données ventilées selon le programme suivi.

2.1 Au niveau collégial

Le tableau 34 montre peu de différences entre 1973 et 1974. Soulignons d'abord pour l'ensemble des sortants une baisse de la proportion des satisfaits de leurs études (69% à 65%), une baisse du taux de chômage (15% à 12%), une augmentation du salaire hebdomadaire (malgré la difficulté de comparer le salaire selon des échelles différentes) et une baisse de 4% de la proportion des travailleurs jugeant leur préparation scolaire suffisante (67% à 63%).

TABLEAU 34

NIVEAU COLLEGIAL

Comparaison de certaines données de la Relance 1974
avec celles de la Relance 1973

	Ensemble des sortants		Diplômés du professionnel	
	R. 73	R. 74	R. 73	R. 74
1. Satisfaction vis-à-vis des études de l'année précédente	69%	65%	90%	87%
2. Taux de chômage	15%	12%	5%	6%
3. Emploi trouvé avant août	77%	77%	7?%	80%
4. Proportion des sortants qui n'ont pas chômé	54%	57%	65%	65%
5. Emploi trouvé par un bureau de placement	11%	10%	8%	8%
6. Non-correspondance travail-études	-	-	5%	9%
7. Proportion des travailleurs à temps plein jugeant leur préparation scolaire suffisante	67%	63%	63%	62%
8. Salaire hebdomadaire	moins de $90 - 30%	$100 et moins- 28%	moins de $90 - 9%	$100 et moins- 14%
9. Satisfaction vis-à-vis l'emploi occupé	81%	81%	89%	88%
10. Intention de changer d'emploi bientôt	10%	10%	7%	6%

Chez les diplômés du secteur professionnel, une seule différence est digne de mention; la non-correspondance du travail aux études atteint 9% des diplômés en 1974 contre 5% en 1973.

Les différences observées ne correspondent pas forcément à des différences réelles puisque certaines institutions collégiales qui étaient incluses dans la Relance 1973 étaient exclues dans la Relance 1974 et vice versa. Toutefois les données portant sur la situation de travail comme le taux de chômage et le salaire témoignent certainement de modifications relatives au marché du travail. En dernier ressort, il faut plutôt reconnaître une similitude générale entre les résultats de 1973 et de 1974 au niveau collégial.

2.2 Au niveau secondaire

Le tableau 35 montre clairement l'amélioration des conditions du marché du travail en 1974 à en juger par la baisse du taux de chômage (de 17% à 11%), la proportion supérieure des diplômés du professionnel qui ont trouvé un emploi avant août (57% vs 64%) ainsi que la proportion des sortants qui n'ont pas connu de périodes de chômage (38% vs 47%). On peut souligner aussi l'augmentation du salaire de base,ce qui est logique avec la période

TABLEAU 35

NIVEAU SECONDAIRE

Comparaison de certaines données de la Relance 1974
avec celles de la Relance 1973

	Diplômés du professionnel	
	R. 73	R. 74
1. Satisfaction vis-à-vis des études de l'année précédente	86%	87%
2. Taux de chômage	17%	11%
3. Emploi trouvé avant août	57%	64%
4. Proportion des sortants qui n'ont pas chômé	38%	47%
5. Emploi trouvé par un bureau de placement	12%	11%
6. Non-correspondance travail-études	22%	21%
7. Proportion des travailleurs à temps plein jugeant leur préparation scolaire suffisante	68%	69%
8. Salaire hebdomadaire	$100 et moins= 83%	$100 et moins= 64%
9. Satisfaction vis-à-vis l'emploi occupé	84%	86%
10. Intention de changer d'emploi bientôt	11%	9%

d'inflation que nous connaissons depuis quelques années.

Les indices de satisfaction (relatives aux études et au travail) n'ont pas bougé de 1973 à 1974. Donc les seules différences importantes relèvent de la conjoncture du marché du travail. Nous pouvons confirmer cette assertion par les données officielles de Statistique-Canada portant sur le chômage.

3. Comparaison avec les données sur le chômage de Statistique-Canada

Taux de chômage de la population active
pour le groupe d'âge 14-24 ans
- Province de Québec -

	1973	1974
Mars	14.6%	13.5%
Avril	13.1%	13.5%

Source: "La population active", 71-001, Statistique-Canada

Les données relevées ci-haut nous permettent de constater que le chômage a baissé légèrement au Québec entre mars 1973 et mars 1974. En avril 1974, le taux de chômage était

plus élevé de 0.4% par rapport à avril 1973.

Il nous aurait été utile de posséder des statistiques pour le groupe d'âge 14-19 ans qui se rapproche davantage de la clientèle des sortants du secondaire, mais il semble que Statistique-Canada ne publie plus des données aussi détaillées. Il est probable que la baisse du taux de chômage observée par Relance 1974 auprès des sortants du secondaire aurait été confirmée davantage par des données relatives aux 14-19 ans.

Enfin, il faut noter que le taux de chômage des diplômés du secteur professionnel au collégial (6%) comme au secondaire (11%) est inférieur à celui observé par Statistique-Canada pour la population active âgée de 14 à 24 ans (13.5%).

4. Diagnostic d'ensemble

Le diagnostic à porter sur la base des données de la Relance 1974 est presqu'identique à celui que nous avions fait lors de la Relance 1973. Nous reprenons ce diagnostic selon le statut scolaire, le niveau d'études et la région.

4.1 Selon le statut scolaire

Comme en 1973, le statut de diplômé du secteur professionnel procure au sortant une situation plus favorable que celle de diplômé du général, de non-diplômé de l'un

ou de l'autre secteur (au collégial) ou de diplômé du professionnel court (au secondaire). L'acquisition d'une formation professionnelle sanctionnée par un diplôme semble très valorisée par les employeurs. Cependant, l'analyse selon le programme d'études suivi (la spécialité) révèle des différences importantes au niveau du chômage, de la correspondance études-travail et du salaire.

4.2 Selon le niveau d'études

Nous ne pouvons que citer ici la Relance 1973 (1):

> "La situation sur le marché du travail (chômage, salaire, correspondance travail-études) est beaucoup plus favorable pour les sortants du cours collégial que pour ceux du cours secondaire. Ces derniers sont cependant autant satisfaits de leurs études et de leur emploi que les précédents. Ils ont probablement des attentes moins élevées et leur situation objective moins bonne suffit à les combler.
>
> Il semble donc qu'une meilleure scolarisation procure une situation objective meilleure, tout en n'étant pas garante d'une satisfaction personnelle accrue. Tout est relatif au calibre des attentes de chacun."

4.3 Selon la région

Dans six régions sur dix, la situation de travail des sortants du collégial évolue dans le même sens

---

(1) Relance 1973, page 174.

(favorable, moyenne ou défavorable) que celle des sortants du secondaire. Par contre, l'évaluation des études ne va dans le même sens que dans deux régions sur dix. Ainsi, nous ne pouvons porter un diagnostic général que pour la situation de travail. Les sortants des régions de l'Ile de Montréal et de l'Outaouais ont bénéficié de meilleures possibilités sur le marché du travail autant au secondaire qu'au collégial. La région de Québec se classe dans la moyenne pour les deux niveaux scolaires tandis que le marché du travail de trois régions (Trois-Rivières, Bas St-Laurent/ Gaspésie et Nord-Ouest) était défavorable autant pour les sortants du secondaire que du collégial. Ce portrait régional correspond assez bien à celui qu'avait produit la Relance 1973.

LES ANNEXES

A) Représentativité du fichier de la Relance par rapport aux statistiques de l'enseignement

B) Mode de cueillette des données

C) Questionnaire

ANNEXE A

REPRESENTATIVITE DU FICHIER DE LA RELANCE PAR RAPPORT AUX STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT

Nous essayons d'identifier ici les différences existant entre le fichier de la Relance et les statistiques publiées par le MEQ et d'en dégager les causes. Il y a deux types de causes possibles.

1. Les causes méthodologiques
2. Les causes essentielles (i.e. imputables aux caractéristiques particulières des clientèles sortantes)

Les causes méthodologiques relèvent des contraintes inhérentes à toute enquête: le budget, le temps, le contexte de l'enquête.

Les causes essentielles se justifient d'elles-mêmes. La clientèle des sortants est une sous-clientèle de la clientèle scolaire; sous-clientèle qui peut montrer quelques différences au niveau de l'âge, du secteur d'études etc.

Voici donc une brève analyse de la représentativité du fichier de la Relance aux niveaux secondaire et collégial.

Au secondaire

La clientèle du fichier de la Relance est une clientèle sélectionnée et elle se différencie évidemment de la clientèle réelle des sortants à ce niveau. Rappelons que nous avons choisi les diplômés du secondaire professionnel long et court. Nous ne touchons pas les abandons scolaires qui constituent une sous-clientèle de sortants.

Nous comparons ici le fichier de la Relance 1974 avec les statistiques 1973-74 publiées par le S.O.E. de la Dgees (1) parce que cette source est la plus détaillée que nous connaissions. Elle fournit des données par degré et par région pour l'enseignement professionnel long et court. Normalement, le fichier de la Relance 1974 devrait se comparer aux statistiques 1972-73, mais les statistiques publiées par le SIMEQ pour cette année ne sont pas assez détaillées pour nos fins. L'augmentation de la clientèle entre les années 1972-73 et 1973-74 n'étant que de 408 élèves sur 88,000 est une raison additionnelle qui nous permet la comparaison qui suit.

Le tableau 34 indique que trois régions sont surreprésentées au fichier de la Relance 1974. Ce sont les régions du Bas St-Laurent / Gaspésie, Québec et Trois-Rivières. Les autres

---

(1) Statistique 1973-74, Enseignement professionnel, S.O.E., DGEES, MEQ, janvier 1974.

TABLEAU 36

NIVEAU SECONDAIRE

Comparaison du fichier de la Relance au secondaire avec les statistiques de l'enseignement secondaire

Régions	Inscrits en 4e sec. prof. court et en 5e sec. prof. long en 1973-74	Diplômés du professionnel court et long inscrits au fichier de la Relance 1974
1 BSL - Gaspésie	4.4	6.3
2 Saguenay Lac St-Jean	8.2	4.7
3 Québec	17.9	29.7
4 Trois-Rivières	8.5	10.6
5 Cantons de l'est	6.0	5.3
6a Montréal (périphérie)	24.5	20.5
6b Ile de Montréal	22.0	16.7
7 Outaouais	4.2	2.1
8 Nord-Ouest	2.9	3.0
9 Côte-Nord	1.3	1.2
Province	(38,597)	(11,513)

Notes a) Les inscrits 1973-74 valent pour le secteur public francophone et anglophone

b) Les inscrits au fichier de la Relance 1974 sont francophones seulement. Les anglophones apparaissent sur un fichier particulier

sont sous-représentées particulièrement celles du Saguenay / Lac St-Jean et les deux sous-régions de Montréal. On peut expliquer ces différences de la façon suivante.

1° Une cause méthodologique. Les diplômés du professionnel des C.S.R. suivantes n'ont pas été touchés par la Relance 1974 parce qu'ils avaient été relancés localement par leurs commissions scolaires (1)

C.S.R. non-touchées par la Relance 1974

C.S.R. Papineau (7)
C.S.R. Youville (6a)
C.S.R. Carignan (6a)
C.S.R. Duvernay (6a)
C.S.R. Deux-Montagnes (6a)
C.S.R. de l'Ymaska (6a)
C.S.R. Lanaudière (6a)
C.S. Davignon (5)
C.S.R. St-François (4)
C.S.R. Louis-Hémon (2)
C.S.R. Lapointe (2)

---

(1) Sans compter les 8,300 élèves anglophones qui ne se répartissent pas également selon les diverses régions du Québec.

2° Une cause essentielle. Il est possible que la proportion des diplômés varie selon les régions. Certaines spécialités d'implantation récente ne produiront des diplômés que dans deux ou trois ans; d'autres spécialités voient un plus grand nombre d'élèves échouer aux examens de certification.

En résumé, la nécessité d'exclure certaines C.S.R., qui procèdent elles-mêmes à leur propre relance, entraine certaines difficultés au plan de la représentativité par région des données de la Relance.

Au collégial

Au collégial, la clientèle visée par la Relance 1974 était toute la population des sortants de tous les cegep et tous les collèges privés. De fait, nous avons touché les sortants de 22 cegep et de 17 collèges privés à cause des contraintes contextuelles de l'enquête. D'abord, il y a eu cette élimination accidentelle de 10 institutions collégiales sur le fichier informatisé de la relance. Ensuite, quelques collèges qui procédaient eux-mêmes à la relance de leurs étudiants et d'autres, pour lesquels les fichiers (inscrits et diplômés) du SIMEQ n'étaient pas utilisables, ont été rejetés de l'enquête.

Mais voyons selon certaines variables, comment le fichier de la Relance 1974 ressemble ou non aux statistiques de l'enseignement collégial pour l'année scolaire 1972-73 (voir tableau 36).

Selon le sexe

L'écart entre le fichier de la Relance et les statistiques de l'enseignement est de 3.2%. Cette différence s'explique probablement par le fait que les garçons abandonnent davantage leurs études que les filles (1).

Selon le secteur d'études

L'écart est ici de 5.3% et il peut se justifier de plusieurs façons.

1° Une cause méthodologique

- Nous ne touchons que 22 cegep et 17 institutions collégiales privées.

2° Des causes essentielles

- Notre comparaison repose sur l'hypothèse que tous les étuliants du collégial II général et du collégial III professionnel quittent les collèges en juin 1973. Cette hypothèse n'est pas prouvée; il

(1) Cf. Relance 1973, TOME II, page 33.

TABLEAU 37

NIVEAU COLLEGIAL

Comparaison du fichier de la Relance au collégial avec les statistiques de l'enseignement collégial (1)

		Variables indépendantes	Inscrits au fichier de la relance	Statistiques de l'enseignement collégial 1972-73
SEXE		Masculin	58.0%	54.8%
		Féminin	42.0%	45.2%
		Nombre total	(29,373)	(74,311 francophones)
SECTEUR		Général	56.5%	61.8%
		Professionnel	43.5%	38.2%
		Nombre total	(29,373)	(Coll II Gén + Coll III Prof = 28,209 francophones)
• REGION	1	BSL - Gaspésie	2.8%	8.0%
	2	Saguenay / Lac St-Jean	11.7%	9.5%
	3	Québec	19.8%	17.6%
	4	Trois-Rivières	7.8%	8.4%
	5	Cantons de l'est	6.3%	6.0%
	6a	Montréal (périphérie)	15.5%	16.3%
	6b	Ile de Montréal	29.0%	28.5%
	7	Outaouais	2.9%	2.2%
	8	Nord-Ouest	3.0%	2.4%
	9	Côte Nord	1.1%	1.0%
		PROVINCE	(29,373)	(74,311) (francophones)

est possible que les étudiants du général demeurent plus longtemps au collège.

- Les sortants inscrits au fichier de la Relance se recrutent à tous les degrés du collégial et non pas au seul degré collégial II et III. Les abandons peuvent donc influencer nos proportions général/professionnel dans le fichier de la Relance.

Nous constatons que les écarts sont importants dans une région: Bas St-Laurent / Gaspésie, -5.2%.

Cette différence est due à une cause méthodologique, c'est-à-dire que les sortants de certains cégep importants de cette région n'ont pas été considérés par la Relance 1974 pour une ou l'autre des raisons précitées. Sur la liste ci-annexée, on peut constater que les cégep de Rimouski et de Rivière-du-Loup n'apparaissent pas.

Hormis cette région, la clientèle touchée par la relance représente assez bien la clientèle potentielle des sortants du niveau collégial autant au niveau du sexe, du secteur d'études que des régions. Rien ne nous laisse croire que nos résultats d'ensemble au collégial

ne témoignent pas assez fidèlement de la situation des sortants de l'enseignement collégial au Québec.

TABLEAU 38

Liste des institutions collégiales dont les sortants ont été contactés par la Relance 1974

Cegep

Cegep d'Ahuntsic

Cegep Bois-de-Boulogne

Collège régional Bourgchemin

Collège régional de la Côte-Nord

Cegep Edouard-Montpetit

Cegep François-Xavier Garneau

Cegep de la Gaspésie

Cegep de Hull

Cegep de Lévis-Lauzon

Cegep de Limoilou

Cegep Lionel-Groulx

Cegep de Matane

Cegep de Rosemont

Cegep de Rouyn-Noranda

Collège régional Saguenay/Lac St-Jean

Cegep de Sainte-Foy

Cegep de Saint-Jean-sur-Richelieu

Cegep de St-Jérôme

Cegep de Sherbrooke

Cegep (suite)

Cegep de Trois-Rivières

Cegep de Victoriaville

Cegep Vieux-Montréal

Collèges privés

Collège André-Grasset

Collège de l'Assomption

Collège de Lévis

Collège Mérici

Collège Jean-de-Brébeuf

collège Jésus-Marie de Sillery

Collège Laflèche

Collège Marguerite-Bourgeois

Ecole de musique Vincent d'Indy

Marianopolis College

Petit Séminaire de Québec

Petit Séminaire de St-Georges

Séminaire de Sherbrooke

Séminaire St-Augustin

Institut de secrétariat de Sherbrooke

Institut de tourisme et d'hotellerie

Herzing Institute of Montreal Inc.

ANNEXE B

MODE DE CUEILLETTE DES DONNEES

La cueillette des données a été effectuée en trois étapes: envoi postal, contact téléphonique, et entrevue à domicile.

Envoi postal

. Tous les informateurs ont reçu un questionnaire accompagné d'une lettre d'introduction et d'une enveloppe de retour affranchie.

. Une lettre de rappel adressée également à tous les informateurs était envoyée 15 jours plus tard.

. Une deuxième lettre de rappel ainsi qu'un questionnaire étaient envoyés durant le mois de février à ceux qui n'avaient pas encore répondu.

Contact téléphonique

Cette seconde étape consistait à rejoindre par téléphone ceux qui n'avaient pas répondu aux demandes postales. Les rejoints par téléphone répondaient aux questions 4, 12, 25, 27, 28 et 31 du questionnaire Relance 1974.

Rendement de la cueillette

Les taux de réponse (poste et téléphone) se sont élevés à 89% au niveau secondaire et à 75% au niveau collégial. Si on considère que de 6 à 10% des adresses étaient périmées, ces taux de réponse sont très satisfaisants.

ANNEXE C

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

QUESTIONNAIRE

RELANCE 1974

DIRECTIVES

Pour chaque question, vous avez à choisir une réponse. Veuillez noircir cette réponse dans la case correspondante ■

- Ne donnez qu'***une seule réponse*** par question.
- Sauf avis contraire, répondez à toutes les questions.

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(6)

1. Quel était votre âge au 30 septembre 1973 ?

1 ☐ — 15 ans ou moins
2 ☐ — 16 ans
3 ☐ — 17 ans
4 ☐ — 18 ans
5 ☐ — 19 ans
6 ☐ — 20 ans
7 ☐ — 21 ans
8 ☐ — 22 ans ou plus

(7)

2. Indiquez approximativement le niveau de scolarité de votre père ?

1 ☐ — 7 ans d'études ou moins
2 ☐ — 8 ans à 11 ans d'études
3 ☐ — 12 ans à 15 ans d'études
4 ☐ — 16 ans d'études ou plus
5 ☐ — Je ne sais pas

(8)

3. Indiquez approximativement le revenu de votre père (ou soutien de famille)?

1 ☐ — Moins de $3,000
2 ☐ — $3,000 à $5,399
3 ☐ — $6,000 à $8,999
4 ☐ — $9,000 à $11,999
5 ☐ — $12,000 ou plus
6 ☐ — Je ne sais pas

(9)

4. Dans quel secteur de formation avez-vous fait vos études l'an dernier ?

1 ☐ — Formation générale

2 ☐ — Formation professionnelle (métiers ou techniques)

(10)

5. Êtes-vous satisfait des études que vous avez suivies l'an dernier?

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

(11)

6. Si vous êtes PEU OU PAS DU TOUT SATISFAIT, indiquez-en la principale raison?

1 ☐ — L'atmosphère de l'école, (ou du collège) ne me plaisait pas
2 ☐ — Les matières à étudier m'ennuyaient
3 ☐ — J'avais entrepris des études trop difficiles
4 ☐ — J'ai eu trop de mauvais professeurs
5 ☐ — J'étais mal orienté, peu motivé
6 ☐ — L'école, le collège était mal organisé (horaire, équipement, activités etc.)
7 ☐ — Je ne sais pas au juste

(12)

7. Est-ce que l'an dernier, vous avez pu obtenir dans votre école (ou collège) l'information nécessaire à votre orientation?

1 ☐ — Oui, très facilement
2 ☐ — Oui, mais difficilement
3 ☐ — Non, c'était pratiquement impossible
4 ☐ — Je n'ai pas cherché à obtenir cette information à l'école (ou collège)

(13)

8. Si c'était à refaire, est-ce que vous fréquenteriez la même école, le même collège que l'an dernier?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non
3 ☐ — Je n'avais pas le choix

9. Indiquez, s'il y a lieu, les démarches que vous avez faites pour poursuivre des études au CEGEP (ou collège privé) ou à l'université en septembre 1973 ?

(14) 1 ☐ — Je n'ai fait aucune démarche en ce sens

J'ai fait des démarches pour m'inscrire dans les programmes suivants:
Pour vos démarches ***auprès des CEGEP*** ou des ***collèges privés,*** consultez ***la liste N° 1*** de la page 10.

Pour vos démarches ***auprès des universités,*** consultez ***la liste N° 2*** de la page 11.

A) Inscrivez le ou les numéros de programme d'études ***où vous avez été refusé*** dans les cases situées à gauche.

EXEMPLE [0][1][1] = chirurgie dentaire (cegep)

(15-17) → ☐☐☐
(18-20) → ☐☐☐

B) Inscrivez le numéro du programme d'études ***où vous êtes actuellement inscrit.***

Si vous ne poursuivez pas d'études, inscrivez [0][0][0]

(21-23) → ☐☐☐

C) Inscrivez le ou les numéros de programme d'études où vous avez été accepté, mais ***auxquels vous avez renoncé.***

(24-26) → ☐☐☐
(27-29) → ☐☐☐

D) Si vous n'êtes pas dans ***le programme où vous auriez préféré poursuivre vos études,*** indiquez le numéro de votre programme préféré.

(30-32) → ☐☐☐

(33)

10. Êtes-vous satisfait de votre situation actuelle?

1 ☐ — Ça me convient parfaitement
2 ☐ — Pratiquement, c'est acceptable
3 ☐ — C'est dommage, mais je l'accepte finalement
4 ☐ — Je ne puis faire mieux pour le moment
5 ☐ — Je n'ai tout simplement pas le choix

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(34) **11. Indiquez quelle était VOTRE SITUATION PRINCIPALE au cours des mois suivants.**

JUILLET 1973

1 ☐ — J'étais principalement ***aux études*** (12 heures de cours ou plus par semaine)

2 ☐ — J'étais principalement ***au travail*** (emploi à temps plein ou à temps partiel)

3 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail, mais ***je cherchais un emploi*** (chômage)

4 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail et ***je ne cherchais pas d'emploi***

(35) **OCTOBRE 1973**

1 ☐ — J'étais principalement ***aux études*** (12 heures de cours ou plus par semaine)

2 ☐ — J'étais principalement ***au travail*** (emploi à temps plein ou à temps partiel)

3 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail mais ***je cherchais un emploi*** (chômage)

4 ☐ — Je n'étais ni aux études ni au travail et ***je ne cherchais pas d'emploi***

(36) **12. Indiquez votre situation actuellement.**

1 ☐ — Je suis principalement ***aux études*** (12 heures de cours ou plus par semaine)

2 ☐ — ***Je ne suis pas*** principalement ***aux études*** (c'est-à-dire que je suis au travail ou en chômage ou au foyer etc.)

. N'oubliez pas de noicir votre réponse à la question 12
. Selon que ***vous êtes*** ou ***n'êtes pas actuellement aux études,*** répondez maintenant à la section du questionnaire qui vous concerne

SECTION I

Si actuellement, ***vous êtes*** principalement aux études

(37) **13. Dans quel type d'établissement poursuivez-vous vos études?**

1 ☐ — Dans une école secondaire
2 ☐ — Dans un CEGEP
3 ☐ — Dans un collège privé
4 ☐ — Dans une université
5 ☐ — Dans un autre type, précisez

(38) **14. Êtes-vous dans votre établissement d'enseignement préféré?**

1 ☐ — Oui

2 ☐ — Non, j'ai été refusé par l'établissement que je préférais

3 ☐ — Non, j'ai dû quitter (échecs, déménagement etc.) mon établissement préféré

4 ☐ — Je n'ai de préférence pour aucun établissement en particulier

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(39-40)

15. Si vous êtes au collégial ou à l'université, indiquez le numéro de l'établissement que vous fréquentez d'après la liste n° 3 de la page 12.

→ ☐☐

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

SECTION II

Si actuellement, ***vous n'êtes pas*** principalement aux études

(41)

16. Dans quel secteur de formation avez-vous obtenu un diplôme (ou certificat) l'an dernier ?

1 ☐ — Formation professionnelle (métiers ou techniques)

2 ☐ — Formation générale

3 ☐ — Je n'ai pas obtenu de diplôme pour mes études de l'an dernier

Si vous avez répondu **formation professionnelle**, passez directement à la question 20

(42)

17. À quel moment avez-vous arrêté vos études?

1 ☐ — Entre septembre et décembre 1972
2 ☐ — Entre janvier et mai 1973
3 ☐ — Entre juin et août 1973
4 ☐ — Entre septembre et décembre 1973
5 ☐ — Après le 1er janvier 1974

(43-44)

18. Quelle CIRCONSTANCE PRINCIPALE vous a amené à mettre fin à vos études? Ne donnez qu'UNE SEULE RÉPONSE.

01 ☐ — Ma demande d'admission a été refusée par l'université ou le CEGEP (collège, école)
02 ☐ — J'ai trouvé un emploi que me convenait
03 ☐ — J'étais écœuré d'aller à l'école
04 ☐ — Je me suis marié (e)
05 ☐ — J'avais des mauvaises notes
06 ☐ — J'avais besoin d'argent
07 ☐ — J'étais malade (ou accident)
08 ☐ — J'ai cessé à cause de problèmes familiaux
09 ☐ — Mes études ne répondaient plus à mes goûts, à mes aspirations
10 ☐ — Continuer mes études ne me garantissait pas davantage un emploi

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(45)

19. Où situez-vous LA CAUSE PRINCIPALE qui vous a amené à mettre fin à vos études?

1 ☐ — C'est surtout ***le système scolaire,*** la façon dont il est organisé et fonctionne

2 ☐ — C'est surtout ***ma famille*** qui m'a causé des problèmes

3 ☐ — C'est surtout ***moi-même,*** je n'ai pas fait ce que j'aurais dû faire

4 ☐ — C'est toute la société, tout ***le système social*** qui nous empêche de vivre selon nos goûts et nos aspirations

5 ☐ — ***Je ne sais pas*** où situer cette cause principale

(46)

20. Pendant combien de semaines avez-vous chômé (être sans emploi et en chercher un) entre le 1er juillet 1973 et le 31 janvier 1974 ?

1 ☐ — Aucune
2 ☐ — 1 à 5 semaines
3 ☐ — 6 à 10 semaines
4 ☐ — 11 à 15 semaines
5 ☐ — 16 à 20 semaines
6 ☐ — 21 à 25 semaines
7 ☐ — 26 à 30 semaines

(47)

21. Combien d'emplois à temps plein (30 heures et plus par semaine) avez-vous occupés entre le 1er juillet 1973 et le 31 janvier 1974 ? (Comptez autant d'emplois que vous avez eu d'employeurs différents).

1 ☐ — Aucun
2 ☐ — Un
3 ☐ — Deux
4 ☐ — Trois et plus

Si vous avez répondu ***aucun,*** passez directement à la question 25

(48)

22. Quand avez-vous trouvé votre premier emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine)?

1 ☐ — Avant juin 1973
2 ☐ — En juin ou en juillet 1973
3 ☐ — En août ou en septembre 1973
4 ☐ — En octobre ou en novembre 1973
5 ☐ — En décembre 1973 ou en janvier 1974
6 ☐ — Après le 31 janvier 1974

(49)

23. De quelle façon avez-vous trouvé votre premier emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine)?

1 ☐ — Par un parent, un ami ou une connaissance
2 ☐ — Par l'école
3 ☐ — Par un bureau de placement
4 ☐ — En répondant à une annonce
5 ☐ — En m'adressant personnellement auprès d'un employeur ou d'une entreprise
6 ☐ — J'avais déjà travaillé pour cet employeur

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

(50)

24. Avec combien d'employeurs différents avez-vous eu des rencontres personnelles (entrevues) avant d'accepter ce premier emploi à temps plein?

1 ☐ — 1 seulement
2 ☐ — 2 — 3
3 ☐ — 4 — 5
4 ☐ — 6 et plus

(51)

25. Quelle est votre situation actuellement?

1 ☐ — J'ai un ***emploi à temps plein*** (plus de 30 heures par semaine) (1re réponse)
2 ☐ — J'ai un ***emploi à temps partiel*** (moins de 30 heures par semaine) (2e réponse)
3 ☐ — Je ne travaille pas et ***je ne cherche pas de travail*** (3e réponse)
4 ☐ — Je ne travaille pas, mais ***je cherche du travail*** (chômage) (4e réponse)

Si vous avez inscrit *la* **1re réponse,** continuez à la question 26.

Si vous avez inscrit *la* **2e réponse,** passez directement à la question 36.

Si vous avez inscrit *la* **3e réponse,** passez directement à la question 37.

Si vous avez inscrit *la* **4e réponse,** retournez votre questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe. Merci de votre collaboration.

(52)

26. Est-ce que cet emploi à temps plein est votre premier?

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non, je n'ai plus mon premier emploi parce que cet employeur n'avait plus de travail pour moi
3 ☐ — Non, parce que j'avais quitté moi-même mon premier emploi

(53-54)

27. Quel est votre salaire par semaine (avant déductions) pour cet emploi actuel à temps plein?

01 ☐ — $ 40 et moins
02 ☐ — $ 41 à $ 50
03 ☐ — $ 51 à $ 60
04 ☐ — $ 61 à $ 70
05 ☐ — $ 71 à $ 80
06 ☐ — $ 81 à $ 90
07 ☐ — $ 91 à $100
08 ☐ — $101 à $110
09 ☐ — $111 à $120
10 ☐ — $121 à $130
11 ☐ — $131 à $140
12 ☐ — $141 à $150
13 ☐ — $151 à $160
14 ☐ — Plus de $160

(55-58)

28. **Quel est le titre de cet emploi? (Donner deux mots plutôt qu'un. Exemple: réparateur de carrosserie, tourneur sur métal).**

29. **Expliquez en quelques mots (20 mots), quel genre de travail vous faites dans l'exercice de votre emploi actuel à temps plein.**

30. **Si vous avez fait des études dans le secteur professionnel l'an dernier, nommez la spécialité que vous avez apprise.**

(59)

31. **Votre emploi actuel correspond-il aux études que vous avez faites?**

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

Si vous avez répondu **peu** ou **pas du tout**, passez directement à la question 34.

(60)

32. **D'après votre expérience, votre préparation scolaire est-elle SUFFISANTE pour l'emploi que vous occupez actuellement?**

1 ☐ — Oui
2 ☐ — Non

Si vous avez répondu **oui**, passez directement à la question 34.

(61)

33. Pour quelle raison principale votre préparation scolaire est-elle insuffisante?

1 ☐ — Le caractère démodé du programme d'études (contenu des cours) que j'ai suivi
2 ☐ — Le manque d'équipement dans notre école ou collège
3 ☐ — Le manque de stages pratiques sur le marché du travail
4 ☐ — L'incompétence des professeurs
5 ☐ — J'ai trop négligé mon travail scolaire
6 ☐ — Aucune de ces raisons

(62)

34. Êtes-vous satisfait de votre emploi actuel ?

1 ☐ — Tout à fait
2 ☐ — Assez
3 ☐ — Peu
4 ☐ — Pas du tout

(63)

35. Pendant combien de temps envisagez-vous conserver cet emploi?

1 ☐ — Je veux le conserver longtemps parce que c'est un emploi d'avenir
2 ☐ — Pour le moment, je n'ai pas l'intention de changer d'emploi
3 ☐ — Je vais conserver cet emploi pour quelque temps encore
4 ☐ — J'espère changer d'emploi bientôt

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

(64)

36. Pourquoi travaillez-vous à temps partiel?

1 ☐ — Parce que je ne trouve pas d'emploi à temps plein
2 ☐ — Parce que je consacre le reste de mon temps à étudier
3 ☐ — Parce que je ne tiens pas à travailler à temps plein actuellement

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

(65)

37. Pour quelle raison principale ne cherchez-vous pas de travail? (Ne donnez qu'une seule réponse).

1 ☐ — Je m'occupe de mon foyer
2 ☐ — Je suis malade (ou accident)
3 ☐ — Je veux recommencer mes études prochainement
4 ☐ — Ça ne sert à rien de chercher
5 ☐ — Je n'ai pas besoin de travailler
6 ☐ — Mon employeur va me rappeler prochainement
7 ☐ — Je fais des expériences personnelles (voyages, action sociale etc)
8 ☐ — Autre réponse, précisez

Retournez ce questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe.
Merci de votre collaboration.

Espace réservé, n'écrivez pas S.V.P.

LISTE N° 1

(Programmes des cegep et collèges)

010 SCIENCES DE LA SANTÉ:

011 chirurgie dentaire
012 diététique et nutrition
013 éducation physique
014 médecine
015 médecine vétérinaire
016 optométrie
017 pharmacie
018 sciences infirmières

020 SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES:

021 agriculture
022 architecture
023 foresterie et géodésie
024 sciences appliquées (génies)
025 sciences pures

030 SCIENCES HUMAINES:

031 droit
032 géographie
033 histoire
034 philosophie
035 psychologie
036 sciences de l'éducation
037 sciences religieuses et théologie
038 sciences sociales
039 service social

040 SCIENCES DE L'ADMINISTRATION:

050 ARTS

051 arts plastiques
053 cinéma
055 musique

060 LETTRES

SECTEUR — TECHNIQUES BIOLOGIQUES

110 Techniques dentaires
111 Techniques d'assistance dentaire
120 Techniques de diététique
141 Techniques d'inhalothérapie
142 Techniques de radiologie
144 Techniques de réadaptation
145 Techniques de sciences naturelles
180 Techniques infirmières
190 Techniques forestières

SECTEUR — TECHNIQUES PHYSIQUES

210 Techniques de chimie industrielle
211 Techniques des matières plastiques
220 Techniques de l'architecture
230 Techniques cartographiques et Géodésiques
231 Techniques de la pêche
232 Techniques du papier
233 Techniques du meuble et du bois ouvré
240 Techniques du génie civil
241 Techniques de la mécanique
243 Électrotechnique
244 Techniques de laboratoire physique
245 Mécanique du bâtiment
248 Techniques maritimes
251 Techniques du textile
260 Techniques de l'eau, l'air et de l'assainissement
270 Techniques métallurgiques
271 Techniques minières
280 Aéronautique

SECTEUR — TECHNIQUES HUMAINES

310 Techniques auxiliaires de la justice
351 Techniques d'éducation spécialisée
382 Techniques d'aménagement
388 Assistance sociale
389 Techniques des communications
390 Bibliotechnique
391 Techniques de loisirs

SECTEUR — TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION

410 Techniques administratives
411 Archives médicales
420 Informatique
430 Techniques hôtelières

SECTEUR — ARTS (PROGRAMMES PROFESSIONNELS)

551 Musique populaire
561 Théâtre professionnel
570 Arts appliqués

580 **AUTRES PROGRAMMES**

LISTE Nº 2

(Programmes des universités)

N.B.: Choisissez celui qui correspond le mieux à la discipline concernée

ARTS

800 Arts dramatiques
801 Arts plastiques
802 Arts visuels
803 Musique

LETTRES

804 Bibliothéconomie
805 Histoire de l'art
806 Journalisme — Information
807 Langues et traduction
808 Lettres/littérature (Français, Anglais etc.)
809 Linguistique

SCIENCES HUMAINES

810 Anthropologie
811 Criminologie
812 Démographie
813 Droit
814 Économique
815 Éducation physique
816 Enseignement élémentaire
817 Enseignement secondaire
818 Enseignement enfance inadaptée
819 Enseignement préscolaire
820 Génagogie
821 Géographie
822 Histoire
823 Orientation scolaire et professionnelle
824 Orthopédagogique
825 Philosophie
826 Psycho-éducation
827 Psychologie
828 Récréologie
829 Relations industrielles
830 Sciences politiques
831 Service social
832 Sociologie
833 Sexologie

SCIENCES DE LA SANTÉ

834 Chirurgie dentaire
835 Diététique et nutrition
836 Ergothérapie
837 Médecine
838 Nursing (sciences infirmières)
839 Optométrie
840 Orthophonie — Audiologie
841 Pharmacie
842 Physiothérapie

SCIENCES PURES

843 Biochimie
844 Biologie
845 Biophysique
846 Chimie
847 Géologie
848 Mathématique
849 Microbiologie
850 Physique

SCIENCES APPLIQUÉES

851 Architecture
852 Agriculture
853 Design
854 Foresterie
855 Génie chimique
856 Génie civil
857 Génie électrique
858 Génie géologique
859 Génie industriel
860 Génie mécanique
861 Génie médical
862 Génie métallurgique
863 Génie minier
864 Génie physique
865 Géodésie
866 Médecine vétérinaire

ADMINISTRATION ET COMMERCE

867 Actuariat
868 Informatique
869 Sciences administratives
870 Sciences comptables
871 Sciences de la gestion

THÉOLOGIE

872 Catéchèse
873 Théologie

874 **AUTRES PROGRAMMES**

LISTE Nº 3

(Établissements d'enseignement)

CEGEP

10 Ahuntsic
11 André-Laurendeau
12 Bois-de-Boulogne
13 Bourgchemin, Cegep Régional
14 Champlain, Cegep Régional
15 Côte-Nord, Cegep Régional
16 Dawson
17 Édouard-Montpetit
18 F.-X.-Garneau
19 Gaspésie
20 Hull
21 John Abbott
22 Joliette
23 La Pocatière
24 Lévis-Lauzon
25 Limoilou
26 Lionel-Groulx
27 Maisonneuve
28 Matane
29 Montmorency
30 Rimouski
31 Rivière-du-Loup
32 Rosemont
33 Rouyn-Noranda
34 Saguenay-Lac-St-Jean, Cegep Régional
35 Sainte-Foy
36 St-Jean-Sur-Richelieu
37 Saint-Jérôme
38 Saint-Laurent
39 Shawinigan
40 Sherbrooke
41 Thetford-Mines
42 Trois-Rivières
43 Valleyfield
44 Vanier
45 Victoriaville
46 Vieux-Montréal

COLLÈGES PRIVÉS

47 Collège André Grasset
48 Collège de l'Assomption
49 Collège de Lévis
50 Collège de Mérici
51 Collège de St-Damien
52 Collège Durocher
53 Collège Français Inc.
54 Collège Jean-de-Brébeuf Inc.
55 Collège Jésus-Marie de Sillery
56 Collège Lafièche
57 Collège Marguerite-d'Youville
58 Collège Marie de France
59 Collège Marie Victorin
60 Collège Stanislas
61 Conservatoire Lasalle
62 École de Musique Vincent d'Indy
63 École Supérieure de Musique
64 Institut Marguerite Bourgeoys
65 Marianopolis College
66 Notre-Dame Secretariat School
67 Petit Séminaire de Québec
68 Petit Séminaire de St-Georges
69 Séminaire de Sherbrooke
70 Séminaire des Saints-Apôtres
71 Séminaire St-Augustin
72 Autres collèges privés

UNIVERSITÉS

80 Université Laval
81 Université de Montréal
82 Université du Québec à Montréal (UQAM)
83 Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
84 Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
85 Centre d'études universitaires de Rimouski (CEUR)
86 Service universitaire du Nord-Ouest québécois (SUNOQ)
87 Direction des études universitaires dans l'Outaouais (DEUQO)
88 Université de Sherbrooke
89 Université McGill
90 Université Sir Georges Williams
91 Université Bishop's
92 Université d'Ottawa
93 Autres Universités

99 **AUTRES ÉTABLISSEMENTS**

Publié par le Ministère de l'Éducation
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec - 1974
D. 1171 Code 28-3002